

CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'Auvergne ET DU VELAY



# A moi Auvergne !

**Dans ce numéro :**

Convocation à l'Assemblée Générale  
(Issoire, le samedi 25 mai)

Généalogie de Bernard ARNAULT

Tremblements de terre en Auvergne

La peste à Beaumont (63) en 1502  
(ci-contre tenue d'un médecin de la peste)

Des Auvergnats « politiques » :  
JB Girot-Pouzol, JJ Croze

et les rubriques habituelles :  
(Vie du Cercle, Avis importants, Tables  
nouvelles (63), Questions et Réponses).



PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 36<sup>e</sup> ANNÉE – 1<sup>er</sup> TR. 2013

N° 143

février 2013

8,25 € le numéro

## SOMMAIRE

|                                   |  |                 |         |
|-----------------------------------|--|-----------------|---------|
| <b>Le mot du Président</b>        | .....A. ROSSI  | page.           | 1       |
| <b>Vie du Cercle</b>              | Convocation à la 35 <sup>e</sup> Assemblée générale du 25 mai 2013 ....JP BARTHÉLEMY | page            | 2       |
|                                   | Rapport financier présenté à la 35 <sup>e</sup> AG .....                             | R. LÉOTOING     | page 4  |
| <b>Avis importants</b>            | Permanences et réunions à venir .....  | LA RÉDACTION    | page 5  |
|                                   | Congrès National – Les Généalogiques 2013 (10.11.2013)....                           | LA RÉDACTION    | page 6  |
|                                   | Informations diverses .....  | LA RÉDACTION    | page 7  |
| <b>Page de la Fédération</b>      | Archives départementales de la Charente.....   | F.F.G.          | page 8  |
| <b>Puy de Dôme</b>                | Nouvelles tables disponibles pour le Puy-de-Dôme .....                               | MF. BRUNEL      | page 9  |
| <b>Cantal</b>                     | Histoire de Montsalvy .....  | M. GASTON       | page 10 |
| <b>Vie et métiers d'autrefois</b> | Les tremblements de terre historiques en Auvergne.....                               | G. PERRIER      | page 13 |
|                                   | La peste menace Beaumont (1502) .....  | J. PAGEIX       | page 19 |
|                                   | Mariage et variantes auvergnates de BERNU(S/T).....                                  | M. COLAS        | page 22 |
|                                   | Des relations familiales difficiles (St Clément de Valorgue) A. ROSSI                |                 | page 26 |
| <b>Migration</b>                  | Soldats de Moissat et Ravel morts hors de l'hexagone .....                           | M. JAFFEUX      | page 28 |
|                                   | Ancêtres venus d'ailleurs .....  | L. SIFFRIN-PEL. | page 31 |
| <b>Personnages et Familles</b>    | La famille auvergnate de Bernard ARNAULT .....                                       | H. PONCHON      | page 32 |
|                                   | Jean Baptiste GIROT-POUZOL, élu du Puy-de-Dôme.....                                  | J. MAUBERT      | page 39 |
|                                   | La carrière politique du Brivadois Jean Joseph CROZE .....                           | JP BARTHÉLEMY   | page 41 |
|                                   | Eugébie DAUZAT, deux fois doyenne des Français.....                                  | JM. BLANC       | page 43 |
|                                   | Compléments à la généalogie de Claire CHAZAL .....                                   | P. THOMAS       | page 46 |
|                                   | Compléments à la généalogie des CONCHON de Volvic.....                               | A. THOMAS       | page 48 |
| <b>Questions &amp; Réponses</b>   | Questions du CGHAV.....  | LES ADHÉRENTS   | page 50 |
|                                   | Notes sur la famille VESSELY .....   | P. CAVARD       | page 54 |
|                                   | Réponses du CGHAV .....  | LES ADHÉRENTS   | page 55 |
| <b>Couvertures :</b>              | 1 <sup>ère</sup> = Médecin de la peste   |                 |         |
|                                   | 4 <sup>ème</sup> = Vue aérienne de Marsac et Dentellières de Beurières               |                 |         |

### Encarts piqués centraux

I : Réunion du CGHAV de Rhône-Alpes – **samedi 16 mars 2013**  
II : groupe d'échanges Combrailles-Limagne – **samedi 20 avril 2013**  
III-IV : Assemblée générale du **samedi 25 mai 2013**

**Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».**

## COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

**Cotisation/Abonnement 2013 à la revue** (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

**Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV** : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer = **38 Euros**.

**Cotisation 2013 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = **25 Euros**.

**Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV**

**Pour des commandes, s'adresser à :**

1/ **Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6<sup>e</sup> RFE)

**6<sup>e</sup> RFE** - Répertoire des Familles Étudiées par les membres du CGHAV (*port compris*) : ..... 15 Euros

**Numéros anciens disponibles** : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2012/2013*) = 8,25 Euros)

2/ **Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2<sup>ème</sup> Ed. par Pierre Lucien POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET . ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†)..... 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL..... 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET ..... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI ..... 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON ..... 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON..... 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE..... 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL ..... 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY ..... 15 Euros

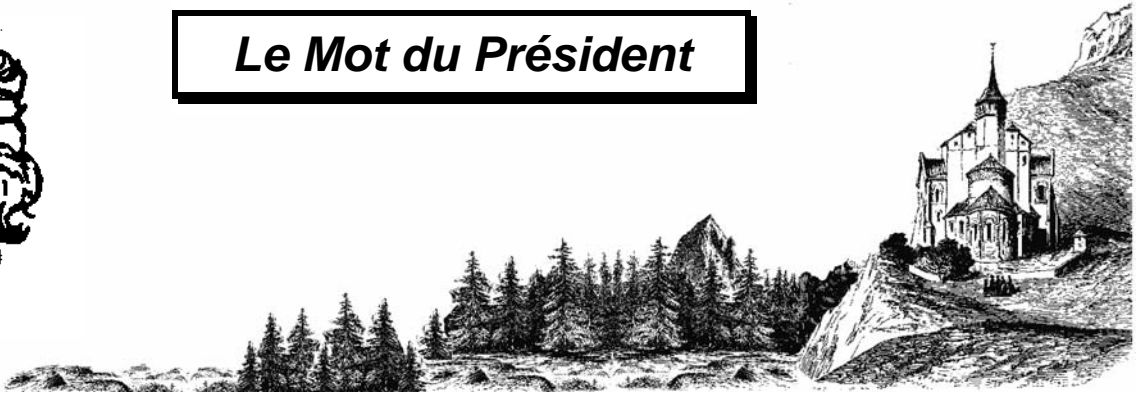
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT ..... 29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages) ..... 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d'Olliegues, St Gervais-ss-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)... 21 Euros



## Le Mot du Président



**Chers Amis,**

Comme vous allez pouvoir le constater, la majorité des articles de votre revue se regroupent sous deux grosses rubriques : « Vie et métiers d'autrefois » et « Personnages et familles ».

Pour une meilleure lisibilité de notre revue, il nous faudrait scinder ces deux rubriques « de façon intelligente ». Avez-vous des idées sur ce sujet ? Pouvez-vous nous faire des suggestions ?

Nous pourrions par exemple, faire une rubrique avec la généalogie de « célébrités » et une autre avec des « Histoires familiales ». Mais ce ne sont là que des idées et nous aimerions avoir votre opinion. N'hésitez pas et transmettez-nous vos idées par l'intermédiaire de membres du CA que vous connaissez. Parlez-en au cours des rencontres avec d'autres membres. La prochaine AG du 25 mai pourrait être une bonne occasion pour en parler aussi. Sinon, un petit mot à Jean Pierre BARTHÉLEMY ou à moi-même sera toujours le bienvenu.

Mais le plus important est que chacun d'entre vous pense à « nourrir » notre revue en nous transmettant des articles ou, tout aussi important, en nous indiquant les sujets que vous aimeriez voir traiter. Cette revue doit avoir pour priorité de répondre à vos attentes !

Et pendant ce temps là ... !

Pendant ce temps là, les grandes manœuvres politico-juridico-économico-archivistiques continuent !

Après la décision de la cour d'appel de Lyon qui avait annulé celle du tribunal administratif de Clermont-Ferrand donnant raison aux AD du Cantal refusant de fournir à NotreFamille.com les images des registres d'état-civil pour les indexer et les commercialiser, le tribunal de Poitiers vient de donner raison aux AD de la Vienne dans leur refus. Cette décision est basée sur deux arguments : la dépense de 230.000 € faite par le département pour réaliser la numérisation et, aussi, la réalisation par les AD de la Vienne d'une base de données « qui doit être protégée » au nom du Code de la Propriété intellectuelle.

Ce dernier argument est tout à fait intéressant pour les associations comme la nôtre, qui ont créé ce type de base de données, en réalisant des dépouillements et des indexations des actes d'état-civil ancien

Dans le même temps, le département du Rhône a signé avec NotreFamille une licence gratuite de réutilisation des registres numérisés de l'état civil du 19<sup>e</sup> siècle et des recensements, dont les images vont être expédiés à Madagascar pour y être indexés (puisque la CNIL a donné son accord sur cette exportation) et revenir sur le site payant de Genealogie.com. Ceci est complètement indépendant des dépouillements d'actes effectués par notre cercle ami « Ceux du Lyonnais ».

Dernier élément enfin : le département de la Charente a décidé que l'accès en ligne (sur internet) aux registres d'état-civil ancien serait payant de façon non négligeable : 2 € pour 2 jours, 200 € pour un an (tarif identique à celui du Calvados, seul département encore payant).

Vous trouverez, page 8 de ce numéro, dans « *La page de la Fédération* », des explications complémentaires sur cette affaire, qui pourrait bien s'appeler le « *combat des bénévoles* ».

Espérons que tout cela trouvera rapidement une solution, nous permettant de continuer l'entraide que nos cercles assurent aux généalogistes amateurs !

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

# RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ À LA 35<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Robert LÉOTOING (CGHAV – 35)

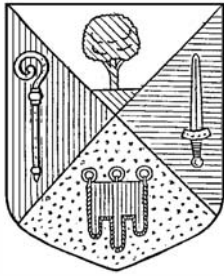
## Compte d'exploitation 2012

| Produits   | Charges           | Produits         |
|--|-------------------|------------------|
| Cotisations de l'année 2012 (1.131 adhérents)                  |                   | 37.573,00        |
| Ventes de bulletins anciens                                    |                   | 166,25           |
| Vente des « Publications du CGHAV »                            |                   | 1.175,15         |
| Ventes de tables BMS (papier)                                  |                   | 3.571,16         |
| Produits Internet  |                   | 10.604,14        |
| <b>Charges</b>   |                   |                  |
| Revue « A moi Auvergne ! »                                     | 16.508,57         |                  |
| Frais de poste hors revue                                      | 3.296,11          |                  |
| Frais de téléphone   | 484,10            |                  |
| Cotisation Fédération Française de Généalogie                  | 1.465,00          |                  |
| Frais d'impression des tables BMS                              | 1.297,33          |                  |
| Frais des « Publications du CGHAV » (frais de port compris)    | 927,95            |                  |
| Frais administratifs divers                                    | 2.650,00          |                  |
| Frais à caractère d'investissement (ordinateurs)               | 1.174,89          |                  |
| Frais du site internet (serveur, noms de domaine)              | 603,55            |                  |
| Frais d'entretien fichier (Proxim'it)                          | 1.614,60          |                  |
| Achat livres   | 763,00            |                  |
| Frais de Congrès (Marseille, avance)                           | 509,00            |                  |
| Frais de déplacements  | 329,44            |                  |
| Frais d'Assemblée Générale                                     | 633,51            |                  |
| Manifestations et location de salles (dont Paris)              | 2.015,90          |                  |
| Frais Antenne Lyon (loyer)                                     | 1.320,00          |                  |
| Frais de siège social de Clermont (charges, impôts, assurance) | 2.889,24          |                  |
| Abonnement Telecom/Internet de Clermont                        | 742,37            |                  |
|  | <b>Sous total</b> | <b>39.224,56</b> |
|  |                   | <i>13.864,14</i> |
| <b>Résultat de l'exercice 2012</b>                             | <b>TOTAL</b>      | <b>53.088,70</b> |

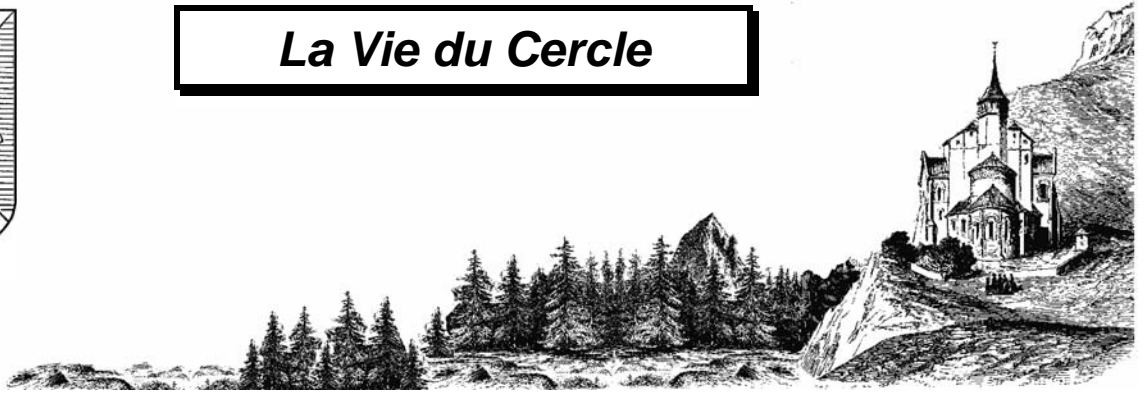
|   |          |          |
|---|----------|----------|
| <i>Frais de déplacements engagés pour l'objet social du cercle</i>    | 3.550,00 |          |
| <i>Abandon de remboursement des frais ci-dessus (dons aux œuvres)</i> |          | 3.550,00 |

## Bilan au 31 décembre 2012

|   |             |            |                   |
|---|-------------|------------|-------------------|
| <b>Actif :</b>  |             |            |                   |
| Banque  |             | 22.626,06  |                   |
| Compte épargne (Livret A – associatif)                      |             | 79.387,88  |                   |
| Sicav (Société Générale)                                    |             | 151.565,29 |                   |
| <i>Disponible au 31 décembre 2012</i>                       |             |            | 253.879,23        |
| Bibliothèque rue de Châteaudun : achat                      |             | 22.100,00  |                   |
| Bibliothèque rue de Châteaudun : travaux et aménagement     | 10.147,04   |            |                   |
| Bibliothèque rue de Châteaudun : amortissements des travaux | - 10.147,04 | 0,00       |                   |
| Bibliothèque rue de Châteaudun : mobilier                   | 1.892,25    |            |                   |
| Bibliothèque rue de Châteaudun : amortissements du mobilier | - 1.892,25  | 0,00       |                   |
| Matériel informatique                                       | 18.152,37   |            |                   |
| Matériel informatique : amortissements                      | - 18.152,37 | 0,00       |                   |
| <i>Immobilisations</i>                                      |             |            | 22.100,00         |
|   |             |            | <b>276.919,90</b> |
| <b>Passif :</b>   |             |            |                   |
| Cotisations 2013 reçues en 2012                             |             |            | 15.325,00         |
| Compte de résultats au 1 <sup>er</sup> janvier 2012         |             | 245.682,14 |                   |
| Produits n'incombant pas à l'exercice (Sicav)               |             | 295,01     |                   |
| Produits n'incombant pas à l'exercice (Intérêts Livret A)   |             | 1.753,61   |                   |
| Résultat de l'exercice 2012                                 |             | 13.864,14  |                   |
|   |             |            | 261.594,90        |
|   |             |            | <b>276.919,90</b> |



## La Vie du Cercle



### CONVOCAATION À LA 35<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV-1260)

La fixation de la date de notre Assemblée Générale n'est pas chose facile. L'an passé, nous l'avions fixée fin mars en raison des élections prévues en mai et il nous semblait que cette période du début de printemps était, de façon générale, moins chargée que la fin mai-début juin. Il nous apparaît aujourd'hui que ce n'est pas toujours le cas. Les réunions des groupes du CGHAV (la section du Lyonnais le 16 mars, les Combrailles le 20 avril), les périodes de vacances, les ponts, etc., nous conduisent à revenir en fin de printemps.

**L'Assemblée Générale se tiendra donc  
le samedi 25 mai 2013 à Issoire,  
Hôtel Le Pariou, 18 avenue J.F. Kennedy, à 10 h.**

*(Attention, le samedi est jour de marché à Issoire, avec les difficultés de stationnement qui s'y attachent. Il existe un parking privé derrière l'hôtel, auquel on accède par la petite rue qui le longe : utilisez-le)*

La journée du 25 mai se déroulera de la façon suivante :

#### Assemblée Générale

- à partir de 9 h 30, accueil des participants (avec un petit café) et émargement de la feuille de présence,
- de 10 heures à 11 h 30., tenue de l'Assemblée avec son ordre du jour habituel :

- 1- **Rapport moral** présenté par le Président, Alain ROSSI.
- 2- **Rapport financier 2012**, établi par le Trésorier, Robert LEOTOING (voir le tableau des résultats financiers en page 4 de ce numéro)
- 3- **Élection** des membres du Conseil d'Administration.

Les 3 administrateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat, à savoir :

- **Dominique BÉNET**, qui participe avec Marie-Françoise BRUNEL à la gestion des tables et effectue les opérations informatiques nécessaires à l'alimentation des bases de données du Cercle.

- **René MONBOISSE** qui ne peut participer à toutes les réunions en raison de son âge, mais reste le correspondant attitré du Cercle auprès des Archives du Cantal
- **Alain ROSSI**, notre Président actuel, qui ne se contente pas de présider, mais met la main à la pâte dans tous les domaines sans compter son temps.

Nous souhaiterions que de nouvelles candidatures se manifestent car **5 postes d'administrateurs demeurent vacants** et il faut penser à la relève.

Nous invitons donc tous ceux qui souhaitent participer à la gestion ou à l'animation du Cercle à faire acte de candidature auprès du secrétariat (Jean-Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 - Paris ou [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)).

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à se mettre en rapport auparavant avec moi-même, Alain ROSSI, président, ou Marie-Françoise BRUNEL, vice-présidente.

#### 4- Questions

Après le vote pour la désignation des administrateurs, un temps sera réservé aux questions posées par les participants.

N'hésitez à envoyer vos questions à l'avance, et vous êtes même invités à le faire si vous ne pouvez assister à l'Assemblée. Vous pouvez utiliser à cet effet le **verso du bulletin de participation encarté dans cette revue**.

#### Repas

A l'issue de l'Assemblée, **vers 12 h 30**, tous ceux qui le souhaitent pourront participer au repas qui sera pris en commun, sur place, au restaurant de l'hôtel Le Pariou.

Inscrivez-vous au moyen du bulletin encarté dans ce numéro (à adresser avec un chèque au Trésorier, M. Robert LEOTOING. Le prix du repas sera de 28 € par personne, tout compris (apéritif, vin, café)

## L'après-midi

Pour ceux qui le désirent, une visite du vieil Issoire sera organisée. Indiquez nous si vous désirez y participer sur le bordereau d'inscription à l'AG

### Si vous assistez à l'Assemblée

Envoyez votre bulletin d'inscription avant le 5 mai en précisant si vous assisterez aussi au repas (dans ce cas, n'oubliez pas le chèque), et si vous désirez participer à la visite du vieil Issoire (gratuite)

### Si vous n'assistez pas à l'Assemblée Générale

N'oubliez pas de donner votre pouvoir à une personne qui sera sûrement présente à l'AG. Vous pouvez aussi l'adresser à M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, secrétaire, en le libellant au nom d'un adhérent ou d'un administrateur de votre choix qui assistera à l'Assemblée, ou en laissant le nom du mandataire en blanc.

Les pouvoirs en blanc seront répartis entre les membres présents, étant rappelé qu'aucun d'entre eux ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en application des statuts. Attention donc à la personne à qui vous donnerez votre pouvoir. Vérifiez qu'elle n'a pas déjà reçu son quota !.

### Dans tous les cas

N'attendez pas, afin d'éviter un oubli, pour remplir la partie adéquate du **bordereau encarté au centre de cette revue** et,

- **si vous assistez à l'AG**, adressez-la à M. Robert LEOTOING, 47, rue d'Yerres, 91230 Montgeron (Tél.: 01 6903 5509).
- **si vous n'assistez pas à l'AG**, remettez-la à une personne qui vous représentera

Si vous recevez un ou plusieurs pouvoirs pour voter à cette AG, gardez-les précieusement pour les apporter lors de l'AG. Si vous le préférez, vous pouvez les adresser à J-P. BARTHÉLEMY, qui les gardera pour vous et les restituera lors de l'AG.

Si vous avez reçu des pouvoirs et ne pouvez pas venir à l'AG, envoyez les de même à J-P. BARTHÉLEMY. qui les réallouera à la personne que vous lui indiquerez.

Dans tous les cas, c'est J-P. BARTHÉLEMY qui gère les élections, ainsi que la répartition et la vérification des pouvoirs

## Nos deuils

Au cours des mois écoulés, nous avons perdu plusieurs de nos adhérents ou membres de leurs familles.

Nous avons choisi de vous dire quelques mots des deux personnes qui suivent, car elles ont considérablement œuvré pour la Généalogie et, surtout, pour aider nombre d'entre nous dans leurs recherches.

### Catherine COLLANGE

Elle nous a quittés le 15 novembre 2012.

Elle était membre du CGHAV depuis 1986 et elle avait fait de la généalogie sa passion. Elle n'hésitait pas à apporter son aide dès qu'elle était sollicitée.

Elle avait organisé en septembre 1990 la réunion Livradois-Forez à Sauxillanges avec des visites.

Très attachée à son canton, elle avait dirigé l'association' le « PACS » (Passé Antérieur du Canton de Sauxillanges) qu'elle animait avec enthousiasme, assurant la parution de plusieurs volumes sur l'histoire et la vie de nos communes. (« *La Grande Guerre* », « *Remèdes d'antan et superstition* », « *Les lieux saints* », « *Les maires et élus* », « *Les faits divers* », etc.).

### Denise LAVANDIER,

Elle était membre du CGHAV depuis 1997.

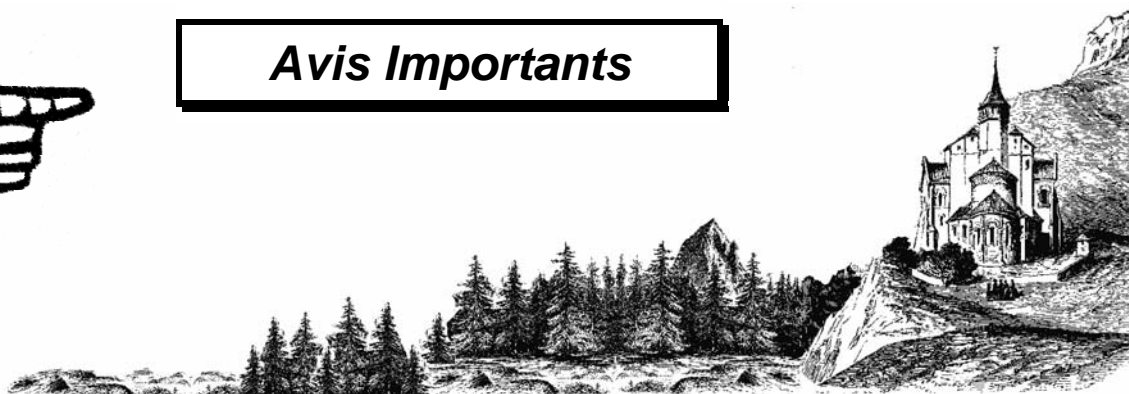
Surtout, elle était membre de l'AGPA (Association Généalogique du Pays d'Arlanc) pratiquement depuis les débuts de cette association, où elle entra au CA en 1998 et en devint trésorière en 1999.

En 2002, après le décès brutal du président-fondateur de l'AGPA, elle en est restée trésorière, mais ne comptait plus son temps pour l'association, disponible pour les permanences, pour les recherches au profit des adhérents, pour contribuer à l'édition de la revue de l'association (« *Nos ancêtres* »)

Pour l'une comme pour l'autre, la perte de la compétence qu'elles apportaient et de l'entraide qu'elles assuraient est tout à fait considérable pour nous tous, et nous voulons vous faire partager nos regrets.



## Avis Importants



### CLERMONT-FERRAND

#### Permanences de la Bibliothèque

**Adresse :** 55, rue de Châteaudun,  
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2013 : les 1<sup>er</sup> lundi, 2<sup>e</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 14h30 à 17h30.

|                 |                                       |                 |  |
|-----------------|---------------------------------------|-----------------|--|
| <b>Mars</b>     | Lundi 4<br>Mercredi 13<br>Vendredi 22 | <b>Avril</b>    | <i>Lundi férié</i><br>Mercredi 10<br>Vendredi 19 |
| <b>Mai</b>      | Lundi 6<br>Mercredi 15<br>Vendredi 24 | <b>Juin</b>     | Lundi 3<br>Mercredi 12<br>Vendredi 21            |
| <b>Juillet</b>  | Lundi 1 <sup>er</sup>                 | <b>Octobre</b>  | Lundi 7<br>Mercredi 16<br>Vendredi 25            |
| <b>Novembre</b> | Lundi 4<br>Mercredi 13<br>Vendredi 22 | <b>Décembre</b> | Lundi 2<br>Mercredi 11<br>Vendredi 20            |

#### A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

[cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr)

ou Mme M.-F. BRUNEL : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

#### Groupe COMBRAILLES-LIMAGNE

La **réunion annuelle 2013** aura lieu à l'Hôtel-Restaurant ANEMOTEL, ZAC des Portes de Riom, le **samedi 20 avril**, de 9h30 à 18 heures.

Tous ceux qui sont intéressés, prennent contact avec **Christine EMERY-DI BELLA** en utilisant le coupon réponse encarté dans cette revue (inscription au déjeuner impérative)

**Christine EMERY DI BELLA** : 06 7707 9885

Courriel: [mumchrist63@yahoo.fr](mailto:mumchrist63@yahoo.fr)

### LYON

#### Permanences à la Bibliothèque

**Adresse :** 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon  
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 heures à 17h00 le **3<sup>e</sup> mardi** du mois et un **samedi** par trimestre de 9 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

#### Prochaines réunions :

**Mardi 19 mars 2013**, 14 heures à 17 heures

**Mardi 16 avril 2013**, 14 heures à 17 heures

**Samedi 20 avril 2013**, 9 heures à 12 heures

**Mardi 21 mai 2013**, 14 heures à 17 heures

**Mardi 18 juin 2013**, 14 heures à 17 heures

**Contacts :** Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

[jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Brigitte LACROIX : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

#### Réunion annuelle du Lyonnais

La **réunion annuelle 2013** aura lieu au local du 39bis rue de Marseille (Lyon 7<sup>e</sup>), le **samedi 16 mars**, à partir de 9 heures.

L'après-midi, Marc CHAPPAT fera une conférence sur « Histoire de l'Infanterie et les recherches militaires »

Un déjeuner est prévu à l'hôtel Best-Western-Charlemagne (23 cours Charlemagne) avec inscription préalable obligatoire (voir encart)

Contacts :

**Jean Marc FAYOLLE** : tél. : 04 2602 5657

Courriel : [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

**Brigitte LACROIX** : tél. : 06 6600 2100

Courriel : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)



## PARIS - RÉGION PARISIENNE

### Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.

Grâce à « La France Généalogique », nous sommes installés dans la salle de la **Maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement**, 5 bis rue du Louvre, 75001 Paris, où la réunion se tient les 1<sup>er</sup> mercredi du mois soit les **6 mars, 3 avril, 8 mai (si possible-vérifier) et 5 juin**, dans les horaires habituels de **14h15 à 18h45**.

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle.

Il est également possible de consulter les outils de recherche dont nous disposons (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005  
[barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538  
[rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

**De 17 heures à 18h45**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

## CONGRÈS NATIONAL DE GÉNÉALOGIE 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 - Marseille

Ce très important congrès qui se tient tous les deux ans, aura lieu, en cette année 2013 à Marseille.

En dehors des communications techniques sur des sujets généalogiques et apparentés, il sera accompagné d'un « Salon de Généalogie » où seront présentes les principales associations membres, comme nous, de la Fédération Française de Généalogie.

Vous pourrez y rencontrer des représentants de toutes ces associations qui pourront vous aider dans vos recherches.

Le « Salon de la Généalogie » et ses exposants sont accessibles librement pour un coût très modeste.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site internet dédié au Congrès :

<http://www.congresgenealogie2013.fr>

## LES GÉNÉALOGIQUES 2013

Comme il y a deux ans, un salon de la généalogie se tiendra à **Paris**, le **dimanche 10 novembre** (retenez bien cette date), de 9h30 à 18 heures, dans les Salons de l'Aveyron, 17 rue de l'Aubrac, Paris 12<sup>e</sup>.

Comme il y a deux ans, nous y serons pour vous y accueillir, mais vous pourrez aussi y rencontrer les membres d'autres associations généalogiques de province et de la région parisienne.

### Les anciennes familles bourgeoises dans les insinuations judiciaires de Riom

L'énorme travail de dépouillement entrepris par **Eric TIXIER** arrive maintenant à son terme avec un septième volume traitant des années 1539 à 1570.

Ce volume est en souscription au prix de 38.30 euros, franco de port (publication prévue le 20 février 2013)

Il vient compléter les 6 précédents volumes (T. I 1650-1703 ; T.II 1621-1649 ; T.III 1606-1620 ; T.IV 1589-1605 ; T.V 1578-1588 ; T.VI 1571-1577)

L'ensemble de ces volumes est disponible chez l'auteur au prix individuel de 50 euros auxquels il faut ajouter les frais de port (5,50 pour 1 vol ; 9,75 pour 2 ; 11,70 pour 3 à 5 ; 13,95 pour 6 à 11)

Ses autres ouvrages (Notaires, Fiefs, etc.) sont également tous disponibles et peuvent lui être commandés.

Adresse : M. Éric TIXIER  
4 rue Cuvier  
63000 Clermont-Ferrand

### Une information gourmande

Lors de l'AG 2012, vous aviez pu assister à une conférence d'**Hélène MARTIN** sur les fruits confits d'Auvergne.

Après s'être passionnée pour l'histoire des fruits confits dans le Puy-de-Dôme, Hélène MARTIN est passée aux travaux pratiques en ouvrant, en décembre dernier, un magasin *Aux Délices des Puys*, spécialisé dans les gourmandises d'Auvergne.

Ce magasin se situe au 4 rue Jules-Guesde, à Clermont-Fd.

On y trouve une sélection de pâtes de fruits, fruits confits, confitures, sirops et chocolats.



## INFORMATIONS DIVERSES

par la Rédaction

### Recensements de population

(infos J.F. CROHAS et Michèle BREGIROUX)

Les **AD 43** ont récemment mis en ligne les recensements de populations de 1846 à 1936 :

<http://www.archives43.fr/article.php?laref=97&titre=listes-nominatives-des-recensements-de-population>

Les **AD 15** les ont mis en ligne depuis plusieurs années. Voir dans « recherches thématiques » puis « autres documents numérisés » (où figurent aussi les **tables de successions et absences**)

Ce n'est malheureusement pas encore le cas pour les **AD du Puy-de-Dôme**. Les recensements sont consultables en salle de lecture, sur microfilms, certains de très mauvaise qualité, la photo est quasi impossible. (J.F. CROHAS a photographié en Mairie les recensements de Marat de 1896, 1901, 1906, 1911 et 1921 pour ses recherches personnelles et saisi sur Excel les années 1901, 1906, 1911, 1921 qu'il peut communiquer à ceux qui seraient intéressés. Si certains ont fait le même type de travail sur d'autres communes, il pourrait être envisagé de les mettre en commun.

### Registres matricules

(infos J-F. CROHAS et Geneviève LE BLANC)

Pour ceux qui souhaitent retrouver la carrière militaire d'un ancêtre, la consultation des **Registres Matricules** est indispensable.

Ceux-ci n'étaient librement consultables que pour les conscrits étant nés il y a plus de 120 ans donc en 1891, de la classe 1911.

Un arrêté récent ouvre cette consultation jusqu'à la classe 1921 (nés en 1901) : « *Par dérogation au 2° de l'article L. 213-2 du code du patrimoine susvisé, peuvent être librement consultés, dans les fonds d'archives publiques relatifs à la Première Guerre mondiale, les documents suivants : - registres matricules du recrutement militaire des classes ayant servi durant la Première Guerre mondiale et non encore librement communicables (classes 1912-1921).* »

Toutefois si la feuille de matricule contient des données médicales il vous sera nécessaire de montrer celle-ci au responsable de la salle des archives afin qu'elle juge sur la communication ou non de ce document. Et pour prendre celle-ci en photo une dérogation devra être demandée par écrit aux AD. Voir l'article « *communicabilité des registres matricules de la Grande Guerre* » sur le site de la Revue Française de Généalogie (<http://www.rfgenealogie.com>)

Pour le Cantal, la Haute-Loire et le Puy de Dôme, ces registres sont consultables en salle de lecture.

Pour le Puy de Dôme ils sont en ligne sur le site des AD jusqu'à la classe 1911, mais il n'est pas envisagé de prolonger la mise en ligne jusqu'aux registres de la classe 1921, l'arrêté du 20 décembre 2012 publié au *Journal officiel* du 3 janvier 2013 instituant **uniquement** une dérogation générale pour la **consultation**.

### Archives de la ville d'Aurillac

En vertu d'une convention, la ville d'Aurillac a confié aux Archives départementales le classement et la conservation des archives municipales des origines au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Nicolas LAPARRA a revu et complété le classement de ces documents, dont l'inventaire est désormais en ligne :

- archives antérieures à 1789 : <http://archives.cantal.fr/ark:/16075/a0113280863719ZyO9q>;
- archives postérieures à 1789 : <http://archives.cantal.fr/ark:/16075/a011328086374VqQwV4>

### Prénoms révolutionnaires

(par Jean Pierre BARTHÉLEMY)

Dans le précédent numéro, l'article sur « *L'agitation onomastique de l'an II* » a porté notamment sur les prénoms révolutionnaires. Dans son complément à la généalogie des CONCHON, publié dans ce numéro, André THOMAS nous fait découvrir un autre prénom qui n'a pas l'élan insurrectionnel de beaucoup d'autres, mais qui traduit bien la philosophie des Robespierriens, alors au pouvoir : celui de **Déiste** donné le 20 prairial an II par Jean CONCHON, alors « *agent national* », à son second fils qui sera ultérieurement prénommé *Hippolyte*.

Ce même jour, 20 prairial, on célébrait à Paris la première fête dédiée à l'Être Suprême : Robespierre mettait le feu à une statue de l'Athéisme aux Tuileries avant de se rendre, à la tête de la Convention, au Champ de Mars pour rendre hommage au « *Père de l'Univers, suprême intelligence* ».

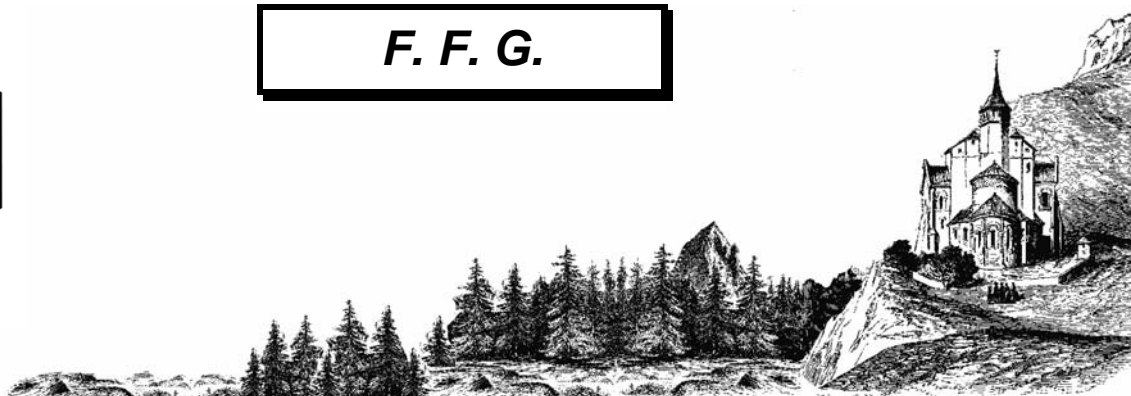
Dans l'article précité, un lecteur attentif nous signale 2 **errata** :

p. 208 : lire décret du 25 (*et non du* 5) vendémiaire (16 octobre 1793)

p. 210 : lire ordonnance royale du 28 (*et non du* 8) juillet 1814



**F. F. G.**



## LA PAGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

par la Rédaction

### Archives départementales de la Charente

Fin 2012, en votant le budget 2013, le Conseil général de la Charente décidait de faire payer l'accès internet au registres de l'état-civil ancien.

Cet accès payant n'a rien de négligeable, puisqu'il représente une facturation de 2 € pour 2 jours, 20 € pour un mois et 200 € pour un an.

Vous imaginez la stupeur des utilisateurs réguliers, d'autant plus grande que :

- cette facturation ne s'adresse qu'aux consultations des registres d'état-civil et non aux autres documents mis en ligne. Elle ne touchera donc quasiment que les généalogistes amateurs
- le président du Conseil général, 3 de ses conseiller généraux, une sénatrice et une députée de la Charente, étaient signataires, en 2010, de « *L'appel pour une généalogie libre* » qui refusait « *la marchandisation de la généalogie* ». Cette députée interpellait alors le gouvernement (14.09.2010) sur le fait que les archives publiques puissent « *se trouver au cœur d'enjeux commerciaux* »

Dès début janvier, le président du Cercle Généalogique Toulousain lançait une pétition sur internet contre cette initiative.

Dans le même temps, au nom de tous les généalogistes amateurs et bénévoles, membres de cercles fédérés (ce qui est notre cas), le président Michel SÉMENTERY adressait au président du Conseil Général de Charente la lettre suivante

*Pantin, le 03 janvier 2013*

*Monsieur le Président du Conseil Général  
16000 Angoulême*

*Objet :  
paiement pour consultation en ligne des archives d'état civil*

*Monsieur le Président,*

*Nous avons appris, par la presse, que le Conseil Général de la Charente s'apprêtait à faire payer la consultation en ligne (internet) des registres paroissiaux et d'état civil lors de leur mise en service prévue début 2013.*

*Nous vous rappelons que depuis la Révolution, le grand principe a été de permettre l'accès libre et gratuit aux archives. Que celles-ci soient accessibles via le net ne devrait pas remettre en cause ce principe fondamental.*

*Par ailleurs, certains départements, qui avaient adopté ce système payant, l'ont abandonné car la rentabilité de l'opération était nulle voire négative.*

*D'après les renseignements que nous possédons, ne sont concernés que les registres paroissiaux et d'état civil consultés majoritairement par les généalogistes amateurs, les autres archives (cartes postales, cartes et plans etc.) demeurant en accès gratuit. Cette décision, qui n'a pour but que d'impacter les généalogistes amateurs, provoque une rupture d'égalité entre les citoyens.*

*Nous souhaitons et espérons que vous reviendrez sur votre délibération, votée lors de l'examen du budget primitif 2013, instituant cette discrimination.*

*Nous nous réservons, en conséquence, le droit d'ester en justice pour défendre l'égalité d'accès pour tous les citoyens, et particulièrement les généalogistes amateurs, aux différentes archives*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.*

On ajoutera à ces informations que le seul autre département dont l'accès à l'état civil est payant est le Calvados (avec un tarif identique).

Les deux autres départements payants, la Savoie et la Meurthe-et-Moselle, ont abandonné leur facturation en 2012, en constatant que les coûts de gestion étaient à peine inférieurs aux rentrées générées par les abonnements.

Inutile de dire que cet abandon a fait bondir d'un coup le nombre de consultations de ces archives.



## Puy de Dôme



### LES NOUVELLES TABLES DISPONIBLES POUR LE PUY-DE-DÔME

par Marie Françoise BRUNEL (cghav-964)

Contrairement aux années précédentes, et tenant compte des moyens informatiques d'édition pour les tirages sur papier de ces tables, il nous est apparu de manipulation plus facile de donner immédiatement le prix de cession de ces tables, plutôt que d'en indiquer le nombre de pages.

Les prix de cession demeurent les mêmes et représentent 0,45 € par page comportant un nombre d'actes variables suivant l'importance des informations qui peuvent obliger d'effectuer les impressions « à l'italienne » (au maximum 80 actes de baptêmes par page, mais aussi 30 mariages avec les témoins et la double indexation, époux et épouses). Les prix indiqués sont franco de port.

Pour des commandes spéciales, par exemple des compléments à d'anciennes tables achetées autrefois, se renseigner auprès de [cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr) ou, par courrier à CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand

#### Mariages

| Insee | Paroisse/Commune    | Note             | Années concernées | Prix cession |
|-------|---------------------|------------------|-------------------|--------------|
| 63016 | Augerolles          | nouvelle édition | 1601-1719         | 14,80 €      |
| 63016 | Augerolles          | nouvelle édition | 1720-1792         | 14,40 €      |
| 63027 | Baffie              |                  | 1697-1792         | 0,90 €       |
| 63122 | Courgoul            |                  | 1692-1791         | 2,70 €       |
| 63132 | Cunlhat             | nouvelle édition | 1670-1729         | 11,25 €      |
| 63132 | Cunlhat             | nouvelle édition | 1730-1791         | 12,60 €      |
| 63195 | Lezoux : St Pierre  |                  | 1730-1792         | 14,40 €      |
| 63380 | St Nectaire         |                  | 1659-1729         | 5,80 €       |
| 63393 | St Rémy sur Durolle |                  | 1673-1729         | 7,60 €       |

#### Baptêmes, Naissances

|       |                 |  |                               |         |
|-------|-----------------|--|-------------------------------|---------|
| 63077 | Chambon sur Lac |  | 1730-1792                     | 20,20 € |
| 63122 | Courgoul        |  | 1692-1791                     | 9,00 €  |
| 63184 | Lachaux         |  | 1693-1792                     | 17,10 € |
| 63184 | Lachaux         |  | 1793-1907                     | 18,00 € |
| 63271 | Paslières       |  | 1698-1729                     | 8,50 €  |
| 63380 | St Nectaire     |  | 1571-1575,1599-1607,1615-1669 | 13,50 € |
| 63380 | St Nectaire     |  | 1670-1729                     | 19,80 € |
| 63380 | St Nectaire     |  | 1730-1759                     | 10,30 € |
| 63380 | St Nectaire     |  | 1760-1792                     | 12,10 € |
| 63391 | St Rémy de Blot |  | 1793-1935                     | 14,80 € |

#### Sépultures, Décès

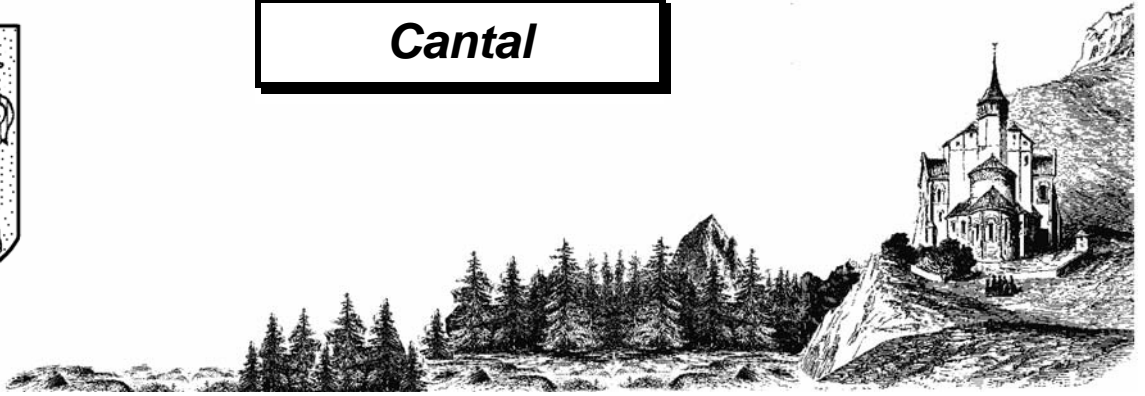
|       |                 |  |                     |         |
|-------|-----------------|--|---------------------|---------|
| 63122 | Courgoul        |  | 1692-1791           | 7,20 €  |
| 63077 | Chambon sur Lac |  | 1730-1792           | 8,10 €  |
| 63184 | Lachaux         |  | 1693-1792           | 7,20 €  |
| 63184 | Lachaux         |  | 1793-1907           | 17,10 € |
| 63380 | St Nectaire     |  | 1604-1607,1662-1729 | 6,30 €  |
| 63380 | St Nectaire     |  | 1730-1792           | 19,80 € |

#### Auteurs des relevés et des saisies, que nous remercions très sincèrement :

Mesdames ABADIE, BESSET, BRUNEL, COLLANGE (†), DEVRIENDT, DUSSERT-BELIN, GUYONNET, LACOUTIÈRE  
Messieurs BATISSE, BOIS, CHORIER, COUYRAS, DARROT, PONCHON



## Cantal



### HISTOIRE DE MONTSALVY Village de Haute-Auvergne

par Marie GASTON (*écrivain installée à Montsalvy*)

#### Les origines

Il est difficile de dater avec précision l'origine du village de Montsalvy. Ce qui est certain c'est que les premiers édifices : le « moutier » (monastère), l'église et une maison faisant office d'hospice, ont été érigés sur des terrains donnés par BÉRANGER, vicomte de Carlat et fils de Richard II, à GAUSBERT, qui souhaitait développer à cet endroit l'esprit civilisateur du christianisme. L'acte de donation a été daté de 1030. Il s'agit sans aucun doute d'une erreur de copiste car la donation a été consentie sous le règne de Philippe 1<sup>er</sup> qui n'est monté sur le trône qu'en 1060. La donation est donc postérieure à cette date, ce qui est corroboré par l'arrivée présumée de GAUSBERT à Montsalvy vers 1060.

GAUSBERT serait né vers l'an 1000. Il aurait exercé son ministère près de la ville de Thiers, avant de devenir ermite au Puy-en-Velay, puis au monastère de Saint-Amans de Rodez où sa vocation s'épanouit dans la règle de Saint-Augustin. C'est là qu'il remarque un jeune religieux du nom de BERNARD qu'il va convaincre de l'accompagner. GAUSBERT se serait ensuite rendu à Montsalvy vers 1060, décidant de s'y installer.

Idee curieuse que celle-ci ! Le lieu, une terre en friche, est occupé par des brigands. Il est triste, battu des vents qui descendent sans concession depuis les monts du Cantal, balayant le plateau avec rigueur.

De plus, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, à l'approche du XI<sup>e</sup> et de la rumeur d'une prochaine fin du monde, on ne bâtissait plus ! Mais GAUSBERT ne cède pas à la panique. Il croit au contraire en l'avenir de son projet. Les premières constructions semblent débiter au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

#### *Montsalvy est né !*

Sa population est alors d'environ 25 habitants.

#### L'église

Les parties les plus anciennes datent donc du XI<sup>e</sup> siècle (abside, chœur et transepts, ainsi que le commencement de la nef et un petit clocher). Construit en granite et en

schiste, l'édifice semble avoir été achevé au XV<sup>e</sup> siècle. La toiture est en lauzes.



#### Le monastère

Il fut fondé vers 1050. Des donations furent faites au monastère. Un grand nombre de bénéfices retranchés des évêchés de Clermont, Rodez et Cahors lui furent attribués. Composé d'une salle capitulaire, de dépendances et d'un réfectoire, il s'est érigé autour d'un puits et sans doute d'un jardin de plantes médicinales.



## La maison hospice

Construite à côté du monastère, c'était l'un des premiers hospices connu en Haute Auvergne. Refuge salutaire pour les pauvres ou les voyageurs, elle eut son utilité, mais ne devint jamais établissement de soins.

## Etymologie du nom : Montsalvy

Trois versions s'opposent :

1/ *Mont de salvius* : Salvius était un saint très renommé chez les francs.

2/ *Mons salvi* : Mont du sauvé. Cette hypothèse ferait allusion aux secours prodigués aux pauvres et aux voyageurs dans l'hospice de Montsalvy créé en même temps que le monastère et qu'on nommait « sauveté ».

3/ *Mons salutis* : Bâtie sur une friche abandonnée aux larrons et aux brigands, Montsalvy serait devenu le « Mons salutis », le mont du salut. C'est cette dernière hypothèse qui plait le plus à nos contemporains.

Pourtant d'après l'ouvrage de l'abbé MURATET paru en 1843 : « *Notice historique sur Montsalvy, sur son église et sur son ancien monastère* » c'est la première hypothèse qui semble la plus probable.

## Administration de Montsalvy sous Saint Gausbert

### Administration religieuse

Après la période du défrichement et de l'érection des bâtiments sous l'égide de Saint Gausbert, puis Saint Bernard, on assiste à la création d'une paroisse à Montsalvy entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup>. Jusqu'en 1317, celle-ci relève du diocèse de Clermont et ensuite de celui de Saint-Flour.

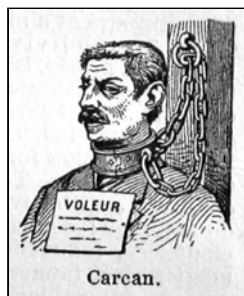
### Administration civile

Comme ailleurs à cette époque, elle est confiée à 2 consuls \* nommés par le prévôt. Les quelques écrits qu'il a été possible de consulter en 1840 par l'abbé MURATET, mentionnent les noms de LAGARDE, ASTIÉ, GOUTAL, CASSÈS, GUY, PUECH, MONTARNAL ...

La friche occupée autrefois par les brigands est devenue un lieu florissant aux foires renommées.

### Administration judiciaire

Un juge et un procureur fiscal sont nommés par l'abbé de Montsalvy.



Pour certains délits, la justice de Montsalvy infligeait la peine du **carcan** : le condamné était attaché par un collier de fer, à un poteau dressé sur la place de Peyre, au centre du village. Un écriteau faisait connaître son nom, son domicile sa peine et sa condamnation.

\* Les consuls étaient pour les provinces du midi, des officiers municipaux, comme l'étaient les échevins à Paris, Lyon et Marseille.

## La fin du monastère

Deux lois de 1789 et 1790 suppriment le monastère.

Le 9 janvier 1794 sur la grande place, le maire fait lecture d'un discours très républicain. Quelques jours plus tard, l'assemblée du peuple décide à l'unanimité, la démolition du clocher de l'église abbatiale et confie la tâche à un charpentier local qui est, en même temps, officier communal. Les confessionnaux dans l'église sont également détruits durant cette époque tourmentée.

Lors de la Terreur, l'abbé Jean Pierre de MEALLET de FARGUES, qui était devenu abbé de Montsalvy par permutation avec l'abbé GASTON, ne renia pas sa croyance. Il resta fidèle aux principes de l'église catholique et fut regardé comme un prêtre non-assermenté. Il fut alors obligé de se réfugier en son château de Faulat, commune de Marcolès, pour ne pas être obligé de sortir de France. Mais il fut dénoncé, arrêté par des révolutionnaires et conduit à Figeac, puis à Cahors. Condamné à mort comme prêtre réfractaire, il sera exécuté revêtu de ses ornements sacerdotaux, le 24 septembre 1794.

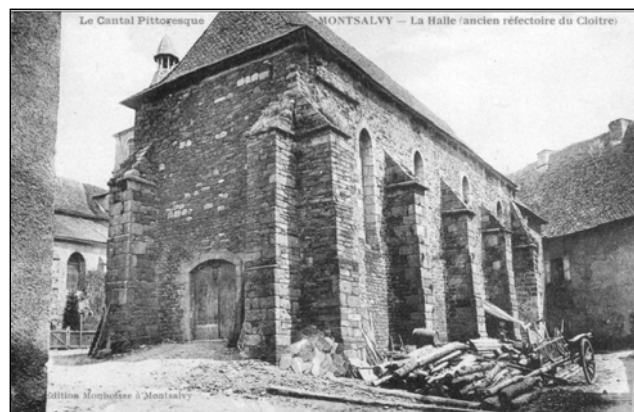
Un seul prêtre, à Montsalvy, a prêté serment à la Constitution civile du clergé, plus tard il se rétracta.

Un autre simula même la folie pour ne pas jurer.

## Que deviennent les bâtiments à cette époque ?

Le réfectoire des moines est racheté par la commune en 1791. Il a alors servi de mairie et d'école.

Une tour adossée au réfectoire et qui abritait la prison fut achetée tour à tour par un particulier puis par la municipalité et elle fut finalement démolie en 1869 en raison de sa vétusté et des dangers qu'elle représentait.



## Les châteaux de Montsalvy

### 1/ Le château de Mandulphe

Il était situé au nord, au lieu-dit : le Puy de l'Arbre, point culminant connu plus anciennement sous le nom de Puy Lac ou Montem altum. Le château a, sans doute, été érigé sur un monticule artificiel, une motte castrale.

Lorsque BÉRANGER donne à GAUSBERT les terrains pour construire le monastère, le château de Mandulphe est déjà en ruine. L'acte de donation fait état de « terrains situés dans les dépendances du château de Mandulphe. (castellum Mandarulphum) »

Ce château fort, appartenait à BÉRANGER, vicomte de Carlat. Il lui fut enlevé et devint la propriété de la famille d'ARMAGNAC. Jacques d'ARMAGNAC ayant conspiré contre Louis XI, fut condamné à mort et massacré le

4.08.1477 à Paris (décapité dans la halle, ses enfants placés sous l'échafaud pour recevoir sur eux le sang de leur père, avant d'être enfermés plusieurs années à la Bastille dans des cachots invivables). Comme il était habituel dans ces cas, le château du condamné fut détruit, sur l'ordre de Louis XI, dès la condamnation à mort.

En 1834, une fontaine pavée a été retrouvée sur les lieux ainsi qu'une girouette, privilège seigneurial.

Enfin lors de la mesure de l'arc du méridien terrestre par DELAMBRE et MÉCHAIN, au Puy de l'Arbre, les deux astronomes notèrent « *des vestiges d'un ancien château fort environné de fossés et de retranchements.* »

## 2/ Le château de Montsalvy

On ne connaît pas exactement l'origine du château de Montsalvy. Il aurait été construit sur l'emplacement des anciens remparts.

En 1787, il appartient à Antoine DELMAS, notaire royal. En effet, cette année-là, celui-ci obtient l'autorisation de faire construire une salle au-dessus de la porte d'Entraignes, porte mitoyenne à sa propriété. Une tour ronde est ajoutée au château au cours du même siècle.

Le fils d'Antoine DELMAS, Joseph-Noël sera le premier conseiller général du canton de Montsalvy.

Son petit-fils, Jean-Justin DELMAS s'inscrit au barreau d'Aurillac après des études de droit et s'engage dans la carrière préfectorale.

Préfet de Mâcon en 1840, il abandonne ses fonctions humanitaires qui l'avaient conduit à créer une école agricole et de nombreuses fondations. Il devient alors préfet de la Haute-Garonne. Puis il devient secrétaire général au Ministère de l'Intérieur et directeur du Mont de Piété.

Le fils de Jean-Justin DELMAS, Albert-Joseph, entre dans la diplomatie en 1851 au Brésil puis à Berne et à Turin. Préfet de l'Hérault puis du Puy-de-Dôme jusqu'en 1873. Il occupera de nombreuses fonctions (Conseil d'Etat et Cour des Comptes) avant de s'éteindre en son château

de Montsalvy le 25 mai 1914. Ses descendants ont cédé le château à la commune, à charge d'y créer une maison de retraite.

## Montsalvy au XXI<sup>e</sup> siècle

L'histoire suit son cours. Montsalvy a été mis en valeur avec talent pour le plaisir de ses habitants et de tous ceux qui viennent le visiter.

Le cloître accueille chaque été des expositions dans le réfectoire des moines restauré avec compétence. La dernière exposition en 2011, est celle qui présenta les objets, livres, diplômes, médailles, photographies légués à la commune par les descendants de Marcelin BOULE. En effet le grand homme est né à Montsalvy en 1861. Professeur de paléontologie, il fut le premier Directeur de l'Institut de Paléontologie humaine fondé en 1910 par le prince Albert 1<sup>er</sup> de Monaco.

Un « parcours du patrimoine » de Montsalvy est aussi possible grâce à une brochure mise à la disposition des visiteurs à l'Office du Tourisme. Ainsi vous pourrez découvrir le château, le monastère, l'église abbatiale avec son chevet roman, la rue des tisserands, les portes de la ville close.

Depuis quelques années la salle capitulaire, dans le cloître, est devenue la salle du « Trésor d'Art Sacré du Pays de Montsalvy » : un cadre somptueux pour accueillir et mettre en valeur, calices, ostensoirs, chasubles brodées confiés par les municipalités du canton.

*Pour finir, voici un modeste conseil de l'auteur (non moins modeste) de cet article aux historiens de passage à Montsalvy :*

**Amis, attention !  
Tous ceux qui viennent à Montsalvy  
pour découvrir son passé historique,  
risquent l'addiction...**

### Sources de cet article :

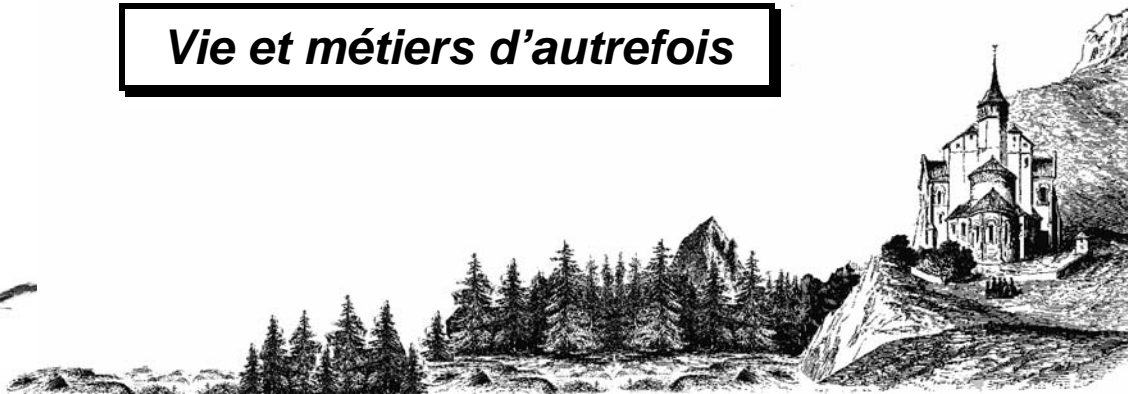
- Monographie des villes et villages de France : *Histoire de Montsalvy* par l'abbé MURATET réédition de l'ouvrage initial daté de 1840. Paris, Res Universis,
- *Montsalvy Une description, une histoire* par Abel BEAUFÈRE, Imprimerie Gerbert Aurillac
- *Montsalvy : Une cité en châtaigneraie cantalienne* P.F. ALEIL-MONTARNAL et R.GASTON-CRANTELLE Impr. mod. Aurillac



Ci-contre l'exécution en 1477 de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, condamné par Louis XI. Ses enfants (7 et 9 ans), en robe blanche, furent placés sous l'échafaud pour recevoir son sang et en rester tachés. Après leur enfermement à la Bastille, l'aîné devint fou, mais le second s'en sortit et pu raconter l'histoire



## Vie et métiers d'autrefois



### LES TREMBLEMENTS DE TERRE HISTORIQUES - EN AUVERGNE

par Guy PERRIER (cghav-3673)

*Professeur honoraire de l'université Joseph - Fourier de Grenoble*

*Directeur honoraire de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble*

Auvergnat de souche et membre du CGHAV, j'ai été professeur de sismologie durant de nombreuses années à Paris, Grenoble et Lyon, j'ai donc lu avec intérêt l'article sur les tremblements de terre en Auvergne signé par J.M. FAYOLLE, L. RODET, J. PAGEIX, G. LE BLANC et D. GROISNE dans le numéro d'août 2012 (N° 141) de la revue du CGHAV, « A moi Auvergne ! ». Je pense en effet qu'il est très important que les généalogistes et les historiens s'intéressent à ce type de sujet. Dans un pays à sismicité modérée comme l'est la France, il est indispensable de compléter les observations obtenues à partir des données expérimentales, recueillies sur une période relativement courte, de l'ordre du siècle (en France, les premiers sismogrammes datent du début du XX<sup>e</sup> siècle), par les données fournies par la sismicité historique. En associant les deux types de données, il est alors possible de définir, en liaison avec les tectoniciens, les zones sismiques à risque et de proposer des normes parasismiques pour s'en protéger.

En ce qui concerne la région Auvergne, les premières études historiques furent publiées dans les années 1960 par l'abbé Henri PELLETIER et par le Bureau Central Sismologique Français (BCSF) situé à l'Institut de Physique du Globe de Strasbourg, sous la direction de Jean-Pierre ROTHÉ. Elles se sont poursuivies au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), en premier lieu par Jean VOGT, puis par un groupe rassemblant le BRGM, EDF et l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN), qui publiait fin 1996 une synthèse sur mille ans de séismes en France.

Parallèlement, une synthèse regroupant données historiques et expérimentales en Auvergne, était publiée en 1995 par Jacques DOREL responsable de la sismologie à l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC) associé à Daniel FOURVEL et Georges DONNADIEU. Ces auteurs sont en partie cités dans la publication du CGHAV.

J'ai donc profité de l'opportunité qui m'avait été offerte par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, qui venait de m'élire membre titulaire,

en reprenant toutes les données existantes sur la sismicité auvergnate et en les comparant entre elles. Mes conclusions ont fait l'objet le 6 avril 2005 d'une conférence devant l'Académie, puis d'une publication dans le tome CVI - Numéro 766-767 de juillet-décembre 2005 du « Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne » sous le titre « Structure profonde et sismicité de l'Auvergne », revue qui peut être trouvée dans la bibliothèque du CGHAV. C'est donc avec l'esprit « critique » du sismologue et l'autorisation de l'Académie que je vous fais part des conclusions auxquelles je suis arrivé dans l'état actuel de nos connaissances. Des rectifications plus ou moins importantes, rendues nécessaires par l'ambiguïté de certaines sources, ont été apportées à l'article de l'ASBLA.

La sismicité historique s'appuie sur les textes anciens qui décrivent les effets et dégâts observés dans le passé à la suite d'un séisme, qu'on peut relier à une échelle d'intensité variant du degré I au degré XII (à ne pas confondre avec la magnitude « M » déduite de la mesure du mouvement du sol ; l'abbé PELLETIER, dans son article de 1969, avait fait cette erreur qu'il a corrigée par un erratum) : elle donne une position approximative du séisme placé au centre de la zone d'intensité maximale.

Etablir la sismicité historique d'une région est donc une tâche difficile qui nécessite une collaboration étroite entre historiens et sismologues. Il est évident que seuls sont retenus les plus gros tremblements de terre (Intensité  $\geq$  V), les textes écrits étant plus nombreux quand on se rapproche de l'époque récente.

Pour rester le plus objectif possible, nous présentons dans le tableau 1 un extrait de l'échelle d'intensité, et dans le tableau 2 les séismes auvergnats (au sens de la région Auvergne) limités aux intensités maximales supérieures ou égales à V. La limite V-VI sépare les effets vibratoires ressentis d'un côté, des premiers dégâts de l'autre.

En Auvergne, les intensités maximales observées vont de V à VIII.



**ÉCHELLE D'INTENSITE SIMPLIFIÉE EMS 98**

Cette échelle d'intensité européenne est utilisée en France depuis janvier 2000.  
Elle est définie à partir des effets ressentis par la population et/ou des dégâts subis par les constructions.  
Elle remplace l'ancienne échelle MSK 1964

| Degré | Secousse  | Effets du tremblement de terre sur   |   |   |
|-------|---|--|---|---|
|       |   | Personnes  | Bâtiments   | Nature  |
| I     | imperceptible   | Non ressenti   |   |   |
| II    | rarement perceptible  | Ressenti sporadiquement (étages supérieurs)                                  |   |   |
| III   | faible  | Ressenti par quelques personnes au repos dans leur habitation                | Léger balancement des objets suspendus ou des lustres   |   |
| IV    | largement observée  | Ressenti dans les maisons ; qq. dormeurs éveillés                            | Vibration des portes, fenêtres et assiettes.<br>Balancement des objets suspendus  |   |
| V     | forte   | Ressenti par qq. personnes à l'extérieur.<br>Réveil général des dormeurs     | Constructions agitées d'un tremblement général ; forte vibration des objets   |   |
| VI    | dégâts légers   | Ressenti par tous.<br>Grande frayeur.<br>Qq. personnes sortent à l'extérieur | Chute des objets de petite taille ; fissuration des plâtres et chute de débris  | Crevasses isolées dans terrain humide                 |
| VII   | dégâts  | La plupart des personnes sont effrayées et se précipitent dehors             | Mobilier renversé ; chute générale des objets ; les bâtiments ordinaires modérément endommagés. Fissuration des murs. Chutes de cheminées | Glissements de terrain isolés sur des versants raides |
| VIII  | dégâts importants<br><b>AUVERGNE (29/06/1477 et 26/01/1579)</b>                     | Frayer et panique  | Les constructions subissent des dommages importants avec des effondrements partiels   | Changement des sources, glissement de talus           |
| IX    | Destructions<br><b>PROVENCE (11/06/1909)</b><br>(épïcèntre entre Rognes et Lambesc) | Panique  | Beaucoup de bâtiments s'effondrent en partie ou entièrement selon la qualité de la construction   | Crevasses dans terrain ; beaucoup de glissements      |
| X     | très destructive  | Panique générale   | Beaucoup de constructions s'effondrent quelle que soit la qualité   | Rails tordus, glissements de terrain sur versants     |
| XI    | dévastatrice  |  | La plupart des constructions s'effondrent   | Modifications du sol, tsunami                         |
| XII   | catastrophique  |  | Pratiquement toutes les structures au-dessus et au-dessous du sol sont fortement endommagées ou détruites                                 | Bouleversement de la topographie ; tsunami            |

**N.B.** Dans cette classification, le nombre de victimes ne joue aucun rôle.

Ces séismes sont reportés sur la carte géographique de sismicité en Auvergne. Nous nous référons aux trois sources disponibles : celles d'Henri PELLETIER (1969), de Jean VOGT (BRGM, 1979) et de LAMBERT et coll. (IPSN, BRGM, EDF, 1996). Ces sources ne coïncident pas toujours. Les dates et cercles en grisé apparaissent seulement chez PELLETIER et/ou VOGT ; ceux en hachures gauche-droite, chez LAMBERT et coll ; ceux en hachures droite-gauche dans les trois sources, ce qui les rend quasiment certains.

Le bilan actuellement connu est donc le suivant : 5 séismes aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ; 6 aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; 15 au XIX<sup>e</sup> siècle, 14 au XX<sup>e</sup> siècle. Si on compare leur distribution géographique avec celle de la sismicité instrumentale connue depuis les années 1980, on voit que ces séismes se placent tous dans les zones récemment actives.

## Sismicité historique de l'Auvergne (intensité ≥ 5)

QD = code de fiabilité (A = bon, B = assez sûr, C = incertain)

### XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles

| Date                         | QD | Lieu supposé                                   | Long (°E) | Lat (°N) | Inten. max | Nb Obs | Nb Sources |
|------------------------------|----|--|-----------|----------|------------|--------|------------|
| 1450                         | C  | <u>Limagne</u><br>(Riom)                       | 3,12      | 45,88    | VII        | 2      | 4          |
| 29/06/1477<br>(6/8)<br>5<M<6 | B  | <u>Limagne</u><br>(Orcival, Riom,<br>Clermont) | 3,10      | 45,83    | VII-VIII   | 13     | 26         |
| 1/03/1490<br>5,5<M<6,3       | A  | <u>Puys</u><br>(Clermont, Riom,<br>Orcival)    | 2,97      | 45,83    | VIII       | 14     | 33         |
| 26/01/1579                   | A  | Région Sud Berry                               | 2,00      | 46,58    | VII        | 19     | 27         |
| 8/03/1594                    | ?  | Riom   | ?         | ?        | ?          | ?      | Pelletier  |

### XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles

|            |   |                              |      |       |      |   |           |
|------------|---|------------------------------|------|-------|------|---|-----------|
| 16/09/1631 | A | Le Puy                       | ?    | ?     | V    | 5 | 2         |
| 27/10/1646 | A | Le Puy                       | ?    | ?     | V    | 3 | 7         |
| 6/09/1752  | A | <u>Limagne</u><br>(Clermont) | ?    | ?     | V-VI | 2 | 7         |
| 1765       |   | Riom                         | ?    | ?     | ?    | ? | Pelletier |
| 24/06/1772 | A | Le Puy                       | 3,88 | 45,03 | VI   | 5 | 7         |
| 1796       |   | Riom                         | ?    | ?     | ?    | ? | Pelletier |

### XIX<sup>e</sup> siècle

|                          |        |  |      |       |           |         |           |
|--------------------------|--------|--|------|-------|-----------|---------|-----------|
| 9/10/1833                | A      | <u>Vallée Allier</u><br>(région d'Issoire)                 | 3,18 | 45,58 | VI-(VII)  | 13      | 9         |
| 18/10/1833               | A      | <u>Vallée de l'Alagnon</u><br>(Blesle)                     | 3,20 | 45,33 | VII       | 29      | 6         |
| 10/02/1839               | A      | <u>Limagne</u><br>(Aigueperse)                             | 3,20 | 46,02 | V-VI      | 3       | 5         |
| 27/12/18431<br>0/01/1844 |        | <u>Monts Dore</u>  |      |       | VI ?      |         | Pelletier |
| 16/06/1857<br>16/06/1857 | B      | près Pontgibaud  | ?    | ?     | V<br>V-VI | 10<br>8 | 13<br>6   |
| 13/05/1859               | A      | près Monistrol-sur-Loire                                   | 4,17 | 45,28 | V         | 3       | 2         |
| 18/09/1863<br>19/09/1863 | A<br>A | <u>Monts-Dore</u><br>(Le Mont-Dore)                        | 2,82 | 45,57 | V         | 7<br>7  | 5<br>4    |
| 5/08/1868                | A      | Le Puy   | 3,88 | 45,03 | V         | 7       | 7         |
| 12/09/1877               | A      | <u>Monts de la<br/>Madeleine-Bois Noirs</u><br>(St-Romain) | 3,82 | 45,87 | VI        | 23      | 15        |
| 1/03/1881                |        | Limagne et Ambert  | ?    | ?     | ?         | ?       | Pelletier |
| 4/05/1888                | A      | Combrailles  | 2,88 | 46,15 | VI-VII    | 18      | 10        |

|                       |   |                         |      |       |     |     |    |
|-----------------------|---|-------------------------|------|-------|-----|-----|----|
| 26/08/1892<br>M = 5,5 | A | Limagne *               | 3,47 | 45,60 | VII | 147 | 67 |
| 10/11/1897            | B | Saint-Bonnet-le-Château | 4,05 | 45,45 | V   | 2   | 2  |

\* Pour ce séisme, plusieurs zones d'intensité > VI, entre Vichy et Massiac, ont été identifiées ; elles pouvaient faire croire à 3 séismes différents le même jour. L'épicentre adopté est celui de l'IPSN.

### XX<sup>e</sup> siècle (jusqu'à 1982)

|                                      |   |  |                      |                         |        |     |    |
|--------------------------------------|---|--|----------------------|-------------------------|--------|-----|----|
| 4/06/1905                            | C | <u>Limagne</u><br>(Riom)                   | 3,22                 | 45,92                   | V      | 2   | 4  |
| 16/10/1913                           | A | Combrailles                                | 2,65                 | 46,08                   | VI     | 14  | 3  |
| 3/10/1920                            | A | Environs de Brioude                        | 3,35                 | 45,33                   | V      | 49  | 10 |
| 26/09/1925<br>3/12/1925<br>9/12/1925 | A | Région Sud Berry<br>(Montluçon<br>Pionsat) | 2,11<br>2,08<br>2,00 | 46,53<br>46,55<br>46,62 | VI-VII | 262 | 21 |
| 3/08/1933                            | A | <u>Combrailles</u><br>(Pionsat)            | 2,78                 | 46,13                   | V      | 5   | 3  |
| 14/08/1935                           | A | Environs de<br>Pont-du-Château             | 3,17                 | 45,77                   | V-VI   | 75  | 7  |
| 29/01/1936                           | A | <u>Combrailles</u><br>(Commentry, Pionsat) | 2,75                 | 46,25                   | V      | 118 | 5  |
| 25/03/1957                           | A | <u>Limagne</u><br>(Randan)                 | 3,45                 | 46,05                   | VI     | 259 | 13 |
| 17/10/1961                           | A | Environs de Montluçon                      | 2,83                 | 46,32                   | V      | 31  | 2  |
| 5/08/1963                            | A | <u>Gévaudan</u><br>(Barrage de Grandval)   | 3,08                 | 44,93                   | V      | 28  | 5  |
| 27/04/1977                           | A | Nord Bourbonnais<br>(Cérilly)              | 2,83                 | 46,58                   | V      | 26  | 3  |
| 7/11/1982                            | A | Combrailles                                | 2,83                 | 46,15                   | V      | 100 | 2  |



Présent dans les 3 sources



Présent dans Lambert



Présent dans Pelletier et/ou Vogt

#### Références :

PELLETIER Henri , Notes historiques sur les séismes en Auvergne, Rev. Sc. Nat. d'Auvergne, vol. 35, 1969.

VOGT Jean (sous la direction de), Les tremblements de terre en France, Mémoire du BRGM n° 96, 1979

LAMBERT Jérôme et LEVRET-ALBARET Agnès (sous la direction de), (IPSN, BRGM, EDF), Mille ans de séismes en France, catalogue d'épicentres, paramètres et références, Ouest Editions, Presses Académiques 1996.

LEVRET Agnès, CUSHING Marc et PEYRIDIEU Gérard, 2 vol., Recherche des caractéristiques de séismes historiques en France et Atlas de 140 cartes macrosismiques, IPSN, 1996

#### Analyse des séismes Auvergnats, répertoriés ci-dessus

On trouvera, page suivante, la **carte de la sismicité** connue en Auvergne, selon les informations citées ci-dessus.

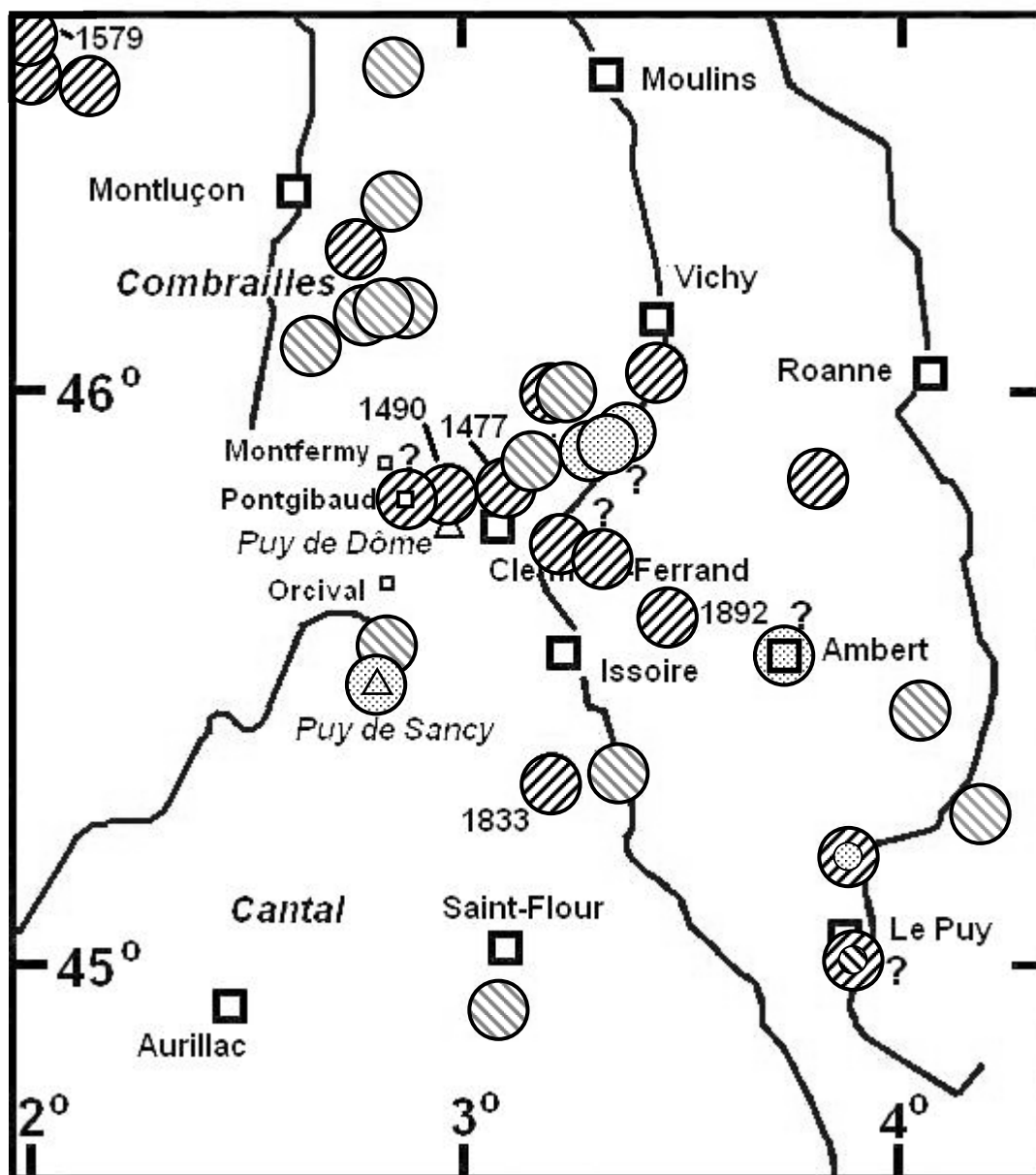
Les séismes les plus forts se sont produits en 1477, 1490 et 1892 et une magnitude estimée leur a été attribuée :

1/ le 29 juin 1477, un séisme de magnitude estimée comprise entre 5,3 et 6,1 et d'intensité maximale VII-VIII est localisé au nord-est de Clermont. Des destructions

(maisons, clochers d'églises) ont été observées à Clermont, Orcival, Riom, Ambert (inscription gravée sur le portail sud de l'église, ci-dessous) ; des dommages sont décrits pour les églises des abbayes de Mozac, Chauriat et Saint-Pierre d'Arzac.

Les dégâts causés à Ambert et alentours sont probablement la conséquence d'un effet de site (résonance) dû au bassin sédimentaire et alluvionnaire.





Les hachures sur les lieux des séismes ont la même signification que dans le tableau ci-dessus

2/ le 1<sup>er</sup> mars 1490, un séisme de magnitude estimée comprise entre 5,5 et 6,3 est localisé entre le massif du Sancy et la chaîne des Puys (faille de Tauves-Aigueperse ?). C'est le plus grand séisme connu en Auvergne. Son intensité maximale est de VIII. De gros dommages sont observés à Clermont (essentiellement les tours des remparts, ND du Port, Hôtel de Ville), Riom (clochers et dômes des églises), Orcival, Mozac, Chamalières (chute du clocher). Une lézarde est toujours visible sur le portail sud de la cathédrale de Clermont.

Pour ces deux séismes, il n'est pas, semble-t-il, fait mention, dans les archives, de victimes. Il faut peut-être y voir là, la difficulté d'une estimation, car on était en pleine période d'épidémie.

3/ le 26 août 1892, un séisme de magnitude estimée à 5,5 est localisé dans le sud de la Limagne. Les intensités

maximales (~ VII) sont observées à Brioude, Chalus, Issoire, Clermont, Riom, Ambert, et il est ressenti aux sommets du Puy de Dôme et du Puy de Sancy.

Plusieurs zones d'intensité > VI, entre Vichy et Massiac, ont été identifiées ; elles pouvaient faire croire à 3 séismes différents le même jour. L'épicentre unique adopté est celui de l'IPSN.

On ne peut que conseiller aux historiens de poursuivre l'étude des textes anciens afin de compléter ou d'apporter des précisions sur cette sismicité historique dont les épicentres ne sont qu'approximatifs et placés non loin du centre de la zone d'intensité maximale. On constate cependant que la sismicité actuelle (depuis 1982), qui est bien définie grâce au réseau auvergnat de sismographes, se retrouve dans les zones déjà mises en évidence par la sismicité historique, ce qui renforce la fiabilité de cette dernière.

Des **misés en garde** doivent cependant être portées à l'attention des historiens :

**1/ les faux séismes** : ce sont des événements rapportés par des témoignages comme un véritable tremblement de terre, mais dont la nature, après vérification des sources, s'apparente à un autre type de phénomène (glissement de terrain, écoulement, coup de toit minier, plus rarement chute de météorite) ; dans d'autres cas, ce peut être le constat d'une erreur de datation occasionnée par un auteur de peu de foi.

Un cas intéressant est celui du village de Montfermy, près de Pontgibaud, dont l'église présente des fresques datées du début du XIV<sup>e</sup> siècle. L'une d'entre elles montre la (re)construction d'une église romane. Il est souvent écrit (cf. Wikipédia) que l'ensemble relate « probablement » un séisme qui aurait détruit le château et l'église d'alors. Or aucun séisme important n'est trouvé dans les archives à la fin du XIV<sup>e</sup>. Cela pourrait simplement être l'effet d'un glissement de terrain suivi d'écroulements survenu au-dessus de la Sioule.

**2/ les séismes douteux** : ce sont des événements dont les arguments sont insuffisants pour démontrer leur origine tectonique : date et localisation n'ont pu être recoupées et vérifiées par différents témoignages ; dans d'autres cas, le contexte (ouragan, violente tempête) favorise l'incertitude.

#### **En conclusion,**

Je soulignerai l'importance de tout document d'archives pour l'évaluation de la sismicité historique. Tous les documents concernant l'Auvergne devront être envoyés au CGHAV que je remercie de m'avoir accueilli dans sa revue et qui les transmettra pour analyse au BCSF de Strasbourg et à l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand, ainsi qu'à moi-même pour information.

#### **Le séisme de 1909 en Provence**

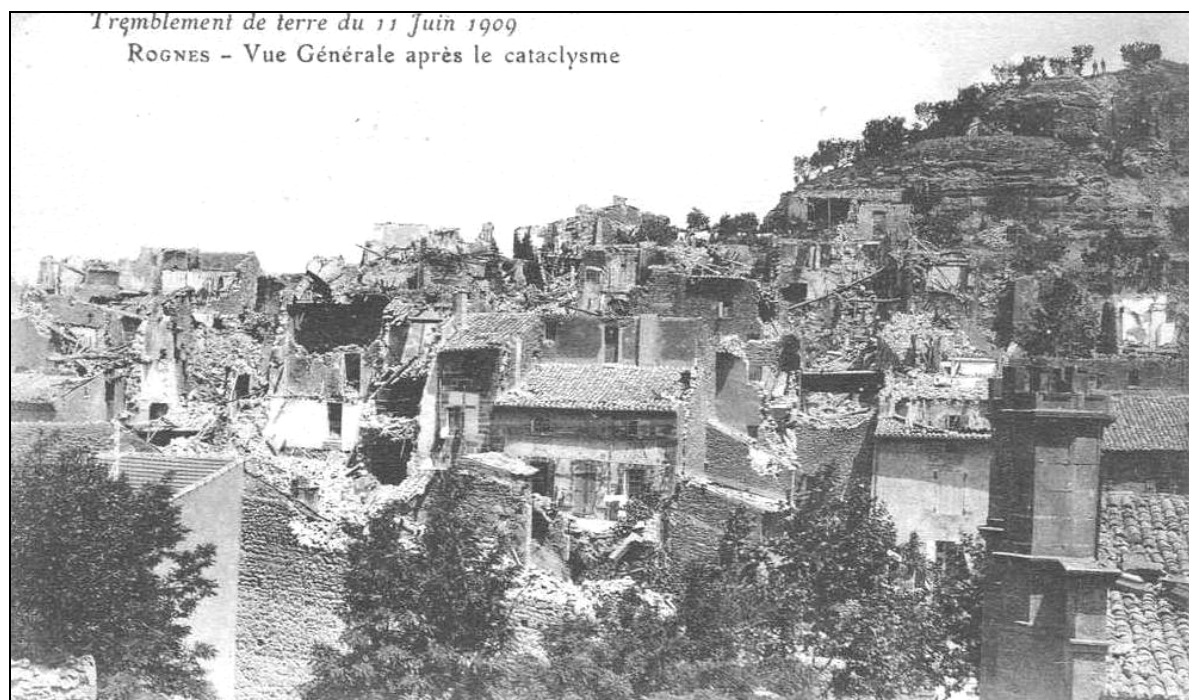
*Bien qu'il ne se situe pas en Auvergne, il permet d'illustrer les effets d'un séisme d'intensité IX sur les maisons traditionnelles.*

*Sur la première photographie ci-dessous, on note la résistance des porches en pierre de taille qui ont participé à la résistance des façades.*

*Sur la seconde (prise du toit de l'église qui a résisté) on constate la chute de la presque totalité des toits du village (en 1909, Rognes comportait 1.150 habitants, dont une moitié dans le village proprement dit)*



TREMBLEMENT DE TERRE des (B.-du-Rh.) 11 Juin 1909.  
ROGNES - La Place Vivaux. I. C.



Tremblement de terre du 11 Juin 1909  
ROGNES - Vue Générale après le cataclysme

# LA PESTE MENACE BEAUMONT

## Une ordonnance abbatiale du 18 septembre 1502

par Jacques PAGEIX (cghav-2881)

### Le document (transcription)

« Or oyes or oyes que l'on vous fait  
assavoir de par madame

Par ordonnance de monsieur le Chastellain du d[ite] beaumont et a la Requeste du procureur fiscal du d[ite] beaumont je Guill[aume] de la porte sergent ordinaire de la d[ite] Justice faicz Inhibicion et deffense a tous de quelqu estat et [con]dicion qu'ilz soient demourans dans la justice du d[ite] beaumont qu'ilz n'ayent entrer es ville de Clermont Montferrand Thyart Bilhon villages de Chamaliere Ceyrat Clamensat Romainat Aubiere et autres lieux Infectz ou suspectz de peste, ne frequenter avec les habit[ants] es d[ite]z villes et villages Et ce sur peyne de esmende arbitreyre autrement estre pugniz corporellement ainsi que Raison vouldra.

Aussi en ensuyvent les Inhibiicions autrefois faictes ce faicz en mandement a Ja[cques] Chivalier \* ses fame familiers et domestiques Jacques Ronzier ses fame familiers et domestiques Pi[er]re Bontemps ses fame familiers et domestiques Pi[er]re Saurel ses fame familiers et domestiques Et la vefve de Anthoine Argellet et ses domestiques qu'ilz ayent a vuyder et Incontinent et sans delay le lieu du d[ite] Beaumont Et ce sur peyne d esmende arbitraire Et Intimacion que s'ilz ne obeysent es p[re]s[en]s [com]ma[n]dement sera p[ro]cedé a les fere vuyder Realement et de fait ains[i] q[ue] Raison vouldra.

Parellement fait le [com]mandement a tous les susdits qu'ilz ayent a mener au pourcher leurs pourceaulx et leur bailler garde en telle fasson qu'ilz ne demouroi[en]t de jour dans le d[ite] lieu de beaumont et qu'ilz ne portent preiudice es vignes et autres heritages du d[ite] beaumont et ce sur poine [peine] de confiscacion des d[its] pourceaulx.

Oltre l'on fait c[om]mandem[en]t es dessus d[its] qu'ilz ayent a fermer et estacher leurs chevres et qu'ilz ne les laissent aller hors sur payne d'esmende et Intimacion que sy l'on trouve les d[ites] chevres l'on p[ro]mect aus d[its] habit[ant]z les tuer Et aussi que ung chacun ayt a nectoyer les femyers et Immondices estant dans la d[ite] ville et sur poyne d'esmende Et cella l'a fait assavoir de p[ar] madame sur les d[ites] personnes fait et publiees cetz p[re]s[en]tes p[re]s[en]tes les esleus du d[ite] Beaumont et plus[ieu]rs autres habit[ant]z le xviii<sup>e</sup> jour de septembre l'an mil cinq cens et deux.

Bosse N[otaire] greff[ier]

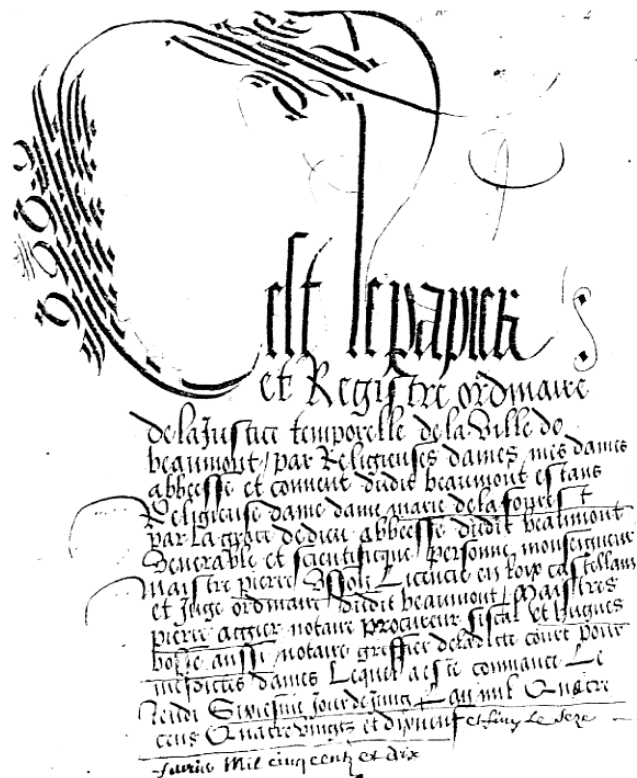
AD 63 Fds de Beaumont 50H3-4, f°287

### Notes :

\*Jacques Bernard Chevalier, l'un des élus de 1500

Transcription : pour faciliter la lecture les abréviations ont été déployées entre [ ] ; on a ajouté les apostrophes et placé des majuscules à l'initiale des noms et prénoms

La page de garde du registre contenant cet acte porte une belle lettrine.



C'est Le papier  
et Registre ordinaire  
de la Justice temporelle de la ville de  
beaumont , par Religieuses dames mesdames  
abbessee et convent dudit beaumont estans  
Religieuse dame dame marie de la Fourest  
par la grace dedieu abbesse dudit beaumont  
Venerable et Scientificque personne monseigneur  
Maistre pierre Usson Licencie en loix castellan  
et juge ordinaire dudict beaumont, maistres  
Pierre acgier notaire Procureur fiscal et hugues  
Bosse aussi notaire greffier de la dicte cour Pour  
Mesdictes dames Lequel a ete commence Le  
Jeudi Sixiesme Jour de Juing L an mil Quatre  
cens Quatre vingtz et dix neuf et fini le seze  
fevrier Mil cinq centz et dix

### Contexte et commentaires

Située aux portes de la capitale auvergnate, Beaumont, ou « Beaumont-lès-Clermont » comme on l'appelait à l'époque, était une petite ville fortifiée, construite autour de son abbaye bénédictine de Saint-Pierre. Dans le fonds d'archives de ce monastère, on trouve des actes de toutes natures : lièves, terriers, registres de justice (d'où l'on a extrait ce document), etc. En particulier, une liève, datée de 1543/46, utilisée pour restituer le parcellaire cadastral du bourg, a permis d'évaluer sa population à 1300 âmes (1).

L'abbesse de Beaumont, Marie de LA FOREST, exerçait son droit de haute, moyenne et basse justice. Les signes tangibles de l'autorité seigneuriale, qui n'étaient pas seulement symboliques, se trouvaient d'ailleurs là pour le rappeler : le pilori, placé devant la porte Réale, et les fourches patibulaires, dressées à l'emplacement de l'actuelle clinique de la Châtaigneraie...

Beaumont avait un Corps Commun avec deux élus nommés pour une année à chaque fête de la Saint Jean-Baptiste. Lorsqu'une nouvelle abbesse prenait possession de son monastère, les élus et les habitants l'accueillaient selon un cérémonial immuable : ils l'attendaient à l'entrée principale du bourg, la porte Réale, et lui présentaient les clés de la ville en lui jurant obéissance et fidélité. A son tour, l'abbesse promettait de préserver leurs privilèges.

En 1502, Jacques MÈGE, Lhonard (Léonard) et Anthoine DEMEZES (de Mezet ou de Mezeix) dit Grasset, étaient ces deux élus, et Michel CHAPTARD était le collecteur chargé de prélever les impôts royaux, les subsides nécessaires pour financer les travaux, et la taille de la Toussaint, ou taille abonnée ; à Beaumont, cet impôt seigneurial, prélevé tous les ans à la Toussaint, ne s'élevait qu'à 6 livres tournois.

Beaumont ne fut manifestement pas doté d'une charte de franchise et cela peut être lié, à mon avis, au fait qu'il s'agissait d'une seigneurie ecclésiastique. Les circonstances et les conditions dans lesquelles les seigneurs laïques accordèrent généralement des libertés à leurs sujets, libertés notifiées dans une charte de franchise, étaient ici de nature différente. On retrouve toutefois à Beaumont la plupart des caractéristiques d'une telle charte, les obligations réciproques étant quasiment analogues. Les libertés municipales acquises constituaient assurément un état de fait très ancien. Les habitants avaient, comme on l'a dit, la faculté d'avoir un corps commun avec deux élus, (à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, il y aura quatre consuls), qui convoquaient les assemblées dans leur « maison du Saint-Esprit » pour délibérer. En revanche, certaines prérogatives seigneuriales, étaient jalousement revendiquées par l'abbesse, ce qui fit l'objet de nombreux conflits et procès. L'une de celles-ci, le droit de noce, sur lequel on pourra revenir ultérieurement, provoqua parfois des situations pour le moins cocasses ...

Beaumont était bien défendue derrière ses enceintes, qui s'appuyaient sur les bâtiments de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre, eux-mêmes fortifiés. Aux élus ainsi qu'aux « commissaires aux réparations » désignés à cet effet, était confié le soin de les maintenir en bon état (2).

Une première enceinte, de forme oblongue, datée du début du XIII<sup>e</sup> siècle, abritait le bourg de Beaumont le Puy avec sa paroisse de Saint-Pierre, dont les habitants partageaient l'église avec les moniales qui se réservaient le chœur. Elle avait trois portes : la porte Réale déjà évoquée, la porte Basse et la porte du Terrail qui ouvrait sur les quartiers de La Rivière.

Une deuxième enceinte, de forme rectangulaire, construite probablement au XV<sup>e</sup> siècle, s'appuyait sur la précédente et protégeait les quartiers de Notre-Dame de la Rivière, qui avaient leur propre église paroissiale, flanquée d'un beffroi. Ses deux portes étaient la porte de l'Olme et la porte du Chaufour.

Au pied de la façade méridionale du monastère sur laquelle s'appuyait l'enceinte primitive, on devinait encore la vieille basse-cour qui avait servi de refuge aux habitants de la Rivière avant la construction de leur propre enceinte. J'aime à croire que le Beffroi de Notre Dame de la Rivière leur servait alors de tour de guet et qu'ils courraient se réfugier dans la basse-cour au moindre danger signalé par le son du tocsin ...

Ces enceintes servaient bien sûr à protéger les habitants des gens de guerre qui parcouraient alors la région et malheur aux villes et villages occupés par la soldatesque qui vivait de rapines au détriment de l'habitant...

Elles avaient aussi, hélas, la triste fonction de faciliter l'expulsion des personnes infectés ou soupçonnés de l'être, tout en interdisant aux pestiférés de s'introduire dans le bourg. Les suspects ou « infects » étaient relégués dans des cabanes ou dans des granges situées à l'extérieur de la ville, véritables mouiroirs où la plupart finissaient leurs jours ...

Ces épidémies affectaient des populations déjà touchées par une mortalité élevée – notamment chez les enfants – et l'espérance de vie pour les survivants n'excédait pas une quarantaine d'années, à quelques exceptions près : par exemple, les témoins d'une enquête faite en 1494, choisis pour leur grand âge, avaient près de 80 ans...

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris, lorsqu'on examine les plans parcellaires de Beaumont dont j'ai pu restituer chaque maison pour le début du XV<sup>e</sup> siècle (terrier de 1426) et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (liève de 1543/46), par l'importance des cimetières qui s'étendaient bien au-delà de leurs enclos d'origine. Il en était ainsi du cimetière de Saint-Pierre, dont l'extension – le cimetière de la Conche – avait gagné la presque totalité d'un quartier. Il en était de même pour le cimetière de Notre-Dame de la Rivière, qui s'était considérablement étendu vers le sud, occupant toute la place de l'Olme dont il avait pris le nom. Il existait donc une véritable promiscuité entre les morts et ces habitants, probablement résignés face à la précarité de la vie...

Ainsi, les vieux documents consultés pour cette période nous révèlent des mœurs cruelles, voire même sordides, où régnaient la mort et l'insalubrité; de plus, la délation ne devait pas être absente des décisions d'expulsion des gens suspectés d'être atteints par le mal ...

Ceci n'est pas sans rappeler le film « Le nom de la rose » de Jean-Jacques Annaud ...

A tour de rôle, les habitants étaient tenus de faire le guet aux remparts et aux portes de la ville. Fait surprenant : j'ai pu noter que les élus et les commissaires parcouraient les remparts et les corps de garde, la nuit, pour vérifier si les guetteurs ne dormaient pas, et leur distribuaient du vin ... A noter qu'en certaines périodes d'insécurité, la surveillance était renforcée et l'on faisait « grand guet », en disposant six hommes à chaque porte, dans les corps de garde.

A l'époque où l'abbesse faisait proclamer cette ordonnance, non seulement la région était marquée par les épidémies de peste, mais elle eut aussi à subir une série de tremblements de terre dont on retrouve la trace dans les archives de l'Abbaye, qui était toute « rapetassée », aux dires d'une abbesse, et qu'il fallut presque entièrement reconstruire.



Pour ce qui concerne la peste, le texte ici transcrit nous révèle par quels moyens l'abbesse et les élus luttèrent contre la propagation du mal. En septembre 1502, l'épidémie sévissait dans plusieurs localités voisines, mais n'avait apparemment pas encore atteint Beaumont.

L'attitude adoptée était de s'isoler de l'extérieur, en interdisant à tout un chacun d'entrer dans les villes infectées, ou soupçonnées de l'être. La liste de beaumontois figurant dans l'ordonnance visait probablement des individus qui avaient failli à cette mesure collective et qui pouvaient donc être à priori suspectés d'être atteints par ce terrible mal.

### **L'action répressive : les condamnations**

Bien sûr, ceux qui n'appliquaient pas les ordonnances abbatiales étaient traduits devant la justice seigneuriale. L'abbesse présidait rarement elle-même ces assises qui se tenaient le plus souvent sur la place du cloître (actuelle place Saint-Pierre). Là se trouvait la halle qui abritait pour l'occasion les séances, que son châtelain présidait.

Dans le même registre, on trouve une telle condamnation, en date du 14 septembre 1505, alors que la peste sévissait encore dans la région. L'affaire fut instruite par le châtelain de Beaumont (peut-être à la suite d'une dénonciation ?). Ainsi, le 14<sup>e</sup> jour de septembre, « heure de soleil couchant », Loys Vinhole fut condamné sur exploit (procès-verbal) de Hugon Agier, dit Ganoy, sergent de ville, à ne plus « communiquer avec les siens ne entrer dans la ville de Beaumont pour ce qu'il avoit mys a sa maison une des filles de feu Bérauld Moly Cussat estant infecte (malade) de la peste ». Louis Vinhole (ou Vignole) se défendit en protestant « qu'il avoit mis la dicte filhe a sa maison et icelle (celle-ci) coucher au soir cuydant (croyant) qu'elle ne fust point infecte ne qu'elle ne vind de lieu infecte », car « depuis qu'il en a este adverty », précisa-t-il, « elle n'a plus demeure a sa maison » (f°14).

Le 14<sup>e</sup> jour d'août 1502, bien que les commissaires eussent commandé la garde des portes, Guillot Cosserant (Cousserand) fut « pris au cors et contreingt deffaire vuyder une chambrière venue de la ville de Clermont » (f°284)

Face aux actes délictueux, l'abbesse ne badinait pas et sévissait par l'intermédiaire de son châtelain, son lieutenant ou du sergent de ville, et ceci quel que fut le récalcitrant.

Que l'on en juge plutôt :

Le 20 janvier 1502, « honorable homme Maître Martin Cousturier, Chanoine de l'église cathédrale de Clermont » de son bon gré dut payer l'amende dans les mains du Lieutenant de l'abbesse, Maître Hugues BOSSE, car il y a « ung moys ou environ qu'il a este trouve chassant au furon (furet) dans la justice de madame » ! Le chanoine-chasseur bénéficia toutefois d'une exemption pour cette amende sur intervention de « hault et puissant seigneur Artus de La Forest, Chambellan du Roy nostre Sire, frere de la dite dame ! » (f° 285) Quand on peut faire jouer ses relations ...

D'une manière générale, les actes de justice ne concernent le plus souvent que de menus larcins. On trouve toutefois pour la même époque un cas où le coupable fut tout de même fouetté et banni de la justice de Beaumont ! (f°12).

S'agissant des fortifications, on y trouve des condamnations pour défaut de garde des portes de la ville et quelques dégradations et usurpation du domaine public, comme l'on dirait aujourd'hui, certains habitants dont les maisons s'appuyaient sur les remparts n'hésitant pas à y pratiquer des ouvertures !

Ainsi, un acte de la justice abbatiale stipule qu'au cours de la même épidémie de peste, certains avaient « fait plusieurs pertuys (petites ouvertures) à la muraille de la ville », à laquelle leurs maisons se trouvaient accolées, afin de les rendre leur habitat plus salubres (f°116).

Pour ce qui concerne la garde des portes, on voit dans un autre acte que le 27<sup>e</sup> jour d'août 1505, deux beaumontois, Pierre Goujon et Antoine Delusse eurent maille à partir avec la justice abbatiale pour « n'avoir pas gardé la porte royale (la porte Réale) pour la conservation de la ville », tout comme Antoine De Mezet et Pierre Saurel, chargés de garder la porte de l'Olme, « parce qu'ils devoient pas boyre s'ils la gardoient » (f°5).

Pour certains gardiens, la tentation de sombrer dans un sommeil réparateur, ou d'aller vider un pichet au cabaret voisin (il en existait au moins un, près de la porte Basse), était parfois la plus forte... Elle les détournait pourtant du devoir sacré de veiller aux portes et aux remparts pour assurer la sécurité de leurs concitoyens (ceci est étonnant au regard des distributions de vins faites aux portes évoquées plus haut !...)

### **Conclusion**

Nous devinons au travers de tels documents que nos aïeux durent traverser là une période assez sombres, affrontant quotidiennement les pestes, les famines, et les incessants passages des gens de guerre. Des bandes d'individus de toutes nationalités constituaient alors l'essentiel d'une armée jamais démobilisée (que ce soit lors des guerres d'Italie au début du siècle ou plus tard au cours des guerres de religion). Ces bandes armées parcouraient les campagnes et subsistaient, en temps de paix comme en temps de guerre, aux dépens des populations qui devaient les héberger en garnison. Parfois, elles assaillaient les villages qui n'avaient pas redouté de leur fermer leurs portes ; elles pillaient, rançonnaient, et ne laissaient derrière elles que ruines et désolation. A certains moments, les élus de Beaumont purent même craindre qu'elles vinssent incendier leur bourg ... Elles ravivaient probablement pour eux le cruel souvenir des exactions commises par les Routiers au cours de la Guerre de Cent Ans. Pour couronner le tout, les impôts royaux collectés, déjà suffisamment lourds, comportaient chaque année des « crues » pour alimenter les dépenses liées aux guerres d'Italie.

### **Notes**

- 1) Eléments tirés de l'étude « Beaumont, essai d'histoire urbaine », Jacques PAGEIX, BSHA T. 92, N° 684, Janvier-Mars 1985.
- 2) Extrait de « Une communauté urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle, Beaumont-Lès-Clermont-Droits seigneuriaux et libertés municipales », Jacques PAGEIX 1992, et de « Beaumont Histoire de bourg des origines au XIX<sup>e</sup> siècle » non publié.

**Bibliographie :** Gabriel AUDISIO : la peste en Auvergne au XIV<sup>e</sup> siècle, Revue d'Auvergne, T 82 1968, p 257 à 265.

# UN CANDIDAT AU MARIAGE AUX PRISES AVEC LES VARIANTES AUVERGNATES DE SON PATRONYME ou « de la difficulté de s'appeler BERNU(S/T) »

par Michel COLAS (cghav-1582)

« Quel malheur d'avoir un gendre ! » se serait écrié le Président Jules GRÉVY lorsque éclata, en 1887, le scandale du trafic de Légions d'honneur organisé par son gendre, WILSON, député d'Indre-et-Loire depuis 1876. En 1890, c'est Henri Jean Ursin BERNU, auvergnat de Paris, né en 1860 et candidat au mariage qui, lui, aurait pu s'exclamer : « Ah !, quel malheur d'avoir eu des ancêtres auvergnats ayant eu la malchance de s'appeler BERNUS (ou BERNUT) ! »

Cela, en raison du fait que cet estimable patronyme avait, par le passé, souvent été prononcé et enregistré sous des formes auvergnates fluctuant selon les générations et les actes BMS. D'où les tracasseries qui assaillaient le malheureux Henri Jean Ursin dans la perspective de son mariage.

Mais, avant d'aborder le cas de l'intéressé, un retour sur le passé s'impose afin de mieux comprendre l'origine des difficultés du candidat à l'hyménée.

## I – Une idée largement répandue et contredite par le Droit

Il est une idée très répandue et, a priori, tout à fait sensée quant au fond, qui proclame que « les noms propres n'ont pas d'orthographe ». Or, reconnaissons que ce serait tout de même plutôt fâcheux si le Droit n'y veillait en imposant des règles de cohérence. Quel chaos, en effet, si tout individu, à chacun des moments de sa vie, pouvait adopter (ou être pourvu d'un) patronyme à écriture ou consonance variable. Quelle belle pagaille en perspective dans la vie sociale : naissance, mariage, décès, vote, examens, concours, nominations et autres !

C'est donc à juste titre que le juriste et le législateur ont défini des limites strictes voulant qu'un individu de nationalité française, pour ce qui concerne notre pays – et sauf dérogations judiciairement accordées pour un motif valable et légitime – ait son patronyme identifié sous une seule forme écrite, de sa naissance à son décès.

Néanmoins, une fois cette règle bien établie, peuvent surgir des cas d'espèce, tenant à des particularités régionales, notamment les langues régionales souvent riches en variantes onomastiques et donc susceptibles de donner lieu à des situations et difficultés nécessitant un recours aux tribunaux pour trancher et fixer de manière définitive sous quelle forme le patronyme devait être retenu.

Si l'on peut, à juste titre, estimer que c'est vers 1880/1890 que les patronymes français ont été en quelque sorte « figés » dans leur forme actuelle, on peut néanmoins estimer que des problèmes ont pu surgir sur ce plan, au moins jusque vers 1914.

## II - Situation linguistique de la France dans les années 1860

Disons tout de suite que la diffusion de la langue française n'avait guère progressé sur le territoire national depuis 1789, époque à laquelle pratiquement personne – hormis quelques îlots qui l'avaient toujours pratiquée, les lettrés, les notables et les fonctionnaires – ne parlait français.

C'est ainsi que si, en 1860, la moitié nord, grosso-modo, s'exprimait en Français, au sud et aux extrêmes est et ouest, le Français continuait à n'être pratiquement que la langue des Administrations et des élites (notaires, prêtres, avocats, avoués), ce qui n'empêchait d'ailleurs pas ces derniers de s'entretenir « en patois » (terme ô combien méprisant à l'égard des millions de gens qui pratiquaient ce langage quotidiennement) avec leurs administrés, ouailles ou clients.

Ainsi, si l'on s'en réfère au remarquable ouvrage de M. Léo JOUNIAUX, paru en 1991 aux éditions Arthaud : *Généalogie – Pratique – Méthode – Recherche*, on découvre (p. 177), carte géographique à l'appui, qu'en 1865 encore toutes les communes – ou presque – du Puy-de-Dôme (à l'exception sans doute de quelques villes importantes) étaient non-francophones.

A noter que, dans le Lembron, jusque vers 1960 environ, une personne sur deux dans les villages était encore bilingue Français-Auvergnat, surtout les plus de 50 ans.

En dehors du Puy-de-Dôme, 16 autres départements partageaient cette situation linguistique : Basses-Alpes, Ariège, Aude, Aveyron, Corse, Finistère, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Landes, Haute-Loire, Lot, Hautes-Pyrénées, Bas-Rhin, Tam, Var. Par ailleurs, 7 autres départements n'étaient francophones qu'à 50 % : Alpes-maritimes, Ardèche, Corrèze, Drôme, Isère, Basses-Pyrénées et Haute-Vienne.

Disons enfin qu'il fallut encore au moins un ½ siècle, via Jules FERRY et ses « hussards noirs » de la République, d'une part, et les gigantesques brassages humains provoqués par la Grande Guerre d'autre part, pour que l'ensemble du territoire soit quasi-totalement acquis à l'usage exclusif du Français.

Cela dit, il convient d'ajouter que cette lente diffusion du Français dans la sphère privée n'eut pourtant aucune espèce d'influence sur les registres d'état civil de l'hexagone, les actes étant toujours rédigés en français, quelle que soit la région.

Mais, s'il allait de soi pour la langue française en matière administrative, il n'en était pas obligatoirement de même en ce qui concerne le patronyme des individus eux-mêmes. Cela, pour peu que le déclarant, à la naissance ou au décès, soit non francophone et, en ce qui concerne notre province, qu'il n'utilise que l'Auvergnat dans tous les moments de son existence.

En effet, quoi de plus naturel pour lui que d'exprimer en auvergnat son patronyme et celui de l'enfant déclaré, ou de la personne décédée, démarche qui ne pouvait en rien apparaître comme extraordinaire au maire ou à son adjoint recueillant la déclaration, alors qu'eux-mêmes s'exprimaient tous les jours dans ce même parler auvergnat. Et qui, bien souvent, ne désignaient leurs administrés que sous la forme auvergnate de leur patronyme.

De là à transcrire celui-ci sous cette forme sur les registres d'état civil, il n'y avait qu'un pas, vite franchi, personne ne songeant, par la suite, à soulever une quelconque objection au regard d'une différence entre l'écriture d'un patronyme à la naissance d'un individu et celle retenue à son mariage ou à son décès (Auvergnat/Français, voire Français/Auvergnat) pour les trois étapes marquantes de sa vie.

Cela, bien évidemment, jusqu'au jour où le formalisme administratif devenant plus sourcilieux, et donc plus rigoureux, il s'avéra nécessaire de mettre un terme à ces ambiguïtés. Notamment lors de l'accomplissement d'une démarche légale par l'intéressé (au cas présent, les formalités préalables à son mariage) en le contraignant à saisir - preuves à l'appui - la Justice (tribunal d'instance) pour que celle-ci fixe définitivement l'écriture de son identité. Et c'est vraisemblablement ce qui arriva à notre héros lors de l'établissement des formalités préalables à son mariage.

### **III- Le patronyme BERNU(S/T), Origine, Implantation**

#### 1- Au plan local

Le patronyme, peut-être initialement issu de l'actuel département du Cantal, secteur de Charmensac, vallée de l'Alagnon, se trouve déjà cité à Boudes dès le tout début du XVII<sup>e</sup> siècle avec le baptême, le 14.02.1606, d'Antoine BERNUS, fils de Guillaume et Jeanne NIZET (deux patronymes typiques de Boudes), ce qui peut laisser supposer une implantation antérieure ou, au minimum, concomitante au mariage du couple.

De là, il devait surtout essaimer, au gré des alliances, vers les villages proches que sont Antoingt, Agnat, Collanges, Madriat, Saint-Gervasy et Saint-Hérent, tandis que d'autres branches migraient vers les villes d'Issoire et de Saint-Germain-Lembron.

#### 2- Au plan national

L'ouvrage de Laurent FORDANT Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900, réalisé à partir des données de l'INSEE, indique Boudes comme foyer d'origine pour l'écriture BERNUT, avec 84 naissances pour la période 1891/1990, mais donne curieusement Marseille (13) pour l'écriture BERNUS avec 366 naissances pour la même période. Ce pourrait alors être la déformation de VERNUS (nom d'un colon romain propriétaire d'un domaine ?) ; c'est à dessein que nous employons le terme « curieusement » car, en Auvergne (Lembron), jusqu'aux alentours de 1800/1810, c'est essentiellement l'écriture BERNUS qui a prévalu de manière constante et massive, tant à Boudes que dans les autres localités ci-avant évoquées.

### **IV – De l'influence du parler auvergnat sur certains patronymes**

Ainsi qu'on le sait, la langue auvergnate avec ses variantes constitue le groupe linguistique nord-occitan avec sa particularité que sont les chuintantes, particularité qui n'est partagé en Europe que par les Hongrois, les Portugais et les Roumains (Ex : cheu voueï = si vous voulez, ou encore le prénom « Chervin » au lieu du français Servan).

Apparemment jamais utilisée dans les registres paroissiaux elle s'y est néanmoins manifestée en tant que résultat de la prononciation de certains patronymes. De même sur les registres d'état civil.

Une illustration typique en est le patronyme BERNU(S/T) qui nous occupe ici et pour lequel on trouve, jusque vers les années 1830/1840 les formes BARNIOU, BARGNOU, BARGNIU, BARNUS qui, toutes, ne représentent que ce seul et même patronyme.

Il est toutefois à noter que ces formes patronymiques ainsi déclarées et dûment enregistrées à la naissance d'un enfant n'eurent, en général, aucune espèce d'incidences pour lui. Ainsi tel(le) né(e) BARGNIOU put presque toujours au cours du XIX<sup>e</sup> se marier ou agir dans ses formalités sans aucune difficulté sous le nom de BERNUS/BERNUT.

En effet, hormis sans doute dans les grandes villes, - et encore ! - on prêtait d'autant moins attention à ces différences que tous les habitants d'un même village ou d'un groupe de villages, se connaissaient bien. (jusque vers 1960, on rencontrait encore nombre de personnes de 50 ans et plus qui étaient de véritables mémoriaux de généalogie pour un village, voire ceux d'alentours ! ) Ces différences d'écriture n'intéressaient donc pour ainsi dire personne.

Ainsi notre ancêtre (sosa n° 27) née Marie, dite Louise BARNUS, en 1827 à Madriat (63) fut mariée sous l'écriture BERNUT en 1848 dans cette même commune. De même sa sœur, née Delphine BARGNOU en 1821 se maria sans aucun inconvénient en 1842, toujours à Madriat, sous cette même écriture BERNUT. Cela alors que toutes les deux étaient descendantes d'une lignée de BERNUS remontant au-delà des années 1600 avec, au passage, quelques variantes auvergnates BARGNIOU ! Mais quelques 40 ou 50 ans plus tard, notamment après les grandes migrations d'Auvergnats et autres originaires du Massif Central, vers Paris et Lyon notamment, les choses étaient devenues plus strictes. La vigilance des officiers publics s'était accrue et, l'instruction qui s'était développée aidant, certaines personnes se trouvèrent dans la nécessité de saisir les tribunaux d'instance pour une remise en ordre de leur état civil.

C'est ainsi que certaines plus instruites ou plus au fait de la tradition familiale, souhaitaient en revenir à ce qui pouvait être considéré comme la forme « française » traditionnelle de leur patronyme, plus ou moins altérée à leurs yeux par la forme « auvergnate » sous laquelle leur naissance avait été enregistrée et ce, nonobstant le fait que cette forme auvergnate ait pu désigner une ou deux générations avant elles. C'est ainsi que nous en arrivons aux calamiteuses découvertes en cascades d'Henri Jean Ursin BERNU quant à ces écritures paradoxales de son état civil et celui d'au

moins trois générations l'ayant précédé, soit sur une période d'environ 100 ans. Bel écheveau à démêler !

## **VI – Un futur époux aux prises avec son état civil et une filiation patronymique plutôt bien malmenée**

Au début de l'année 1890, Henri Jean Ursin BERNU, employé de commerce, demeurant 5 rue de l'Aqueduc à Paris X<sup>e</sup> et devenu parisien de la première génération, entreprenait de réunir – simple formalité, estimait-il, sans doute – les documents d'état civil nécessaires à la célébration de son mariage. Or, sans s'en douter, il venait d'ouvrir « la boîte de Pandore ».

En effet, il se trouva brusquement confronté à une véritable cascade d'erreurs plus ou moins calamiteuses – tant du côté paternel que maternel – ne pouvant, en tout état de cause trouver leur solution que dans le recours au tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Fontainebleau (77), lequel avait juridiction tant sur sa commune de naissance que sur celle du décès de sa mère (Aufferville, 77) et du mariage de ses parents (Obsonville, 77)

Voici donc l'imposante litanie des difficultés et erreurs auxquelles il dut faire face

1- Tout d'abord, réunir sur 5 communes (2 dans le 77, 1 dans le 45, et 2 dans le 63) les documents devant lui servir de preuves de sa filiation et de l'écriture de son patronyme pour qu'il soit ensuite :

2- procéder aux multiples rectifications nécessaires,

3- décider de l'orthographe exacte et définitive de son nom

Inutile de souligner qu'à l'époque le téléphone était un luxe quasi-uniquement réservé à quelques rares heureux « élus » dans les grandes villes et que l'essentiel des démarches s'effectuait par courrier, la Poste fonctionnant proportionnellement plus rapidement, semble-t-il, que de nos jours. Ne pas sous-estimer, non plus, les pesanteurs administratives d'alors, l'apathie de certains maires de petites communes rurales estimant vraisemblablement que les travaux de leurs champs étaient choses plus urgentes que la recherche, la transcription et l'expédition de vieux actes. Cela risquait donc, parfois, de demander « un certain temps » comme aurait dit notre regretté compatriote Fernand RAYNAUD. Cette laborieuse étape d'obstacles ayant été franchie, restait encore au Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Fontainebleau de se prononcer par ordonnance.

Voici donc ce que celui-ci releva :

1- Acte de naissance de l'exposant en date du 26 juin 1860 (° du 25.06) à Aufferville : L'intéressé est dit fils de Jean BARGNU et de Ursule Elisabeth PALEFROY, au lieu de Jean BERNU et Elizabet PALEFROY. L'enfant est inscrit sous le nom de Henri Jean Ursin BARGNUS sur la table décennale des naissances d'Aufferville (77).

2- Acte de décès de sa mère, le 09.07.1860 à Aufferville : La défunte est dénommée Ursule Désirée Elisabeth PALEFROY, épouse de Jean BARGNU, déclarant, au lieu de Ursule Elizabeth PALEFROY, épouse de Jean BERNU

3- Acte de mariage de ses parents, le 13.11.1853 à Obsonville (77) : L'époux est dénommé BARGNU Jean, fils de Claude et de feu Anne COSSE, et l'épouse

Ellisabeth, Ursule fille de Vincent PALFROY et d'Ursule FRUNEAU, alors que sur son acte de naissance la mère d'Henri Jean Ursin BERNU, née le 27.02.1832 à Obsonville est inscrite sous les nom et prénoms de PALEFROY Ursule Elizabeth, fille de Vincent PALEFROY et d'Ursule FRUNEAU.

4- Acte de naissance de Jean BERNU, père de l'intéressé, le 24.09.1828 à Madriat (63) : ledit Jean BERNU est désigné dans cet acte comme étant Jean BARGNU, fils de Claude BARGNU et de Anne COSSE. Alors que dans ...

5- L'acte de mariage de Claude BERNU avec Anne COSSE, le 13.01.1826 à Madriat : L'époux est désigné sous le nom de Claude BERNUS, fils de feu Jean et de défunte Dauphine AUZER (patronyme d'ailleurs lui-même erroné). Ajoutons que « in fine » de cet acte, il est écrit que « Claude BERNUT et Anne VIALFONT (sa belle-mère) sont unis par les liens du mariage »!

(Autre anomalie relevée cette fois dans l'acte religieux : le père de l'épouse est dénommé Pierre au lieu de Jean)

6- Acte de décès de Jean BERNU (bisaïeul de l'exposant) le 21.12.1814 à Madriat : Le défunt est appelé Jean BERNUT sans indication de père et de mère.

7- Acte de décès de Dauphine AUZEL(LE) (bisaïeule de l'exposant), le 16.12.1825 à Madriat : La défunte est dénommée Dauphine AUZEL, le déclarant : son fils Jean PARGNOU !

8- Acte de naissance de Claude BERNU, le 21 pluviôse an XII (09.02.1805) à Madriat : L'enfant est dénommé Claude BERNU, fils de Jean BERNUS et de Delphine AUZELLE.

9- Acte de mariage du 26 nivôse an II (15.01.1794, écrit par erreur 1793 en tête de l'acte) : Les époux sont Jean BERNUS et Delphine AUZELLE (arrière-grands-parents de l'exposant). L'époux est dit fils de Pierre BERNU et Marie AVOIRON (+) T : Mathieu BERNU, frère de l'époux, de Madriat.

[A noter que sur la table décennale des décès de Madriat (1823/1832) Dauphine AUZELLE est dénommée Claudine AUZELET !

Autres remarques au sujet de Delphine AUZELLE:

- A sa naissance, le 01.11.1764 à Augnat, elle est Dauphine  
- Elle est fille de Michel AUZEL / VAUZELLE, dit Collat et de Marguerite RIOUMES (à son x et + Marg. RIOMET)  
- Son grand-père s'appelaient en réalité Estienne VAUZEILLES (à son x1) / VAUZELLE (à son x2) dit Collat, originaire de Collat (43)

- En raison de son surnom, 3 des 5 enfants de son x1 01.02.1694 Boudes avec Catherine COLLANDRES furent enregistrés par le curé sous le nom de COLLAT ! ]

L'ordonnance rendue le 8 mai 1890, après avoir repris dans ses attendus les multiples erreurs ci-avant énumérées énonçait très sérieusement que :

a/ « aucun acte antérieur n'a pu être relevé », assertion absolument gratuite car, ainsi que l'aurait fait tout généalogiste, il suffisait de chercher pour trouver sur la

commune voisine, Boudes, dont les BERNUS / BERNUT étaient originaires (hameau de Bards) pour s'apercevoir que l'on pouvait encore remonter de 2 ou 3 générations (voir tableau ci-après)

b/ « les 2 actes les plus anciens (sic) qui aient pu être retrouvés (en fait sur la seule commune de Madriat) établissent la véritable (sic) orthographe (re-sic) du nom telle qu'elle se trouve sur l'acte de décès de l'aïeul (Claude BERNU x Anne COSSE), le 23.04.1854 et sur l'acte de baptême de l'exposant inscrit à la paroisse de Corbeilles (45) le 29.06.1872 » Affirmations tout à fait discutables si l'on s'en rapporte à la forme sous laquelle s'écrivait de manière quasi-constante ce patronyme de 1600 à 1792, c'est-à-dire BERNUS, hormis, parfois, la forme auvergnate BARGNIOU. Il semble en outre curieux, a priori - alors que depuis 1792, seuls les actes civils dûment enregistrés font foi en matière d'état civil – que soit invoqué, à l'appui de l'argumentaire développé, l'acte de baptême (acte strictement privé) de l'exposant.

Tout aussi fragile et discutable par rapport à la réalité peut apparaître l'argument disposant « qu'il résulte d'ailleurs d'un acte de notoriété dressé par Me CHAUVIGNY, notaire à Corbeilles (45) le 11.02.1890 que la famille BERNU a toujours été connue sous ce nom (ce serait plutôt « sous cette écriture ») et que le sien doit bien être écrit BERNU » (Si c'est le notaire qui le dit... pourquoi pas ? !) Pour cette famille là, peut-être, mais pour ce qui est des précédentes, sûrement pas ! Enfin, disons que « Dieu reconnaîtra les siens » !

Au terme de plusieurs mois et de 5 pages de considérants, le Tribunal civil de 1<sup>ère</sup> instance de Fontainebleau rendait, le 8 mai 1890, un jugement ordonnant :

1-la transcription de celui-ci sur les registres des diverses communes concernées, à savoir : Aufferville (77), Obsonville (77), Sceaux (45), Madriat (63), Saint-Herent (63), ce qui fut effectivement fait pour Madriat ainsi que nous avons pu le constater,

2-les rectifications en marge qui s'imposaient pour chaque acte incriminé.

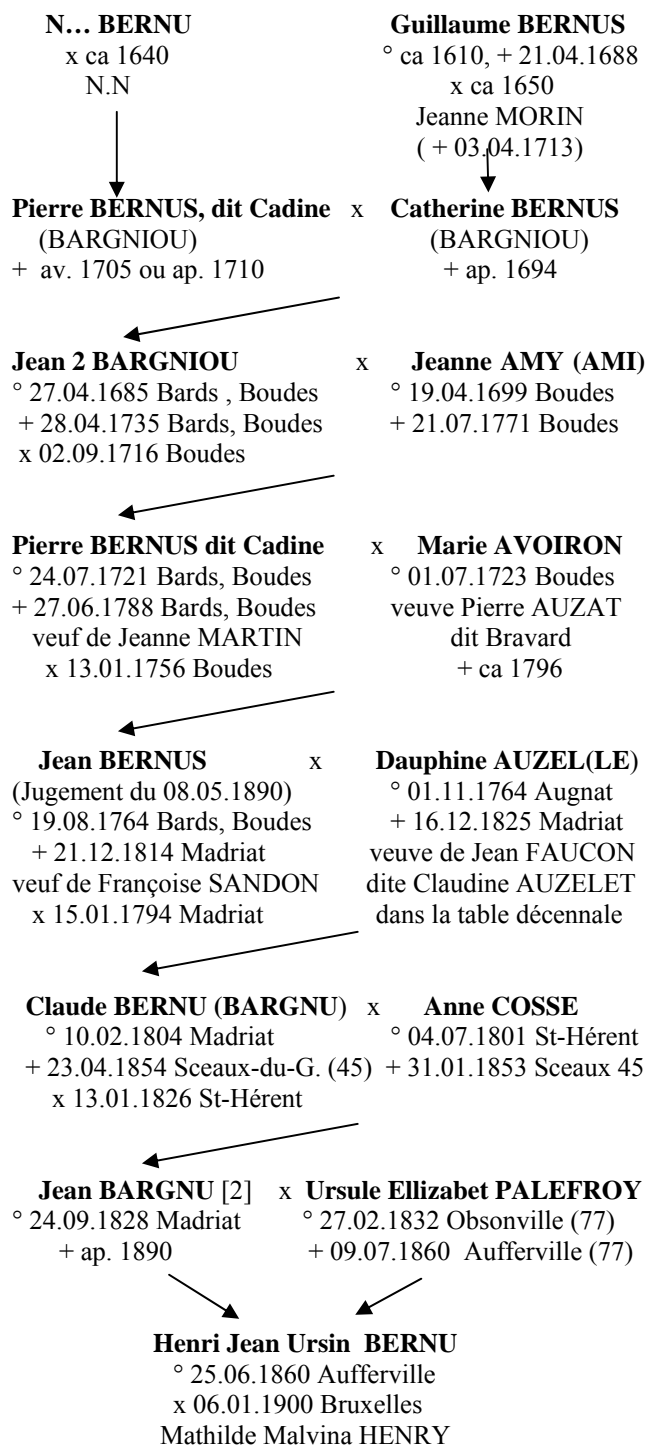
Ledit jugement fut signifié au maire de Madriat le 3 juin 1890 par Joseph MAGNAC, huissier près le tribunal d'Issoire, résidant à Ardes.

Ainsi Henri Jean Ursin BERNU touchait-il au terme de ses épreuves patronymiques ! Mais il subsiste néanmoins deux interrogations s'il s'est marié peu après :

- avec qui ?
- en quel lieu ?

En effet, nous avons pu constater récemment qu'en marge de l'acte de naissance de l'intéressé, il n'est fait mention que d'un mariage célébré le 06.01.1900 à Bruxelles (Belgique) avec Mathilde Malvina HENRY. Donc 10 ans après sa « *pétition en rectification des actes dont il a besoin pour contracter mariage* » selon la formulation employée par le jugement du 08.05.1890. Mais peut-être n'était-ce seulement là qu'une formule à caractère général n'impliquant aucun projet matrimonial à court terme ?

### Ascendance de Henri Jean Ursin BERNU



[2] Jugement du 08.05.1890

## DES RELATIONS FAMILIALES DIFFICILES (St Clément de Valorgue – 19<sup>e</sup> siècle)

par Alain ROSSI (cgahv-2140)

Dans le journal de nos voisins « *Généalogie et Histoire* » une question concernant St Clément-de-Valorgue attirera mon attention du fait de l'un des patronymes, PELARDY : « *Rech. rég. St-Romain, St Clément-de-Valorgue, asc. °, +, x av. 1814, Jacques PELARDY et Marie Anne MOUTON, d'où Claude ° 30.04.1814* »

Sur les actes en ligne de St Clément, retrouver la naissance de Claude ne posa aucun problème, mais la lecture attentive de l'acte s'avéra tout à fait intéressante. C'est bien le père, Jacques PELARDY, 26 ans, habitant aux Suchères, qui déclare la naissance de Claude, qu'il « *reconnaît pour son fils et dit lavoire eu ...* » de Marie Anne MOUTON, 34 ans, demeurant au Verdier

A l'évidence, les parents ne sont pas mariés et, même, ne cohabitent pas (au moins de façon permanente !) : les deux premiers enfants naissent au Verdier alors que Jacques habite aux Suchères (comme tous les PELARDY). La même déclaration est retrouvée lors de la naissance de 4 autres enfants, après Claude :

- Antoinette ° le 27.03.1818, le Verdier
- Antoine ° le 6.06.1820, les Suchères
- Jean Baptiste ° le 17.11.1822 (+ 9.03.1823), les Suchères
- Marie ° 13.06.1825, les Suchères

La solution est dans l'acte de mariage, à St Clément-de-Valorgue, mais le 21.10.1828 (et non avant 1814). (tous les actes ci-dessous sont à St Clément), et qui concerne :

Jacques PELARDY, ° 16.10.1788, St Clément, fs + André (+ 26.03.1793) et Marie Anne CHAPPUY (+ 17.04.1812), cultivateur aux Suchères ; + 5.08.1853

Marie Anne MOUTON, ° 26.07.1783, St Clément, veuve x1 de Claude DARAGON (d'où au moins une fa, Marie + 21 vent an 9), fa + Claude MOUTON (+ 26.07.1828, 65 ans) et vivante Marie CHAPPUY, habitant aux Suchères (chez son futur gendre ?) et consentante.

Deux enfants sont reconnus dans l'acte de mariage (les autres sont sans doute décédés (recherche non faite)) :

- Claude, ° 30.04.1814
- Antoinette ° 7.03.1818

Témoins : Antoine Balthazar PELARDY, 55 ans, frère de l'époux ; Jean Baptiste PELARDY, 59 ans, frère de l'époux, Joseph PELARDY, 25 ans, neveu, étudiant ecclésiastique (leur identification ne pose aucun problème)

Les difficultés du couple venaient à l'évidence du refus de Claude MOUTON, père de l'épouse, décédé quelques semaines avant le mariage. Objection basée sûrement sur le fait que les mères des époux, toutes deux nommées Marie (Anne) CHAPPUY, étaient sœurs, comme le confirment le Cm d'André PELARDY (mariage religieux non retrouvé) et l'acte de mariage de Claude MOUTON : à St Anthème, le 25.01.1770 André PELARDY passe un Cm devant Me COL LA MURETTE (ou COLLAMURETTE) avec Marie Anne CHAPPUY, fa Balthazar et Marie COL, tandis que le 7.11.1780, Claude MOUTON, fs + Claude et + Marguerite SUCHEYRE, originaire de Boncourt-le-Bois en Bourgogne (Insee 21088) épouse Marie CHAPPUY, « jeune » fa Balthazar et Marie COL.

Les deux Marie (Anne) ont la même filiation : l'une née le 3.03.1747, celle x André PELARDY, l'autre dite « jeune », née le 21.07.1757 (dont la marraine est Marie Anne CHAPPUY, sa sœur ?) x Claude MOUTON

Cette histoire rappelle de bien près celle des « MENU » publiée dans « AmA ! » n° 141, pp.178-180, et montre s'il en était besoin qu'au 19<sup>e</sup> siècle, on respectait la volonté des parents, même si l'on pouvait passer outre au refus d'un père par le mécanisme des « *actes respectueux* ».

De brèves recherches ont amené à quelques éléments de compréhension :

1/ Claude MOUTON, né à Boncourt-le-Bois, est le fils d'un autre Claude, scieur de bois. Les patronymes de ses parents, MOUTON et SUCHERE, et leur métier, amènent à penser à une origine livradoise du couple, venu s'installer au bord de la forêt de Citeaux (3 km à l'est de Nuits-St-Georges), un peu avant 1752 (naissance locale du premier enfant, alors que 2 autres sont probablement antérieurs).

2/ Après le décès de ses parents, Claude MOUTON est venu s'installer dans le secteur de St Anthème. On notera avec intérêt que le patronyme de sa mère est le nom d'un village de St Clément-de-Valorgue. Y avait-il un héritage à « récupérer » ?

Cependant, à ce jour, le mariage (ca 1745 ?) d'un Claude MOUTON (père), né ca 1707, et d'une Marie SUCHE(Y)RE(S), née ca 1723, n'a pas été retrouvé

3/ Quand Claude MOUTON épouse Marie CHAPPUY, à St Anthème, le 7.11.1780, il le fait avec « *dispense de l'empêchement d'honnêteté publique* ».

Cet empêchement au mariage est exclusivement lié à la rupture de fiançailles préalables d'un conjoint avec père, mère, frère ou sœur de l'autre conjoint. Il est donc probable, du fait du parcours de Claude MOUTON, qu'il fut fiancé à l'une des sœurs CHAPPUY et qu'on lui ait refusé cette sœur pour lui en donner une autre. En tenant compte des dates, et à moins de penser qu'un frère de Claude (Cosme, veuf avant 02.1780), ait été fiancé à sa future, il devrait s'agir de Marguerite CHAPPUY, x le 21.09.1779 avec Laurent RAGE. Y eut-il une différence de dot entre les deux sœurs ? Le premier gendre CHAPPUY, André PELARDY, joua-t-il un rôle, réel ou supposé, dans la rupture des premières fiançailles ?

C'est le genre de situation que l'on trouve à l'origine de ces vieilles haines familiales paysannes, irréductibles. Il serait certainement intéressant de consulter le contrat de mariage d'André PELARDY et de Marie Anne CHAPPUY, car comme tous les contrats d'ainés des enfants, il devrait comporter la donation partage des biens CHAPPUY.

On sait, en effet, que la Coutume d'Auvergne ne permet d'avantager l'un des enfants que d'un quart des biens, ce qui amène les Auvergnats à ne pas faire de testament et à faire une donation-partage dès le contrat de mariage de l'ainé des enfants (Cf. AmA ! 125 pp.166-7 « *Successions et partages en Auvergne* » par M<sup>e</sup> G. SEGRET †)

## Généalogie partielle de Claude PELARDY

- 1- Claude PELARDY, ° 30.04.1814
- 2- Jacques PELARDY, ° 16.01.1788, + 5.08.1853, x St Anthème 21.10.1828
- 3- Marie Anne MOUTON, ° 26.07.1783, + 6.12.1748, [x1 Claude DARAGON, d'où une fa, Marie + 21 vent. an 9]
- 4- André PELARDY, ° 24.12.1744 La Chaulme, + 26.03.1793, marchand, Cm St Anthème 25.01.1770 (Me Collamurette - AD63 - 5 E 56 / 399)
- 5- Marie Anne CHAPPUY, ° 3.03.1747, + 17.04.1812
- 6- Claude MOUTON, ° 11.01.1757 Boncourt-le-Bois (21), x St Anthème 7.11.1780 avec « *dispense d'honnêteté publique* » (rupture de fiançailles ?) (*Claude est présent à Boncourt en 03.1779 et absent en 02.1780*)
- 7- Marie (Anne) CHAPPUY, jeune, ° 21.07.1757 St Clément, y + 27.03.1836 (76 ans)
- 8- Jean PELARDY, hbt Pelardy par. La Chaulme, x av. 1737
- 9- Elisabeth BESSEYRE, de Joansiecq, La Chapelle-en-Lafaye (42)
- 10=14- Balthazar CHAPPUIS, ° 28.11.1711 Vileveyre, St Anthème, y + 5.03.1783 (73 ans), y x 26.05.1744
- 11=15- Marie COL, ° 8.05.1715 St Anthème, y + 10.11.1783 (68 ans) Vilevert
- 12- Claude MOUTON, ° ca 1707, + 24.11.1757 (50 ans) Boncourt-le-Bois (21)
- 13- Marguerite SUCHEYRE, ° ca 1723, + 12.03.1779 (56 ans) Boncourt-le-Bois (21) [x2 François OUDOT, mtre d'école, + av. 1779].
- 16- Jean PELARDY + ap. 1741
- 17- Antoinette FAURE, + ap. 1747
- 18- André BESSEYRE, + 19.04.1759, 80 ans
- 19- Antoinette JAYOL, + 25.12.1731, 50 ans
- 20- Anthoine CHAPPUIS, bourgeois de Vileveyre, St Anthème, ° ca 1674, signe, y x 30.01.1709
- 21- Lucesse BERTAUD, ° St Anthème ca 1687, signe
- 22- Mathieu COL, praticien puis procureur en 1716, ° ca 1680 St Anthème, y x 13.10.1707
- 23- Claudine LATANERIE, Delle, ° ca 1674 (devrait être fa de Jean, FS Pierre, reçu notaire le 26.02.1671)

Très probablement :

- 44- Pierre COL, avocat, + av. 1707, Cm St Anthème 13.06.1676, Me Latanerie (AD63 - 5 E 56),
- 45- Gabrielle FOUGEROUSE, hf, + ap. 1710
- 46- Jean LATANERIE, reçu notaire le 26.02.1671, (minutes disponibles de 1671 à 1721), x St Anthème 15.10.1668  
(sa charge sera reprise ca 1726 par Claude Joseph BROQUIN, fs Simon et Clauda COL, ° 3.10.1700, x 17.11.1729 Catherine COL (disp. 3/3 degré), sœur aînée de Marie. Il était pt-fs d'Anna, sœur de Jean LATANERIE)
- 47- Anne VILLETTE, veuve de Michel BONNET (d'où postérité BONNET)
- 88- André COL, marchand de St Anthème (habitant Burianne – St Romain)
- 89- Marie FAYDIT
- 90- Claude FOUGEROUSE, notaire et procureur au bailliage de La Roüe, + ap. 1676
- 91- Marguerite GENEVRIER, + ap. 1676
- 92- Pierre LATANERIE, notaire à St Anthème
- 180- Damien FOUGEROUSE, praticien
- 182- Mathieu GENEVRIER, marchand

## Les enfants MOUTON à Boncourt-le-Bois (21)

- De Claude MOUTON et Marie SUCHERE
- Cosme (fs) x1 Claudine BARBEY, x2 Boncourt 1.02.1780 Anne VOISIN
  - Claudine (fa) x 17.02.1778 Jean JOLIBOIS
  - Benigne (fs) ° 10.08.1752
  - Claude (fs) ° 19.05.1754, + 1.06.1754
  - Claude (fs) ° 31.10.1755, + 1.11.1755
  - Claude (fs) ° 11.01.1757 : le nôtre ?

## Les enfants MOUTON à St Clément

- Balthazard ° 4.01.1782 au Verdier, p/m Balthazard CHAPPUY, Marie COL
- Marianne ° 26.07.1783 au Verdier, p/m Balthazard CHAPPUY, Marianne CHAPPUY
- Jacques ° 20.05.1787 au Verdier, p/m Jacques TORNEBISE, Marguerite CHAPPUY (x Laurent RAGE)
- Jean Baptiste ° 5.07.1790 au Verdier, ° JB PELARDY, Marie Anne CHAPPUY
- Jeanne Marie ° 17.06.1793 au Verdier

## Les enfants d'André PELARDY à St Clément

- Jean ° 17021771, p/m Jean PELARDY, Marguerite PELARDY
- Balthazar Antoine ° 12.05.1772, p/m Balthazar CHAPPUY, Antoinette PELARDY
- Jean Baptiste ° 8.05.1775, p/m JB PELARDY, Marie COL
- André ° 09.06.1778, p/m André CHAPUY, Marguerite CHAPUY
- Antoine ° 17.03.1783, p/m Balthazard CHAPUY, Marie CHAPUY
- Jean Baptiste ° 13.05.1786, p/m JB PELARDY, Marianne CHAPUY
- Jacques ° 16.10.1788, p/m Antoine Baltazar PELARDY, Claudine RAGE

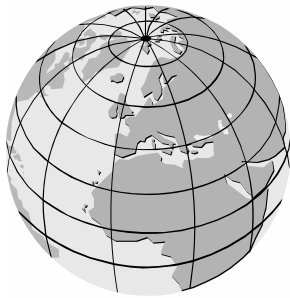
## Les enfants de Balthazard CHAPPUIS à St Clément

Tous les x sont célébrés à St Anthème, où Balthazard CHAPPUY est venu s'installer à Vilevert, entre 1758 et 1770, alors que ses filles sont nées au Mazel à St Clément

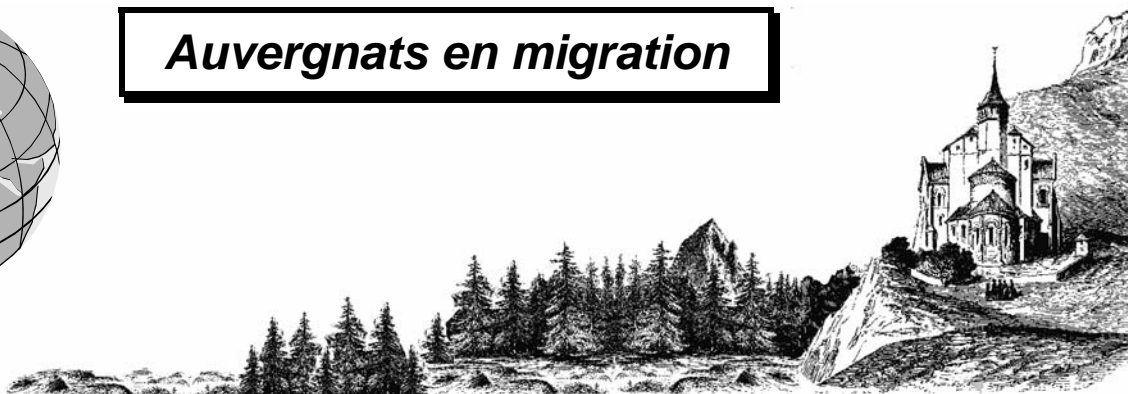
- Marie Anne ° 31.07.1747, p/m Me André CHAPPUIS,, Delle Marie MARCLAND (x André COL avocat, signe) x 25.01.1770 André PELARDY
- Marie ° 3.01.1749, p/m Enthelme CHAPPUIS signe, Marie COL signe ; x 27.10.1778 Pierre FOUGEROUSE
- Jeanne Marie ° 26.03.1751, p/m Benoit CHAPOT signe, Jeanne Marie VACHER, signe
- Marie Michelle ° 14.05.1753, p/m Michel BONNET (proc. d'office de la Roüe), Dame Marie BARRIER
- Marguerite ° 16.01.1755, p/m Mathieu CHAPPUIS, Marguerite GENEVRIER ; x 21.09.1779 Laurent RAGE
- Marie ° 21.07.1757, p/m Me Mathieu COL, Marie Anne CHAPPUIS ; x 7.11.1780 Claude MOUTON  
(Ne pas s'étonner de toutes les orthographes possibles de CHAPPUY à CHAPPUIS avec un ou deux « P », mais jamais CHAPPUS)

**Sources** : tables du CGHAV de St Anthème (x), de St Clément-de-Valorgue (°, x), de l'AGL (La Chapelle-en-Lafaye) et actes en ligne des AD63, AD42 et AD21, ainsi que E. TIXIER (*Familles bourgeoises et Réception des notaires*) et REMACLE (*Familles*).





## Auvergnats en migration



### SOLDATS AUVERGNATS MORTS EN DEHORS DE L'HEXAGONE lors des campagnes militaires engagées entre 1792 et 1914

#### LES SOLDATS DE MOISSAT ET DE RAVEL

par Maurice JAFFEUX (cghav-1912)

Dans les premiers actes de décès de l'État Civil conçu par la Révolution ne sont pas répertoriés les transcriptions, c'est-à-dire les décès des personnes mortes en dehors de la commune. Il en est de même dans les actes de décès établis par les prêtres durant la période antérieure à la Révolution. Le premier acte de transcription apparaît en 1807. Il concerne un soldat de l'armée napoléonienne, mort au combat. Une longue liste suit. C'est elle qui fait l'objet de cette étude.

Avant cette date de 1807, nul doute que les grandes batailles de Napoléon (Arcole en 1796, Rivoli en 1797, la Campagne d'Égypte en 1798 et 1799, Marengo en 1800, Austerlitz en 1805, Iéna en 1806, Eylau et Friedland en 1807 pour ne citer que les plus célèbres) ont fait de nombreuses victimes. Des moissadaires étaient parmi elles, mais n'ont pas été répertoriés à l'État Civil. Si vous avez une piste pour les découvrir, veuillez m'en faire part.

Voici donc la liste des soldats par ordre chronologique de leurs décès :

#### Soldats de MOISSAT morts dans les campagnes du 1<sup>er</sup> Empire

**Jean François PASCAL**, né le 6 mars 1788 à Moissat, fils de François et Marie VACHERON. Sous-lieutenant.

+ le 15 mai 1807 à 19 ans d'une balle devant Dantzig  
- *le grade de J F PASCAL est remarquable pour son âge.*  
- *Dantzig (orthographe allemande de Gdansk en polonais) est un port stratégique situé sur la mer Baltique à l'embouchure de la Vistule, convoité par les Prussiens. Le siège de l'armée napoléonienne contre les Prussiens et les Russes commence le 19 mars 1807. La capitulation de ces derniers a lieu le 24 mai. Les Français perdent 400 hommes (Encyclopédie Wikipédia,) dont Jean François PASCAL.*

- Transcription en date du 9 décembre 1807

**François REIGNAT**, né le 20 janvier 1789 d'Antoine et Gabrielle NUGEYRE. Soldat du 13<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne,

+ 21 novembre 1809, à 20 ans, sur le champ de bataille, déclaration faite à Udine

- *Udine se trouve à l'extrémité Nord-Est de l'Italie, dans le Frioul. Il n'y a pas de bataille à Udine ce jour-là.*

*François REIGNAT est une victime de la bataille de Sankt Leonhard in Passeier dans le Tyrol autrichien très proche d'Udine, qui eut lieu du 18 au 22 novembre. Elle réprima un soulèvement populaire contre le pouvoir napoléonien.*

- Transcription en date du 28 juillet 1812

**Giraud ESCUIT**, né le 10 août 1787 de Jacques et Jeanne DENIS. Soldat au 8<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

+ 5 février 1810 à 22 ans des suites de fièvres à l'hôpital de Vitoria, capitale du Pays Basque espagnol

- Transcription en date du 8 avril 1811

**François JALLAT**, né le 20 novembre 1788 de Jean et Catherine ou Elizabeth PINET. Soldat au 8<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne

+ 13 février 1810 (22 ans) à Bayonne hôpital des Cordeliers, entré le 29 janvier, par suite de fièvre

- Transcription en date du 28 octobre 1810

**Jean VUGNES (ou HUGUET)**, né le 24 juin 1786 d'André et Claudine MADEORE. Soldat du 44<sup>ème</sup> de ligne.

+ 13 mars 1810 (24 ans) à l'hôpital militaire St Vincent de Xainte, canton de Dax, où il était entré le 26 janvier.

- Transcription en date du 14 août 1810

- *il y a une erreur de transcription, VUGNES n'étant pas un patronyme de Moissat. La mention marginale de l'acte stipule que c'est Jean HUGUET, nom éminemment porté à Moissat*

- *St Vincent de Xainte est actuellement un quartier de la ville de Dax ;*

- *La cause de la mort n'est pas donnée. Est-ce une maladie ou une blessure ?*

*Ces trois derniers décès concernant Claude ESCUIT, François JALLAT et Jean HUGUET surviennent peu de temps après la bataille d'Ocana, en Espagne, au sud de Madrid le 19 novembre 1809. Y a-t-il un lien de cause à effet, à la suite du repli de l'armée de Napoléon ?*

**Claude MADEORE**, né le 7 octobre 1790 de Claude et Catherine PILEYRE. Fusilier au 44<sup>ème</sup> régiment de ligne.

+ 22 juillet 1810 (20 ans) à Moreilla en Espagne d'un coup de feu reçu de l'ennemi

- *il existe un « Morella » en Espagne près de la côte est, entre Barcelone et Valence. Est-ce le bon ?*
- *il n'y a pas de bataille rangée à cette date. Cette mort est vraisemblablement due à la guérilla espagnole contre l'armée d'occupation française.*
- Transcription en date du 17 janvier 1811

**Jean JURIE**, né le 21 janvier 1787 de Robert et Gilberte MADEORE. Chasseur au 31<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne

+ 1<sup>er</sup> février 1811 (24 ans) de diarrhée à l'hôpital de Vitoria (Pays Basque espagnol)

- *Jean JURIE faisait-il partie de l'armée préparant la bataille de Gébora, près de Badajoz au sud-ouest de l'Espagne qui eut lieu le 19 février 1811 ?*
- Transcription en date du 11 octobre 1815. *On remarque la durée entre le décès et la transcription de l'acte : plus de 4 ans et demi !*

**Pierre DELORME**, né le 22 janvier 1791 de Gilbert et Gabrielle DALBIGNAT. Chasseur au 6<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère.

+ 22 octobre 1811 (20 ans) à l'hôpital de BILBAO (Pays basque espagnol), à la suite d'un coup de feu

- *ce décès intervient pendant une accalmie des guerres napoléoniennes. Il peut résulter d'une action de guérilla*
  - Transcription en date du 11 octobre 1815
- Près de 4 ans entre le décès et la transcription.*

**Joseph COUTAREL**, né le 12 novembre 1789 de Claude et Jeanne BOST. Chasseur au 36<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.

+ le 20 septembre 1812 (22 ans) à l'hôpital de Berlin, par suite de fièvre, remplaçant de Claude FERVEL

- Transcription en date du 8 mars 1816
- *On aborde ici le remplacement. Un soldat aisé pouvait se faire remplacer à l'armée par un autre moins argenté. Cela donnait lieu à un contrat passé devant notaire. La transaction s'accompagnait d'une somme d'argent conséquente donnée par le remplacé au remplaçant*

**Jean CODEIGNAT**, né le 13 octobre 1790 de Benoît et Antoinette JURIE. Affecté au 7<sup>e</sup> régiment de cuirassés.

+ le 28 novembre 1812 (22 ans), tué par l'ennemi, certifié à Abbeville le 11 septembre 1814

- Transcription 6 février 1815
- *il n'y a pas de bataille recensée à Abbeville ou dans sa région à cette date. La date de mort correspond à un des jours du célèbre et dramatique passage de la Bérézina lors de la retraite de Russie, qui fut un succès militaire tactique mais un désastre au point de vue pertes humaines. Succès tactique parce que le génie militaire réussit à construire rapidement des ponts sur ce cours d'eau, désastre humain parce que de nombreux soldats ayant pris du retard ne purent les emprunter et furent*

*pris au piège de l'armée russe. Ceci n'est pas précisé dans l'acte. La période relativement longue entre le 28 novembre 1812 et la date de certification du 11 septembre 1814 plaiderait en faveur de cette hypothèse. Mais pourquoi ceci est fait à Abbeville plutôt qu'à Paris ? Le 7<sup>e</sup> Régiment de cuirassés était peut-être basé à Abbeville*

**Etienne VERDIER**, né le 31 août 1787 de Benoît et Anne MOULY.

+ 29 juin 1813 (25 ans) à Leipzig, hôpital de Bouhof où il était entré le 3 juin, par suite de fièvre.

- *est-il un combattant de la bataille de Lutzen qui eut lieu le 2 mai 1813, au sud-ouest de Leipzig, contre la Prusse et la Russie ? Ce fut une victoire de Napoléon.*
- Transcription du 31 juillet 1814

**André COUTAREL**, né le 6 décembre 1787 de Claude et Jeanne BOST. Frère de Joseph COUTAREL cité ci-dessus, mort le 20 septembre 1812 à Berlin. Voltigeur au 1<sup>er</sup> bataillon du 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne.

+ 8 octobre 1813 (25 ans) à l'hôpital militaire de Barcelone où il était entré le 15 sept. 1813, par suite de blessures.

- Transcription du 7 février 1814

**François REIGNAT**, né le 24 octobre 1791 de Jean et Marguerite ROMEUF

+ ? 1813 à 22 ans, à l'hôpital de la Corogne, port à l'extrémité Nord-Ouest de l'Espagne (*les causes de la mort ne sont pas précisées*)

- Transcription du 11 octobre 1815

**Jean BAGET**, né le 7 septembre 1791 François et Gilberte BAGET. Affecté au 6<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval.

+ 6 mars 1814 (22 ans) à l'hôpital d'Erfurt (ville au Sud-Ouest de Berlin) dit de St Sévère, par suite de fièvre

- *on ne recense pas de bataille dans ce secteur d'Allemagne à cette date. Ce soldat était sans doute en garnison à Erfurt.*
- Transcription du 30 janvier 1817

**Antoine BLATEYRON**, né le 7 novembre 1789 de Joseph et Anne BOST. Chasseur au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère

+ 14 mars 1814 à 24 ans à l'hôpital militaire d'Alexandrie (Piémont) où il était entré le 18 février 1814, des suites de diarrhées.

- Transcription du 6 février 1815

Signalons que, durant cette période, les registres de Moissat comportent 3 autres transcriptions de décès de militaires qui sont survenus sur le sol français, mais en dehors de tout engagement militaire :

**François BAGET**, né le 5 avril 1788, fils de Mathieu et Marie CHALARD, chasseur au 18<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère, mort à l'hôpital militaire d'Avignon le 26 août 1810 à 21 ans de « fièvre adynamique ». Transcrit le 16 juin 1811.

**Antoine FANGOTHIÉ**, né le 12 avril 1788 de Guillaume et Marie BLATERON, conscrit dont le décès en date du 24 avril 1811 est déclaré par la mairie de Marseille (cause non précisée), et transcrit le 24 septembre 1811

**Jean NUGEYRE**, né le 4 août 1793 de Maurice et Anne FLAGET, + le 21 janvier 1813 à 19 ans à Strasbourg (à 6H du matin). Acte transcrit le 10 mai 1813. Les circonstances de la mort ne sont pas précisées. Est-ce une exécution car ce soldat est déclaré dans l'acte « réfractaire du dépôt général » ? L'heure matinale plaide pour cette hypothèse.

#### **Soldats de MOISSAT morts dans les conflits qui ont suivi le 1<sup>er</sup> Empire**

**Jean FAURE**, né le 22 novembre 1806 de Jean et Gilberte MADÉORE.

+7 novembre 1830 à Mahon (Minorque), suite à des fièvres  
- Transcription du 16 janvier 1831.

**Alexandre Vincent LAGEYRE**, né le 6 mai 1816 de Pierre et Françoise DELORME

+30 août 1841 à Mustapha près d'Alger, gastro-entérite  
- Transcription du 30 septembre 1841.

**André RIBEROLLE**, né le 4 décembre 1811 de François et Gilberte BLATEYRON. Grenadier.

+le 17 mars 1843 à la Martinique  
- Transcription du 23 septembre 1843.

**Pierre BAGET**, né le 17 août 1818 de Jean et Catherine BAGET

+ ? à Philippeville en Algérie, diarrhée chronique  
- Transcription du 3 novembre 1843

**Jean CHALARD**, né le 8 juin 1822 d'Antoine et Anne DENIS

+le 15 août 1849 à Rome, fièvre typhoïde adynamique  
- Transcription du 28 août 1849

**François HUGUET**, né le 8 janvier 1815 d'Anselme-Paul HUGUET, qui fut notaire et maire de Moissat, et Marie Antoinette DOUMAUX. Vétérinaire aux spahis.

+le 30 décembre 1850 à Bougie (cause non précisée)  
- Transcription de mai 1851

**Jean COUTAREL**, né le 26 avril 1830 de Noël et Marie CHALARD

+10 septembre 1854 à Rome de choléra épidémique  
- Transcription du 26 septembre 1854

**François BERNARD**, né le 15 décembre 1832 de Pierre et Marie FOUGERE

+3 juillet 1855 à Sébastopol du choléra, entré à l'hôpital le 28 juin  
- Transcription du 8 juillet 1856.

**Pierre César CAMPAGNE**, né le 27 juillet 1819 de Pierre et Delphine ACHARD qui habitent à Pironin. Pierre Campagne fut maire de Moissat de juillet 1839 à janvier 1848. Sergent major.

+30 août 1855 à Inkermann, des suites de diarrhée chronique. Entré à l'hôpital le 10 août.  
- Transcription du 3 juillet 1856.

**Jean JURY**, né le 4 novembre 1832 de Jean et Antoinette DENIS

+le 6 septembre 1855 à 8h du soir, tué devant Sébastopol  
- Transcription du 13 septembre 1855.

**Benoît AGIER**, né le 16 octobre 1819 de Jacques et Jeanne MAIGNE

+12 septembre 1855 devant Sébastopol, entré à l'hôpital le 9 septembre, fracture des 2 cuisses (coup de boulet)

- Transcription du 25 juin 1756.

*Les 4 soldats précédents périrent lors de cette bataille au cours de ce qu'on appelle « La guerre de Crimée ». Sébastopol est un port de Crimée sur la Mer Noire.*

*Inkermann est une ville proche dans le périmètre du conflit. La bataille opposa les alliés (Britanniques, Français et Sardes) aux Russes.*

*Le siège de la ville dura 11 mois, du 9 octobre 1854 au 8 septembre 1855. Choléra, scorbut et autres maladies provoquèrent des ravages dans les rangs des alliés (c'est le cas pour François BERNARD et Pierre César CAMPAGNE). Jean JURY est mort au combat et Benoît AGIER des suites de l'assaut final puisque entré à l'hôpital le lendemain du dernier jour du siège de la ville (Wikipedia).*

**Etienne GAUTIER**, né le 14 mai 1834 d'Antoine et Catherine GAUTHIER

+le 6 ou 16 novembre hôpital du Dey (Alger) où il était entré le 31 octobre 1834, de fièvre typhoïde.  
- Actes des 27 novembre 1855 et 16 juillet 1856.

**Gabriel TOURGON**, né le 25 novembre 1832 de Grégoire et Anne BERNARD

+11 avril 1856, sur le Cosmopolitain, navire anglais, du typhus, (acte de décès signé de Constantinople). *Il est sûrement une victime indirecte de la guerre de Crimée. Etant sur un bateau des Anglais, alliés de circonstance, on peut croire que les rescapés de cette guerre étaient sur le chemin du retour.*

- Transcription du 9 avril 1857

**Jean REIGNAT**, né le 21 mars 1824 de Pierre et Françoise MARTEL. Voltigeur.

+24 juin 1859 à 10 h du matin à Solférino d'une balle dans l'estomac.

- *C'est une victime directe de la bataille qui eut lieu en Lombardie, dans le cadre de ce qu'on appelle « La campagne d'Italie ». Elle opposa la coalition franco sarde à l'armée autrichienne. Le but de Napoléon III était d'aider le roi Victor Emmanuel à faire l'unité italienne moyennant le rattachement à la France de la Savoie et du comté de Nice.*

- Acte du 12 août 1859.

**Jean NUGEYRE**, né le 7 mai 1840 de Jean Baptiste et Elizabeth DELORME. Soldat au train d'équipage.

+24 novembre 1861 à Oran (les causes ne sont pas données)

- Transcription de mars 1862.

**Guillaume DALBIGNAT**, né le 6 février 1848 de François et Marie REIGNAT

+26 septembre 1870 à Cologne en captivité (les causes ne sont pas données)

- Transcription du 26 juillet 1872.

**Joseph COUTAREL**, né le 27 octobre 1846 d'André et Marie BOST. Affecté au 7<sup>e</sup> régiment d'artillerie

+26 octobre 1870 à Cologne,

- Pas d'acte

# REUNION CGHAV / RHÔNE-ALPES

**Samedi 16 Mars 2013 à partir de 9 heures**

**Local du CGHAV :** 39 bis, rue de Marseille , 69007 LYON

*(le local du CGHAV est situé dans le bâtiment de la Société de Lecture, en face de la miroiterie TARGE, à proximité du garage Citroën – Accès en transports en commun : Tram T1, arrêt rue de l'Université  
(en venant de Perrache direction IUT-FEYSSINE, en venant de la Part-Dieu direction « Perrache, Montrochet »)*

C'est donc pour ce début Mars que nous vous donnons rendez-vous pour notre réunion des adhérents CGHAV Rhône-Alpes. Nous nous retrouverons le matin à partir de 9 heures au local en présence de notre président M. Alain Rossi, pour notre Réunion Annuelle.

Comme l'an passé, nous prendrons ensuite le repas de midi au restaurant de l'hôtel Best Western Charlemagne (à 10 minutes du local par le tramway T1). Comme l'an passé nous nous retrouverons avec nos amis du CGHHML (Marche et Limousin) : Nous espérons que cette rencontre donnera lieu à des échanges fructueux entre adhérents de nos deux cercles.

Nous resterons l'après-midi à l'hôtel pour une petite conférence/discussion sur :

**Histoire de l'Infanterie et Recherches Militaires**  
qui sera donnée par M. Marc CHAPPAT (CGHAV).

## Programme de la journée du 16 Mars 2013 :

- **Le matin** (au local : 9h00-12h15) : Bilan de l'année de notre président Mr Rossi questions diverses sur la vie du cercle, patronymes étudiés, échanges généalogiques, consultation des relevés (si besoin).
- **Repas** (vers 12h30-12h45) à l'hôtel Best Western Charlemagne 23, cours Charlemagne 69002 Lyon (tel 04.72.77.70.00) prix de **29,00 €** par personne, (comme l'an dernier) tout compris (apéritif, repas, vin, café, location de la salle) **à régler par chèque au moment de l'inscription à l'ordre de « Hôtel Best Western Charlemagne »**
- **l'après-midi à l'hôtel Best Western Charlemagne:**
  - o 14h30 – 17h00 : Conférence-discussions de Marc CHAPPAT

Pour tout renseignement complémentaire (et pour tout désistement ou inscription de dernière minute) merci de vous adresser à

. Jean-Marc FAYOLLE ☎ 04.26.02.56.57 ✉ [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

. Brigitte Lacroix ☎ 06.66.00.21.00 ✉ [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

## **Afin de prévoir le nombre de repas exact, il est impératif de confirmer votre participation**

dès que possible et **au plus tard le 17.02.2013** à l'aide du bulletin de participation ci-dessous.

☒ *Bulletin d'inscription à retourner accompagné, le cas échéant, de votre chèque pour le repas (29€/ personne) à :*

**Jean Marc Fayolle : 17 rue de Saint Cyr 69009 LYON –**

✂ -----

NOM ..... Prénom..... Nombre de Repas :.....

Adhérent CGHAV n° : ..... Téléphone : .....

Participera à la réunion du **matin** au local rue de Marseille : OUI  NON

Participera au **repas** (chèque de 29 € à l'ordre de l'Hôtel Best Western Charlemagne) : OUI  NON

Participera à la conférence de **l'après-midi** au Best Western Charlemagne : OUI  NON

## Groupe d'échanges COMBRAILLES-LIMAGNE

**Cantons concernés** : Aigueperse, Combronde, Ennezat, Gerzat, Manzat, Maringues, Menat, Montaigut en Combrailles, Pionsat, Pontaurmur, Pont du Château, Pontgibaud, Randan, Riom, Saint-Gervais d'Auvergne, Vertaizon.

La réunion du groupe aura lieu le samedi **20 avril 2013 de 9 heures 30 à 18 heures à l'Hôtel-Restaurant ANEMOTEL, ZAC Les Portes de Riom, sortie 13 A 71, RIOM.**

Mr & Mme TUFFERY seront nos hôtes pour la journée, nous proposant, dans le cadre agréable de leur établissement, un déjeuner autour de 29 euros, boissons comprises, payables le jour même, réserver **impérativement avant le 13 avril 2013** par courrier ou par mail à Christine EMERY-Di BELLA (coordonnées ci-dessous).

Merci de noter vos coordonnées qui resteront confidentielles.

✂ -----

➤ Coupon-réponse à retourner avant le 13 avril 2013 à :

## Groupe d'échanges COMBRAILLES-LIMAGNE

Christine EMERY-Di BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 LE CENDRE  
[mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr) ; portable : 0677079985

Madame, Monsieur .....

Adresse postale : .....

.....

N° d'adhérent :..... Tél : ..... E-mail : .....

• participera à la réunion du 20 avril 2013. Nombre de personnes :

• prendra part au repas : OUI  NON

Si oui nombre de personnes :

Merci de vérifier l'exactitude de vos coordonnées.

---

Communes & patronymes de vos recherches :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Siège Social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand

Correspondances : Alain ROSSI, Président, 16 rue de l'Église - 92200 Neuilly sur Seine

**Vous êtes membre du C.G.H.A.V.** : vous êtes invité à participer à la **35<sup>e</sup> Assemblée Générale** du Cercle qui se tiendra à **Issoire** (63), à l'hôtel « Le Pariou » 18 avenue J.F. Kennedy, le **samedi 25 mai 2013 à 10 heures** (Accueil dès 9 h 30).

Que vous participiez (ce que nous souhaitons) ou non, utilisez l'un des deux coupons ci-dessous selon les modalités indiquées



**SI VOUS ASSISTEZ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,** retournez le coupon-réponse ci-dessous à :

**Monsieur Robert LÉOTOING**, Trésorier du CGHAV, 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron (Tél : 01 6903 5509)  
**avant le 5 mai 2013.**

Nom : ..... Prénom : ..... Adhérent n° ....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

|   | oui | non | Prix | nombre de participants | Total   |
|---|-----|-----|------|------------------------|---------|
| Assistera à la 34 <sup>e</sup> Assemblée Générale du CGHAV à Issoire, le samedi 25 mai 2013 à 10 heures                 |     |     | xxx  | .....                  | xxxxxxx |
| Participera au repas au restaurant de l'hôtel « Le Pariou » à Issoire, 18 avenue JF Kennedy, le samedi 25 mai à 12 h 30 |     |     | 28 € | .....                  |         |
| Participera à 15h30, à la visite gratuite du vieil Issoire (RV devant l'hôtel « Le Pariou »)                            |     |     | xxx  | .....                  | xxxxxxx |
| <b>Joindre un chèque à l'ordre du CGHAV :</b>   |     |     |      | <b>TOTAL</b>           | .....   |



**SI VOUS NE POUVEZ ASSISTER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,**

Utilisez le coupon ci-dessous :

- soit en le remettant à un membre du CA ou à un autre membre du CGHAV qui sera présent à l'AG
- soit en le retournant à : **M. Jean Pierre BARTHÉLEMY**, 14 rue Broca, 75005 Paris (Tél. 01 4336 2005)  
(attention, prévoyez des délais postaux suffisants = envoi **avant le 15 mai**)

Nom : ..... Prénom : ..... Adhérent n° .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

n'assistera pas à la 35<sup>e</sup> Assemblée Générale du CGHAV, le samedi 25 mai 2012, et **donne pouvoir** à :

M. ou Mme ..... Adhérent n° .....

(précisez le nom de la personne, à qui vous pouvez donner directement ce pouvoir, si vous le désirez)

**pour me représenter et prendre part aux votes de l'Assemblée Générale,**

ou, en cas de besoin, transmettre ce pouvoir à une personne de son choix.

En cas de nécessité (personnes déjà en possession de 10 pouvoirs), ce pouvoir sera considéré comme donné en blanc :

M. ou Mme ..... Adhérent n° .....

A : ..... le ..... **Signature** .....





**Jean DELORME**, né le 14 octobre 1858 de Jean et Catherine CODEIGNAT

+ 15 juillet 1881 à l'hôpital militaire de Tiaret (Algérie), de fièvre typhoïde

**Jean PAULHAC**, né en 1864 de Pierre et Catherine SOULIER

+ 1886 hôpital militaire de Hozan (Tunisie)

### Soldats de RAVEL morts en service au cours des conflits du XIX<sup>e</sup> siècle

**Augustin PIRIN**, né le 10-09-1790 de Jean et Marie CIERGE. Fusilier à la 2<sup>ème</sup> Cie, 2<sup>ème</sup> Bat. du 26<sup>ème</sup> RI de ligne

+ le 16.11.1811 à l'hôpital de Vitoria où il était entré le 30.10.1811

- Acte du 05-04-1818

**Antoine TOURGON**, né le 12-01-1815, fils de Joseph et Marguerite JARRON. Soldat au train des équipages, 7<sup>e</sup> Cie

+ 17-10-1837 à l'hôpital militaire de Bone (Algérie), armée d'Afrique, cause inconnue

- Acte du 10-01-1838

**Antoine ANDRAUD** né le 22-07-1829 de Gabriel et Charlotte DESSALLE. Fusilier au 50<sup>ème</sup> R de ligne

+ 01-09-1855 à l'hôpital de l'armée d'Orient où il était entré le 09-08- 1855, du choléra morbus

- Acte de mai 1856

**Etienne DEPLAT**, né le 20-08-1831, fils d'Antoine et Madeleine DUCROS. Grenadier au 80<sup>ème</sup> Régiment de ligne, 3<sup>ème</sup> Bat.

+ le 04.10.1855 à l'hôpital militaire de Gallipoli en Turquie d'Europe (sur le détroit des Dardanelles), où il était entré le 14-09- 1855, des suites de diarrhée chronique

- Acte d'oct. ou nov. 1855

**François OSSEDAT**, né le 23-12-1831 de François et Catherine DUCHER. Voltigeur au 80<sup>ème</sup> Régiment de ligne, 3<sup>ème</sup> Bat

+ le 12.03.1856 à l'hôpital militaire de l'armée d'Orient à Sébastopol, où il était entré le 06.03.1856 des suites de la typhoïde

- Acte du 26-04-1856

**Antoine BRUGIERE**, né le 20-01-1834 de François et Benoîte PIRIN. Fusilier au 30<sup>ème</sup> Régiment de ligne, 3<sup>ème</sup> Bat., 2<sup>ème</sup> Cie

+ le 15.03.1856 à l'hôpital de l'armée d'Orient des suites du typhus

- Acte du 07-06-1856

**François DELORME**, né le 05-08-1852 d'Antoine et Marie BROUSSE. Soldat au 50<sup>ème</sup> régiment de ligne, 2<sup>ème</sup> Bat., 4<sup>ème</sup> Cie

+ le 04.08.1874 à l'hôpital militaire de Médéa (Algérie), entré le 24.07.1874, de fièvre typhoïde

- Acte d'août 1875

**François DELORME**, né le 04-06-1852 de Barthelemy et Marie CHOSSON. Soldat au 3<sup>ème</sup> RI de marine

+ le 10-02-1875 à l'hôpital militaire de Nouméa (Nlle Calédonie) Cause inconnue

- Acte de Juin 1875

## ANCÊTRES VENUS D'AILLEURS

par Léa SIFFRIN PELARDY (cghav-3151)

*NDLR : À la suite de la publication dans le précédent numéro de l'article de Michel COLAS « Des ancêtres venus d'ailleurs », nous avons reçu le témoignage suivant :*

### À propos des soldats venus d'ailleurs

Je me permets d'apporter ce témoignage après avoir lu l'étude par Michel COLAS.

Mon ancêtre, Michel DOSKY, est né en Pologne vers 1774. Voici un extrait de son acte de mariage: « *Aujourd'hui vingt cinq prairial l'an cinq de la République Française (17.04.1797) en la maison commune d'Oelleville (Vosges), se sont présentés les citoyens Michel DOSKY garçon âgé de vingt trois ans résidant à Oelleville depuis deux ans, fils légitime de Jacquot (?) DOSKY âgé de septante ans cultivateur et de Jeanne MOUSY ses père et mère résidants à RESBIGNOFE (?) en POLONNE (!) lequel m'a déclaré qu'il était déserteur des armées de son pays et que n'ayant aucun passeport ni extrait de baptême.....et m'ayant déclaré aussi qu'il n'avait aucun usage d'écrire que de faire sa marque..... etc »*

Michel DOSKY aura trois filles nées à Oelleville: Marguerite ° 1798, mon ancêtre, Catherine ° 1802 et Marie

°1804. Le patronyme est devenu DOXY sur les actes de naissance. Infiniment moins spectaculaire que le PAKOWSKI devenu PACHECOSQUET cité par Michel COLAS !

Tout comme l'acte de mariage, les actes de naissance des deux premiers enfants sont « signés » d'un croix, « marque de Michel Dosky ». Par contre l'acte de naissance du troisième porte la signature du père déclarant « M DOXY ».

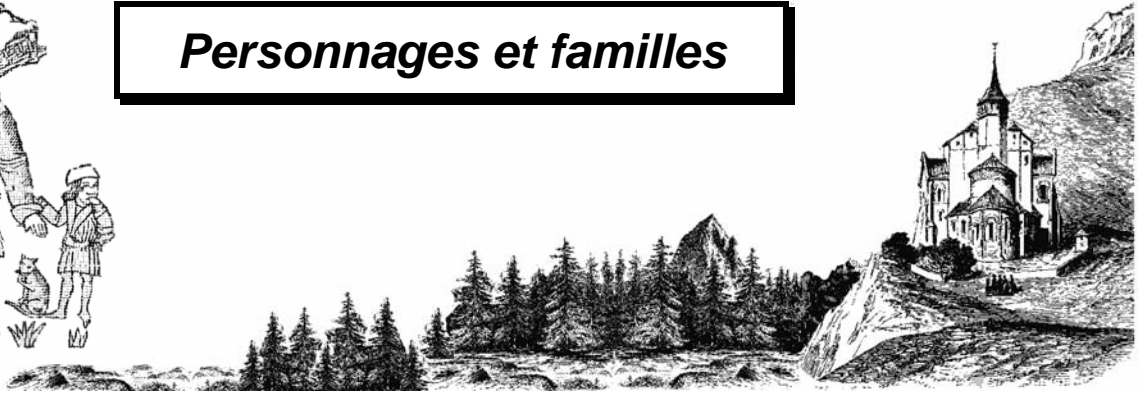
L'acte de décès du 30 Juillet 1840 est au nom de Michel DOXY... « né à RESBIGNOF(sans E) en POLOGNE »

On peut supposer que si mon ancêtre a déserté et est venu en Lorraine en 1795 c'est en raison des bouleversements de son pays lors de la disparition de l'état Polonais suite au partage de la Pologne entre la Prusse, l'Autriche et la Russie.

Seule question : où se trouve RESBIGNOF en Pologne ? Sachant que l'orthographe est incertaine et qu'il s'agit certainement d'un village vu la profession du père, je crois qu'il est illusoire d'espérer trouver une réponse

—————...

## Personnages et familles



### LA FAMILLE AUVERGNATE DE BERNARD ARNAULT

par Henri PONCHON (cghav-62)

Première fortune de France et quatrième mondiale, tout le monde a entendu parler de Bernard ARNAULT, PDG du groupe LVMH dont les marques sont universellement connues : Dior, Louis Vuitton, Moët et Chandon, Hennessy, Givenchy, Guerlain, Kenzo, Fred, Tag Heuer et bien d'autres, une soixantaine dans le monde du luxe : mode et maroquinerie, parfums et cosmétiques, vins et spiritueux, montres et joaillerie, distribution avec Sephora, le Bon Marché et la Samaritaine. Un empire.

Mais qui sait, ici en Auvergne, que c'est grâce à un couple d'Auvergnats, ses grands-parents maternels, que tout cela a démarré ? Ils s'appelaient Etienne SAVINEL et Elisa GACHON ; lui était né à Beurrières, fils d'un simple cultivateur du village des Beilloux et elle à Marsac-en-Livradois, fille d'un marchand de bestiaux. Etienne Célestin que tout le monde au pays appelait Célestin était sûrement un garçon intelligent. Nous sommes dans les années 1900 ; l'instruction publique s'est développée. Les familles, même modestes, ont à cœur la réussite de leurs enfants, surtout les garçons. Il a été mis au collège d'Ambert ; la distribution des prix reprise dans un des journaux de l'époque, *Ambert républicain*, témoignent de ses succès scolaires. Il est parmi les élèves les plus souvent cités en 1908 (4<sup>e</sup> A), 1909 (3<sup>e</sup> A) et 1911 (1<sup>ère</sup> B). En 1909, il obtient le prix de Version latine et celui de Morale, le deuxième prix de Diction et récitation, un accessit en Version latine et en Mathématiques ainsi que le deuxième prix de la seconde année du cours spécial d'agriculture ; il est également reçu au Certificat d'Études Primaires Secondaires 1<sup>er</sup> degré. Un bon élève donc. En 1912, c'est certainement lui (car le prénom n'est pas indiqué dans le registre consulté aux AD – T3578) qui est reçu au baccalauréat de Philosophie à Clermont.

L'année suivante, conseil de révision, il est de la classe 1913. Il est alors étudiant en lettres, mais ses études vont être interrompues brutalement par la guerre. Il doit rejoindre le 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne. Il gravira les différents échelons de la hiérarchie terminant sous-lieutenant au 83<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde. Son comportement lui a valu citation à l'ordre du régiment en juin 1917 et Croix de guerre.



Démobilisé, il rentre à Beurrières et peu après se marie, en novembre 1919, avec Elisa GACHON. Elle habite Marsac une grande maison à l'entrée du bourg en venant d'Arlanc ; son père est marchand de bestiaux. Elisa et sa sœur Jeanne ont fréquenté l'Institution Jeanne d'Arc à Ambert ; elles y ont appris les bonnes manières et le piano et sont « enfants de Marie ». Mais Célestin SAVINEL doit apparaître, pour cette famille plus « bourgeoise », comme un parti d'avenir. Il a de l'ambition ; sur l'acte de mariage il est dit « inspecteur de travaux », sans autre précision. Par contre, le 15 mai 1920, il est témoin au mariage de sa sœur Anne Louise avec Vincent VEYRET à Beurrières où il se dit « sous-ingénieur du génie rural » à Lille. Il s'est installé chez ses beaux-parents à Marsac où naît, en août 1920, Marie-Joséphé Geneviève SAVINEL, Marie-Jo, la future mère de Bernard ARNAULT. Lors du recensement de 1921 de Marsac, elle sera prénommée Geneviève, tradition oblige.

Au vu de ces quelques éléments, on peut supposer que très vite après la fin de la guerre et peut-être avant, Etienne SAVINEL s'est préoccupé de son avenir. Que faire à Beurrières ?

La France doit maintenant se reconstruire : reconstitution du réseau électrique, remises en culture, reconstruction des villages et des infrastructures routières. Pour donner une



impulsion à cette entreprise, le Corps du Génie Rural est créé par le décret du 26 décembre 1918, en remplacement de celui des Améliorations Agricoles. Une opportunité pour lui et un passé qui plaide en sa faveur : un bon niveau d'instruction, issu du monde rural, une carrière dans l'armée dans une arme technique, l'habitude du commandement. Où, quand et comment est-il entré au Génie rural ? Nous l'ignorons. En tous les cas, il est à Lille au printemps 1920, en ayant probablement laissé son épouse provisoirement à Marsac. Ce serait donc vers la fin de 1921 ou début 1922, qu'il se serait installé avec sa famille dans le Nord.

D'un autre côté, on raconte que, pendant la guerre, il a rencontré un certain M. FERRET (nous ignorons son prénom) qui l'aurait convaincu de venir travailler dans le Nord à la reconstruction de la région. En tous les cas, vers 1926, ils s'associeront et créeront la Société Ferret-Savinel à Roubaix. Ils construiront entrepôts et usines pour les entreprises de la région, pour les WILLOT, les MULLIEZ et bien d'autres.

Les affaires prospèrent ; de temps à autres, les SAVINEL reviennent au pays, parfois à l'occasion d'une cure à Vichy. Ils débarquent à Marsac dans leur voiture avec chauffeur ce qui ne manque pas de faire parler ; normal, c'est le seul luxe d'Etienne, car il ne sait pas conduire. Ils logent dans la famille ou à l'hôtel. En 1940, la famille se réfugiera quelque temps à Marsac. Leur fille Marie-Jo a fait des études de pharmacie et aura son officine ; leur fils Etienne sera médecin et également adjoint au maire socialiste de Roubaix.

Après la Seconde guerre, Etienne SAVINEL embauche un jeune ingénieur de l'École centrale, Jean ARNAULT. Ce dernier épouse en 1947 Marie-Jo SAVINEL et succèdera à son beau-père à la tête de l'entreprise. Etienne SAVINEL décède en 1959 ; il est enterré au cimetière de Croix (59) ; son épouse Elisa lui survivra 25 ans.

Le couple ARNAULT-SAVINEL a deux enfants, Bernard en 1949, et Dominique en 1951 ; cette dernière sera longtemps commissaire-priseur puis sera nommée présidente du joaillier Fred (groupe LVMH) en 2000 ; elle décède en 2006.

L'ascension de Bernard ARNAULT a été racontée à diverses reprises. Résumons-la. Après des études au lycée Faidherbe à Lille, il intègre en 1969 l'école Polytechnique. A la sortie, il entre dans l'entreprise familiale dont il détient rapidement la réalité du pouvoir avec l'appui de sa

grand-mère GACHON ; en 1976, il convainc son père de céder à Quillery le secteur bâtiments et travaux publics de Ferret-Savinel. Il oriente alors l'entreprise vers l'immobilier de loisirs en créant Fériel, contraction de Ferret et Savinel. Après un intermède américain, Bernard ARNAULT cède Fériel et rachète le groupe Boussac aux frères WILLOT en 1984 avec les activités textiles et surtout Christian Dior, le Bon Marché (Laurent FABIUS ayant tranché en sa faveur). Il revend les activités textiles puis en 1988 prend le contrôle du groupe LVMH (Louis Vuitton, Moët, Hennessy) ; ce sera ensuite l'acquisition de multiples marques lui permettant de bâtir le premier groupe de luxe mondial.

### Les ancêtres auvergnats de Bernard ARNAULT

Cette généalogie a été établie grâce aux tables décennales, aux tables du CGHAV et à celles de l'AGPA pour Beurrières. Un très grand nombre d'actes ont été vérifiés mais certaines dates résultent uniquement de celles (° ou +) indiquées lors des mariages ou des relevés du CGHAV. Les sept premières générations sont complètes ; au-delà, quelques indications sont fournies.

Nous écrivons Marsac pour Marsac-en-Livradois qui est une appellation récente.

1. Bernard Jean Etienne ARNAULT, ancien élève de l'École Polytechnique, PDG LVMH, ° 05.03.1949 Roubaix, x1 1973 Anne DEWAVRIN, x2 1991, Hélène MERCIER, pianiste québécoise,

#### 2<sup>e</sup> Génération

2. Jean ARNAULT, ingénieur de l'École Centrale, ° en 1919, + 21.01.2010 Roubaix, x 1947  
3. Marie-Josèphe Geneviève SAVINEL, ° 1920 Marsac-en-Livradois, + 2005,

#### 3<sup>e</sup> Génération

6. Etienne Célestin SAVINEL, ° 05.09.1893 Beurrières (63), + 26.06.1959 Roubaix, x Marsac 08.11.1919,  
7. Elisa Jeanne GACHON, ° 02.03.1896 Marsac, + 1985 Roubaix,

#### 4<sup>e</sup> Génération

12. Pierre SAVINEL, propriétaire et cultivateur à Montravel, puis cultivateur aux Beilloux (Beurrières) à partir de 1893, ° 28.02.1864 Beurrières y + en avril 1939, y x 08.02.1890 (Cm 14.01.1890, M<sup>c</sup> Rocher à Arlanc),  
13. Marie Augustine VEYRET, ° 14.10.1866 Choupeyre (Beurrières) y+ 27.11.1955,  
14. Eugène Joseph GACHON, marchand de bestiaux à Flaittes (Marsac), ° 16.07.1869 Marsac yx 25.02.1895 (Cm du 26.01.1895 chez M<sup>c</sup> Lemoine, notaire à Marsac), + 1919 Marsac,  
15. Marie GRENIER, ° 28.11.1875 Marsac, y+ 1961

#### 5<sup>e</sup> Génération

24. Joseph SAVINEL, propriétaire à Montravel, employé au chemin de fer en 1863 (selon son contrat de mariage), ° 22.09.1833 Beurrières (Montravel), y + 18.10.1888, x Beurrières 21.05.1863 (Cm du 11.05.1863 Jules Thomas, notaire à Arlanc),  
25. Marie GRENIER, ° 8.06.1818 Beurrières (Montravel), y 14.10.1888



La famille SAVINEL en 1920 à Beurrières  
 Au 1<sup>er</sup> rang, Pierre SAVINEL et Marie Augustine VEYRET  
 Au 2e rang à droite, Elisa GACHON et Etienne Célestin SAVINEL

26. Guillaume VEYRET, cultivateur à Choupeyre, ° 27.03.1834 Beurrières y x 24.09.1861 (Cm 02.09.1861 Claude Achille Chassagne, notaire à Arlanc)
27. Marie Rosalie DELORME, ° 08.03.1841 à Beurrières (les Beilloux)
28. Jean GACHON, marchand de bestiaux, ° 28.12.1842 St-Amant-Roche-Savine (SARS), x Marsac 17.04.1866, (Cm du 12.04.1866 chez Julien Auguste Bernard, notaire à Ambert),
29. Jeanne GIRODON, ° 20.12.1844 Marsac,
30. Claude GRENIER, cultivateur à la Vaisse (Marsac), ° 27.08.1842 Marsac yx 02.02.1869 (Cm 21.12.1868, M<sup>e</sup> Vachier à Arlanc)
31. Marie Elise DELORME, ° 19.06.1845 à Beurrières (les Beilloux)



Montravel et sa chapelle en 2012

### 6<sup>e</sup> Génération

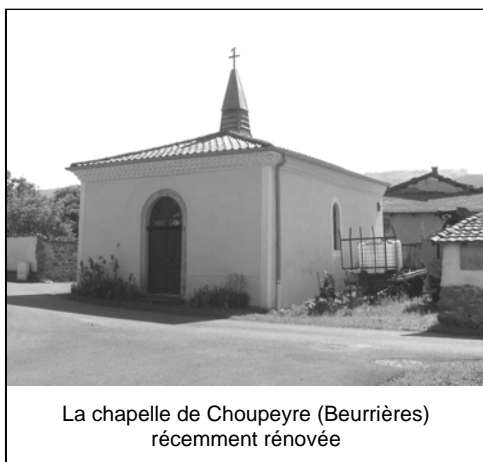
48. Jean SAVINEL, cultivateur à Montravel, ° 15 floréal an 10 (05.05.1802) St-Jean-d'Aubrigoux (43), + 19.11.1878 Beurrières (Montravel) y x 10.12.1830,
49. Marguerite ARCHER, ° 04.06.1809 Beurrières (Montravel), y + 06.10.1874,
50. Pierre GRENIER, cultivateur à Montravel, ° 28.07.1807 Beurrières, y+ 17.05.1873 Beurrières, yx 14.09.1830,
51. Marie TRIOULAYRE, ° 12.05.1810 St-Just-de-Baffie (63), + 11.05.1863 Montravel,
52. Etienne VEYRET, ° 11.05.1797 (25 fructidor an 5) Beurrières (Choupeyre), yx 11.08.1830,

53. Madeleine BOYER, ° 17.10.1808 Beurrières (Choupeyre), y+ 23.07.1876,
54. Antoine DELORME, cultivateur aux Beilloux, ° 06.06.1800 Beurrières, y+ 11.10.1860 yx 21.11.1831,
55. Anne DERIGON, ° 23.02.1813 Arlanc,
56. Jean GACHON, boulanger au bourg de St-Amant-Roche-Savine (SARS), ° 02.06.1817 SARS, y+ 21.08.1845, x St-Jean-des-Ollières 04.02.1842
57. Anne DUPIC, ° 02.12.1825 St-Jean-des-Ollières,   
*Note : se remarie le 26.06.1846 à SARS à Sébastien dit Louis, ESCALON, marchand de bestiaux de Marsac,*
58. Antoine GIRODON, cultivateur à Faillargues (Marsac) puis à Flaittes (Marsac), ° 15.08.1800 St-Germain-l'Herm, + 29.01.1880 Flaittes x Marsac 20.10.1840
59. Anne Marie BONNEFOY, habite Flaittes en 1830, ° 13.08.1815 Marsac, + 24.01.1850 Marsac (Flaittes),
60. Blaise GRENIER, cultivateur à la Vaisse, ° 16.07.1814 Marsac yx 21.09.1841,
61. Jeanne PISSAVY (ou Pissavin), ° 15.06.1808 St-Bonnet-le-Chastel, 62/63 = 54/55

### 7<sup>e</sup> Génération

96. Simon SAVINEL, ° 17.04.1769 St-Jean-d'Aubrigoux, y+ 23.11.1812,
97. Marie DELOUCHE, ° ca 1780, + 27.04.1846 au Vernet Piroche (St-Jean-d'Aubrigoux),
98. (Jean) Joseph ARCHER, propriétaire cultivateur à Montravel, ° 28.11.1780 Beurrières yx 28.06.1808,
99. Jeanne Marie COMPTE, ° ca 1784 Beurrières
100. Jean GRENIER, cultivateur à Montravel, ° 13.02.1774, + 22.05.1847, x Beurrières 15.10.1801,
101. Marie-Anne COMPTE, ° 19.11.1775 Montravel,
102. Jean TRIOULAYRE, scieur de long an l'an 2, propriétaire cultivateur au Vernet, ° 28.09.1773 St-Just-de-Baffie, yx 2 fructidor an 2 (19.08.1794)
103. Jeanne CURNAYRE, ° 15.07.1779 St-Just-de-Baffie, y+ 07.12.1828 (son mari est dit absent)
104. Antoine VEYRET, cultivateur à Choupeyre, ° 28.03.1754 Beurrières yx 16.05.1786
105. Anne ou Marie PORTAL, de Sails (Beurrières), + 24.02.1814 Choupeyre,
106. Guillaume BOYER, cultivateur à Choupeyre,
107. Marie BATISSE, + 12.03.1816 Choupeyre,
108. Pierre Benoît DELORME, + 18.08.1826 Beurrières,
109. Marguerite COMPTE, + 3 pluviôse an 13 (23.01.1805) Beurrières,
110. Vital DERIGON, cultivateur aux Chassagnes-Hautes (Arlanc), ° 27.06.1772 St-Sauveur (Perpillanges), + 02.03.1840 Arlanc x Novacelles 30 pluviôse an X (19.02.1802),
111. Marie DONDON, ° 19.01.1781 à Novacelles (Best), + 14.05.1834 aux Chassaignes-Hautes,
112. Jean GACHON, cultivateur au bourg au moins jusqu'en 1822, puis aubergiste au bourg de SARS, ° 01.12.1786 SARS, yx 05.09.1811
113. Anne JOUHANNET, ° 23.07.1788 SARS, y+ 19.07.1841,
114. Jean ou Louis DUPIC, ° 27.03.1795 St-Jean-des-Ollières, y+ 04.07.1829 yx 16.07.1822
115. Marie CHALUT (épouse en secondes noces Antoine Benoit ?), ° 9 brumaire an 13 (31.10.1804) St-Jean-des-Ollières,

116. Jacques GIRODON, cultivateur à Faillargues (Marsac) en 1840, ° 14.12.1774 Marsac  
*Note : il se remarie à Chambon-sur-Dolore le 14.09.1813 avec Catherine MAVEL, veuve de Jacques GENESTIER, décédé à Saint-Savin, canton de Bourgoin le 10.11.1811 ; ce x nous fournit le nom des parents de Jacques GIRODON.*
117. Claudine NIGON, + 22.10.1812 St-Germain-l'Herm à l'âge de 24 ans après avoir accouché d'une fille,
118. Etienne BONNEFOY, + 03.01.1829 Marsac,
119. Claudine GRENIER, cultivatrice à Flaittes,
120. Claude GRENIER, cultivateur à la Vaisse,
121. Marie Anne SARRE,
122. Barthélemy PISSAVIN, cultivateur à l'Irodié, ° 04.09.1774 St-Bonnet-le-Chastel (Riodanges) yx 4 brumaire an 10 (26.10.1801),
123. Marguerite ROUSSEL, ° 05.07.1775 St-Bonnet-le-Chastel (Mavel) « demeurant à l'Irodié chez le citoyen Antoine Mavel depuis environ sept ans » lors de son x,



La chapelle de Choupeyre (Beurrières)  
récemment rénovée

### 8<sup>e</sup> Génération

192. Thomas SAVINEL, x Craponne 15.09.1760,
193. Marie HOMARD, veuve de Jacques FERRI,
196. Claude ARCHER, cultivateur à Montravel, x Beurrières 21.09.1779,
197. Marie BAYSAC, de Grandrif,
198. Benoît COMPTE, cultivateur à la Pascaille (Beurrières), ° ca 1744 x Beurrières 26.11.1765,
199. Marguerite VEYRET, de Choupeyres, ° ca 1747,
200. Jean-Baptiste GRENIER, x Beurrières 24.10.1752,
201. Madeleine ARCHER
202. Antoine COMPTE, de Chavagnat, + av. 1801, x Beurrières 28.02.1764,
203. Claudine BORDEL, de Montravel en 1764, de la Pascaille en 1801,
204. Claude TRIOULEYRE, ° ca 1731, + ap. an 2,
205. Antoinette TRIOULEYRE, + av. an2,
206. Benoît COURNEYRE, cultivateur au Vernet (Baffie), ° ca 1754,
207. Damiane PERROT, + av. an 2,
208. Guillaume VEYRET, ° ca 1722, + 29.11.1781 Beurrières,
209. Thérèse PORTAIL, ° 05.04.1721 Beurrières, y+ 08.02.1797,
210. Jean PORTAIL, + av 1786,
211. Marie PORTAIL,
220. Jean DERIGON, de St-Sauveur, + av. an 10,

221. Anne REVIRE ?, + ap. an 10,
222. Etienne DONDON, de Novacelles (Best), + ap. an 10,
223. Anne GARDE, + ap. an 10,
224. Blaise GACHON, cultivateur au bourg de St-Amant, x 01.02.1780 SARS,
225. Marie Anne IMBERDIS, de Grandval, + 01.12.1786 SARS,
226. Gaspard JOUHANNET, propriétaire au bourg de SARS, + 24 .10.1832 SARS (le bourg) âgé de 81 ans, yx 11.02.1782,
227. Anne CARTE,  
*Note : Gaspard JOUHANNET et Anne CARTE sont les sosas 22/23 d'Henri POURRAT*
228. Jean DUPIC, du lieu du Pic, x St-Jean-des-Ollières 22.11.1791,
229. Anne VENNESSIE, de St-Dier-d'Auvergne,
230. Jean CHALUT, du village de Chaux, x St-Jean-des-Ollières 02.10.1792,
231. Anne (Marie) LOUBARESSE, du Theil,
232. Pierre GIRODON, ° ca 1748 à Faillargues, x Marsac 13.10.1767,
233. Marie JACOB, ca 1744 à Flaittes,
234. Barthélemy NIGON x St-Germain-l'Herm 24.01.1769,
235. Marie JOUVENCIE,
244. Jean PISSAVIN, + av. an 10, x St-Bonnet-le-Chastel 01.07.1755,
245. Antoinette SABATERIE,
246. Blaise ROUSSEL, de Mavel, x St-Bonnet-le-Chastel 13.09.1766,
247. Anne CONVERS, du Cros,

### 9<sup>e</sup> Génération

384. Joseph SAVINEL, vivant en 1760, habitant le village de Mayrac (Craponne),
385. Marie LAURENS,
386. Jean HOMARD, de Lavet (St-Jean d'Aubrigoux), + av. 1760,
387. Anne ALLARD, + av. 1760,
392. Jean ARCHER, de Montravel,
393. Marguerite CHOSSAT,
394. Claude BEYSSAC, de Grandrif,
395. Anne BERGIER, + av. 1779,
396. Joseph COMPTE,
397. Jeanne-Marie FERODET, + av. 1765,
398. Guillaume VEYRET = 408,
399. Thérèse PORTAIL = 409,
400. Jean GRENIER, ° ca 1687, + 20.02.1754,
401. Françoise DUBOST, de Montravel,
402. Jean ARCHER,
403. Marguerite CHAUSSAC, de Beurrières,
404. Benoît COMPTE,
405. Hélène CHADENAT, + av. 1764,
406. Guillaume BOUDEL,
407. Gabrielle SERVY,
416. Guillaume VEYRET, ° 04.03.1693 Beurrières y + 18.05.1754 y x 13.02.1720
417. Marie SERVY, ° ca 1693, + 21.02.1764 Beurrières,
448. Jean GACHON x SARS 28.11.1755,
449. Marie ARTAUD, de Job, domestique en 1755,
450. Pierre IMBERDIS, de l'Imberdis de Grandval, + av. 1780, x Grandval 17.02.1746 (parents non cités au x)
451. Antoinette SUDRE, du bourg de Champeix (parents non cités),

452. Jean JOUANNET, étaminier, ° 10.11.1724 St-Eloy-la-Glacière (les Amoulliaux), + 03.11.1760 SARS (le bourg), y x 22.09.1744,  
 453. Anne (ou Jeanne) RICHAUME, ° 28.05.1730 St-Amant-RS, y+ 14.02.1762  
 454. Sébastien CARTE, de Marat, ° ca 1725 Marat, + 07.04.1783 SARS (le Bourg), x SARS 26.02.1759,  
 455. Marie GOUTTE, ° 05.02.1735 SARS,  
 456. Jean DUPIC, + av. 1791,  
 457. Anne BOISSERET,  
 458. Joseph VENETIE, x St-Dier 14.02.1765,  
 459. Anne MONTAGNE, de la Batisse de Saint-Jean des Ollières,  
 460. Simon CHALUT, de Chassignol,  
 461. Marie LAROCHE,  
 462. Claude LOUBARESSE,  
 463. Elisabeth COUDERCHET,  
 464. Martin GIRODON, + av. 1767 x Marsac 10.11.1732,  
 465. Marie GRIVEL, + ap. 1767,  
 466. Jean JACOB, + av. 1767,  
 467. Marguerite VILLECOURTY, + ap. 1767,  
 468. Antoine NIGON x St-Germain-l'Herm 01.02.1740,  
 469. Marie JOUANNET + av. 1769,  
 470. Jean JOUVENCIE,  
 471. Marie COLLANGE, + av. 1769,  
 488. Guillaume PISSAVIN, de Riodanges puis Volpillon, x St-Bonnet-le-Chastel 25.01.1726,  
 489. Benoîte CONVERS,  
 490. Antoine SABATERIE,  
 491. Clauda MOLIMARD,  
 492. Benoît ROUSSEL, de Mavel, x St-Bonnet-le-Chastel 15.09.1744,  
 493. Gabrielle MERLE, de Novacelles,  
 494. André CONVERS, du Cros, St-Bonnet-le-Chastel 26.11.1726,  
 495. Marguerite CONVERS, de Faverolles,

#### 10<sup>e</sup> Génération

832. Blaise VEYRET, laboureur à Choupeyre, ° 04.10.1643 Beurrières y+ 07.04.1709 x Dore-l'Eglise 19.08.1670,  
 833. Gabrielle VEYRET, ° 12.09.1650 Dore-l'Eglise, + 01.04.1719 Beurrières,  
 834. Benoît SERVY, laboureur, ° 01.01.1666, + 10.06.1732 Beurrières yx 01.07.1692,  
 835. Marguerite ARCHIER, + 08.02.1732 Beurrières,  
 896. Pierre GASCHON, maçon, x SARS 04.07.1726, fs + Annet et Marguerite SABATTIER,  
 897. Clauda MAISONNEUVE, fa Jean et Antoinette BUISSON, de Cunlhat,  
 898. Vital ARTAUD, de Job,  
 899. Anna DEMAISON,  
 904. Antoine JOUHANNET, + av. 1744,  
 905. Anna RACONNAT,  
 906. Jean RICHAUME, x SARS 25.02.1721, fs Antoine et + Antoinette BRAVAL,  
 907. Anne LAFOND, fa Benoît et Anne CONCHE,  
 908. Gilbert CARTE, de Combrailles, fs + François et Marguerite LASSOUX, x Marat 28.11.1724,  
 909. Marie CHABRIER, fa de Benoît et Anne Béal, veuve d'Antoine GAY,  
 910. François GOUTTE, fs de Pierre et + Léonette PALASSE, x SARS 31.01.1730,

911. Anne GROSLET, fa de Gabriel et Antoinette CAMIOL,  
 916. Annet VENETIE,  
 917. Anne GONSEAU,  
 918. Antoine MONTAGNE, + av. 1765,  
 919. Anne ESPIRAT, + av. 1765,  
 928. Mathieu GIRODON, laboureur au Vernet (Marsac),  
 929. Catherine FORCE,  
 930. Benoît GRIVEL, laboureur à Faillargues,  
 931. Anne ALLIGIER,  
 936. François NIGON, + av. 1740 x St-Germain-l'Herm 25.11.1706 (parents non cités)  
 937. Louise COLLANGE, + av. 1740 (parents non cités)  
 938. Noël JOUANNET, + av. 1740,  
 939. Louise ROUSSEL,  
 976. Jean PISSAVIN, x St-Germain l'Herm 23.02.1700,  
 977. Gabrielle OLLIER,  
 978. Mathias CONVERT, + av. 1726, x St-Bonnet-le-Chastel 31.05.1695, fs de Georges et Anna ROUSSEL,  
 979. Madeleine CHAUMONT, fa de Vital et + Marie PAUZE,  
 984. André ROUSSEL, + av. 1744  
 985. Michelle OBENICHE,  
 986. Damien MERLE, de Novacelles,  
 987. Vital FAURE,  
 988. Mathias CONVERT,  
 989. Madeleine CHAUMONT,  
 990. Antoine CONVERT,  
 991. Michelle COURTINE,

#### 11<sup>e</sup> Génération

1818. Benoît CHABRIER jeune, de Mirat, x 1696 (Cm 20.04.1696, Borias, notaire à Olmet),  
 1819. Anne BEAL, ° ca 1674, + 21.09.1757 Mirat

#### 12<sup>e</sup> Génération

3636. Adrien CHABRIER,  
 3637. Jacqueline VIDALIN,  
 3638. Antoine BEAL, marchand à la Rodde, fs de Sébastien BEAL, marchand aux Beaux de Job puis à la Rodde de Marat, et de Anne FERREBOEUF,  
 3639. Jeanne FOUGERE, fa de Jean et Marie TOURLONIAS,

**Note importante :** faites nous part de compléments (en particulier sur les SAVINEL avant 1760) ou de corrections éventuelles.

### Généalogie SAVINEL

Dans le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, les SAVINEL sont originaires de Craponne-sur-Arzon où vivent plusieurs familles, (les ancêtres directs habitent le village de Meyrac). Suite à son mariage à Craponne le 15.09.1760, Thomas SAVINEL s'installe à Lavet (St-Jean-d'Aubrigoux), village de son épouse Marie HOMARD. Une deuxième migration se produit en 1830 vers Montravel (Beurrières), lorsque son petit-fils Jean SAVINEL épouse Marguerite ARCHER, dudit Montravel De 1830 à 1890, deux générations de SAVINEL habitent ce haut lieu des montagnes du Forez, d'où la vue est saisissante sur la riche plaine d'Aranc et Marsac que gagnera Pierre SAVINEL par son mariage à Beurrières en 1890 avec Marie Augustine VEYRET. Le couple s'installe aux Beilloux, où naît Etienne Célestin en

1890. On peut encore y voir la maison des SAVINEL tandis qu'à Montravel il ne reste que les ruines d'un mur.

**I. Joseph SAVINEL**, vivant en 1760, x Marie LAURENS (+ av. 1760), habitant le village de Meyrac (Craponne) conformément aux indications de l'acte de mariage du 15.09.1760

ou bien

**Pierre SAVINEL** x Craponne 30.06.1734 Jeanne ROUSSET, si l'on se réfère aux indications des baptêmes du 22.06.1761 et 06.06.1762 ci-dessous, avec la difficulté toutefois que lors du x le 25.09.1748 de Catherine SAVINEL, fille de ce couple, avec Antoine SOUCHON, ladite Jeanne ROUSSET est dite défunte.

Comprenne qui pourra !

**II. Thomas SAVINEL** x Craponne 15.09.1760 Marie HOMARD, veuve de Jacques FERRI, fa de + Jean et + Anne ALLARD, du village de Lavet, d'où au moins nés à Lavet (St-Jean-d'Aubrigoux) :

1. Pierre, ° 22.06.1761 (p : Pierre SAVINEL, ayeul paternel ; m : Anne JOUVE, cousine germaine),
2. Jeanne, ° 06.06.1762 (p : Pierre PECHIER, de Lavet ; m : Jeanne ROUSSET, ayeule paternelle)
3. Pierre, ° 14.07.1764 (p : Pierre BONNEFOND, oncle paternel ; m : Catherine JOUVE, cousine germaine)
4. Claude, ° 16.09.1765 (p : Claude JOUVE, oncle maternel ; m : Catherine SAVINEL, tante paternelle),
5. Mathieu, ° 15.09.1766 (p : Mathieu RIS de Fousson paroisse de Dore l'Eglise ; m : Antoinette SAVINEL de Meyrac paroisse de Craponne),
6. Claude, 23.11.1767 (p : Claude PELARDY ; m : g... FERRAND de Lavet)
7. Simond, ° 17.04.1769 (p : Simond DUMONT ; m : Marie VIALLARD de Lavet), qui suit
8. Pierre, ° 20.10.1771 (: Pierre BONNEFONT ; m : Toinette SAVINEL),
9. Marie, ° 03.03.1773 (p : Pierre BONNEFONT ; m : Marie ESPAGNON de Colombier) x Medeyrolles 17 fructidor an 11 à Vital FERRAND (+ 20.05.1809 Medeyrolles), fs + Vital et + Marie Savinel,

**III. Simon SAVINEL**, cultivateur à Lavet an 11, puis au Vernet Piroche, ° 17.04.1769 à Lavet + 23.11.1812 St-Jean-d'Aubrigoux x Marie DELOUCHE, ° ca 1780, + 27.04.1846 au Vernet Piroche, veuve, d'où au Vernet Piroche :

1. Jean, ° 15 floréal an 10 (05.05.1802) qui suit,
2. Marie Rose, ° ca 1804, + 24.01.1856 St-Jean-d'A. (le Vernet Piroche) x St-Jean-d'A. 12.08.1833 Jean BAYSSAC, 30 a, cultivateur au Vernet Piroche, veuf Anne Audry, fs + Jean et Claudine Jouve,
3. Marie ° ca 1807, + 30.01.1870 à Lavet (veuve), x St-Jean-d'A. 25.08.1840 Mathieu FAYE, scieur de long, fs + Jean-Baptiste (décédé dans le Loiret) et Jeanne-Marie Allard, (témoin : Claude Chanteloube, oncle de la future)
4. Joseph ° 05.04.1809
5. Elisabeth (Isabeau), denteleuse au Vernet Piroche, ° 06.07.1811, + 26.01.1868 au Vernet Piroche, x St-Jean-d'A. 12.08.1838 Simon FERRAND (+ Medeyrolles 20.05.1809), fs + Vital et + Marie Savinel

**IV. Jean SAVINEL**, cultivateur à Montravel, ° 05.05.1802 St-Jean-d'Aubrigoux (43), + 19.11.1878 Montravel, x

Beurrières 10.12.1830 Marguerite ARCHER (+ 06.12.1874 Montravel), d'où :

1. Joseph ° 22.09.1833 Montravel (le père est dit journalier) qui suit,
2. Victoire ° 27.03.1841 Montravel (père dit cultivateur)
3. Anne ° 07.05.1844 Montravel (son père est dit terrassier)
4. Marie ° 07.04.1848 Montravel (père cultivateur à partir de là)
5. Marie Lucie ° 24.03.1849 x Viverols 17.09.1877 Benoît Jean Baptiste ESTIER, fils de Jean Baptiste et Victorine Archer, cultivateur dans le bourg de Viverols, ° 04.03.1850 Viverols
6. Pierre (ou Jean Pierre), cultivateur à Montravel en 1877, terrassier en 1888, dit entrepreneur en 1891 et domicilié momentanément au bourg de Beurrières avec son épouse, ° 07.06.1851, + 26.07.1891 à Beurrières au domicile d'Antoine Féraudet, x Viverols 17.09.1877, Marie ESTIER, ° 10.10.1847 Viverols, ouvrière en dentelles en 1877, fa de Jean-Baptiste et Victorine Archer,  
Note : lors des deux mariages, les époux sont dits cousins germains, (en effet, Marguerite et Victorine ARCHER, sont sœurs, filles de Joseph et Jeanne Marie COMPTE)
7. Pierre Louis ° 13.08.1854

**V. Joseph SAVINEL**, propriétaire et employé au chemin de fer en 1863 habitant Montravel (selon son contrat de mariage), ° 22.09.1833 Montravel, + 18.10.1888 Beurrières (Montravel) x Beurrières 21.05.1863 Marie GRENIER, d'où :

1. Pierre ° 28.02.1864 qui suit,
2. Jean Marie ° 16.08.1874

**VI. Pierre SAVINEL** x Beurrières 18.02.1890 Marie Augustine VEYRET, d'où :

1. Joseph Pierre ° 28.12.1890 Montravel y+ 31.12.1890
2. Marie-Lucie ° 08.11.1891 aux Beilloux y+ 18.05.1892
3. Etienne Célestin ° 05.09.1893 qui suit
4. Anne Louise, ° 04.03.1898 aux Beilloux x Beurrières 15.05.1920 Joseph Vincent VEYRET (° 10.03.1893, + 14.10.1960), fs de Joseph, charron à Choupeyres, et de Marie Gallon, d'où descendance actuelle,
5. Marie Elise, infirmière à l'hôpital Necker, ° 22.07.1902 aux Beilloux, + 26.05.1974 Arlanc x Paris 7° 09.12.1924 Jean Baptiste Joseph CHAPTINEL, employé du Chemin de fer, ° 14.08.1898 Beurrières, + 10.06.1975 Arlanc, fs de Jean Joseph Louis, cultivateur à Ferminges (Beurrières), et de Elisa COMPTE, sans descendance



La maison natale d'Etienne Célestin SAVINEL, aux Beilloux (Beurrières)



- VII. Etienne Célestin SAVINEL**, ° 05.09.1893 Beurrières (63), + 26.06.1959 Roubaix, x Marsac-en Livradois 08.11.1919 Elisa Jeanne (ou Marie Elisa) GACHON,
1. Marie-Josèphe Geneviève SAVINEL, pharmacienne, ° 17.08.1920 Marsac-en-Livradois, + en 2005, x 1947 Jean ARNAULT, (1919-2010),
  2. Etienne SAVINEL, médecin, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire de Roubaix, ° 1922, + 05.07.1990 à Roubaix dans sa 68<sup>e</sup> année, x Jacqueline DUTHOIT (+ 06.02.2009 à Berck-sur-Mer à 81 ans)

### Les GACHON

Un des noms courants des monts du Livradois. Qui n'a pas de GACHON parmi ses ancêtres ? Ces GACHON, comme tous les GACHON, sont issus de Saint-Amant-Roche-Savine comme l'écrivain et géographe Lucien GACHON ou le Père François GASCHON. Ils doivent leur nom au village éponyme. Au 18<sup>e</sup> siècle, des GACHON sont établis dans le bourg, à Chavechat, à Gachon sans que l'on puisse faire un lien aisé entre eux et la reconstitution de leur généalogie serait un travail considérable tant ils sont nombreux dans les registres. La branche qui nous concerne ici est établie cultivateur, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, dans le bourg même de Saint-Amant. L'un d'entre eux Jean GACHON épouse en 1811 Anne JOUHANNET, fille d'un aubergiste du bourg, Gaspard JOUHANNET, et semble avoir repris l'auberge après la mort de son beau-père en 1832. L'un de ses fils poursuivra l'activité ; un autre s'établira boulanger dans le bourg. Ce dernier, également appelé Jean, se marie en 1842 avec Anne DUPIC de Saint-Jean-des-Ollières et meurt peu après en 1845.

Sa veuve se remarie six mois plus tard, avec Sébastien, dit Louis, ESCALON, marchand de bestiaux de Marsac. Et voilà comment son fils, Jean GACHON, né de son premier mariage, se retrouve avec sa mère à Marsac et deviendra à son tour marchand de bestiaux comme son beau-père ou comme son demi-frère.

**I. Annet GASCHON** x Marguerite SABATTIER

**II. Pierre GASCHON**, maçon, x SARS 04.07.1726, Clauda MAISONNEUVE, fa Jean et Antoinette BUISSON, de Cunlhat,

**III. Jean GACHON**, x SARS 28.11.1755 Marie ARTAUD, de Job,

**IV. Blaise GACHON**, cultivateur au bourg de St-Amant, x 01.02.1780 SARS Marie Anne IMBERDIS (+ 01.12.1786 SARS) d'où :

**V. Jean GACHON**, cultivateur puis aubergiste au bourg de SARS, x SARS 05.09.1811 Anne JOUHANNET, ° 23.07.1788 SARS, + 19.07.1841 SARS, fa de Gaspard, aubergiste au bourg de St-Amant, et Anne CARTE, d'où à Saint-Amant :

1. Jeanne, ° 04.07.1812 (fa de Jean cultivateur au bourg ; témoins : Jean BARTHÉLEMY tailleur de pierre du bourg 44 a, oncle)
2. Gaspard, ° 02.04.1814 (fs Jean cultivateur du bourg, présents : Blaise GACHON, 56 a GP, et Jean GASCHON 52 a oncle tous deux cultivateurs au bourg)
3. Benoîte ° 30.10.1815 (fa Jean cultivateur, François GACHON oncle 26 a)

4. Jean, ° 02.06.1817 qui suit,
5. Madeleine, ° 21.12.1818 (fa Jean cultivateur, présents les deux GP Blaise GASCHON 60a et Gaspard JOUHANNET 64 a)
6. Anne, ° 23.08.1820 (Jean GACHON est dit propriétaire)
7. Benoît, ° 29.09.1822 (fs de Jean GACHON cultivateur)
8. Pierre ° 10.09.1824 (fs de Jean GACHON, cabaretier ; témoins : les 2 GP Blaise GASCHON 66a cultivateur, Gaspard JOUHANNET 68a cabaretier)

**VI. Jean GACHON**, boulanger au bourg de St-Amant-Roche-Savine, ° 02.06.1817 SARS + 21.08.1845 SARS, x St-Jean-des-Ollières 04.02.1842 Anne DUPIC, ° 02.12.1825 St-Jean-des-Ollières (le Pic)

1. Jean, ° 28.12.1842 qui suit
2. Antoine ° 18.01.1844, + 14.05.1844 SARS

- VII. Jean GACHON**, propriétaire (1867) et cultivateur (1869) Flaittes en 1869, puis marchand de bestiaux de Flaittes, ° 28.12.1842 St-Amant-Roche-Savine, + 22.07.1902 Marsac (Flaittes), x Marsac 17.04.1866, (Cm du 12.04.1866 chez Julien Auguste Bernard, notaire à Ambert) Jeanne GIRODON, ° 20.12.1844 Marsac, + 1922,
1. Antoine, ° 06.02.1867 Flaittes, employé de commerce en 1894 puis marchand de bestiaux à Flaittes, + 1933 x Marsac, 26.05.1894, Elisabeth Françoise PACROS, ° 18.04.1876 Marsac (Chadernolles), fa Jean PACROS, cultivateur, (+ 13.07.1885 Marsac) et de Jeanne ROCHE (+ 19.01.1880 Marsac) d'où à Marsac :
  2. Eugène Joseph, ° 16.07.1869 qui suit,



**VIII. Eugène Joseph GACHON**, marchand de bestiaux à Flaittes (Marsac), ° 16.07.1869 Marsac x Marsac 25.02.1895 (Cm du 26.01.1895 chez M<sup>e</sup> Lemoine, notaire à Marsac) Marie GRENIER, ° 28.11.1875 Marsac, d'où :

1. Elisa Jeanne ° 02.03.1896 Marsac, + 05.01.1985 Roubaix x Marsac 08.11.1819 Etienne Célestin Savinel,
2. Marie Jeanne ° 28.10.1901, x Marsac 24.01.1922 Marius DEVAUX, courtier en bois à Marsac, fs de Louis Charles, industriel à Trelens près de Boën. (42), et de Marie Félicie DUPUY (apparentée à la famille PACROS de Marsac), d'où descendance.

**Remerciements** : Marie Rose BARUTAU et Noëlle DEVAUX, nièces d'Etienne SAVINEL, Chantal BARUTAU, Pierre LANARET, Gilbert BAUD, André FAURE, Louis PORTAIL, Christine EMERY DI BELLA, Michel BOY, les mairies de Beurrières et Marsac, les archives départementales du Puy-de-Dôme.



## Jean-Baptiste GIROT-POUZOL (1753-1822) élu du Puy-de-Dôme sous la Révolution et l'Empire

par Joseph MAUBERT (cghav-1722)

Jean Baptiste GIROT-POUZOL est né le 19 janvier 1753 à Vodable (63). Il est fils de Me Jacques GIROT, notaire royal et bourgeois, et de Delle. Magdelaine MANLHOT (Maulhat ?). Son baptême, célébré le même jour, figure sur le registre de l'ancienne paroisse de Ronzières qui se partageait à l'époque le territoire de Vodable avec celle de Collamine. Son parrain était Me Jean GIROT, bourgeois de St Germain Lembron, sa marraine Catherine MANLHOT de St Sandoux.

Lors de son mariage le 18 juillet 1786 au Broc (63) il est «*Avocat en Parlement, habitant de la ville de Clermont* ». Son épouse Jeanne FOURNIER («*Jeanneton* » ° 19.06.1757 Brioude, paroisse St Prejeix, est fille de Me Maurice FOURNIER, marchand, puis lieutenant de Justice du Broc <sup>1</sup> (il sera maire de la Paroisse en 1791) et de Marguerite ROUX. Elle est veuve en 1<sup>ères</sup> noces de François BOUCHET, Avocat en Parlement, conseiller du Roi en la prévôté d'Issoire et Châtelain du Broc, Bergonne, (1695-1785). Celui-ci était un arrière cousin <sup>2</sup>, âgé à leur mariage de 82 ans, elle en avait 20. Il lui laissa à son décès une part de sa fortune.

Jeanne FOURNIER descend notamment de la famille de LA ROCHE issue de Jehan de WELTES, noble allemand, ambassadeur de Maximilien d'Autriche, qui se fixa à St Hérent après avoir obtenu de Louis XII des lettres de naturalisation. (*voir ci-après*).

### Sa carrière politique

Jean-Baptiste GIROT-POUZOL apparemment élevé dans les idées des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle était avocat à Riom lorsqu'il fut élu en mars 1789 député du tiers aux Etats généraux. Partisan des réformes et des principes de la révolution il participa activement aux travaux de l'assemblée constituante avant d'être nommé juge puis Président du Tribunal de District d'Issoire (1790-1792).

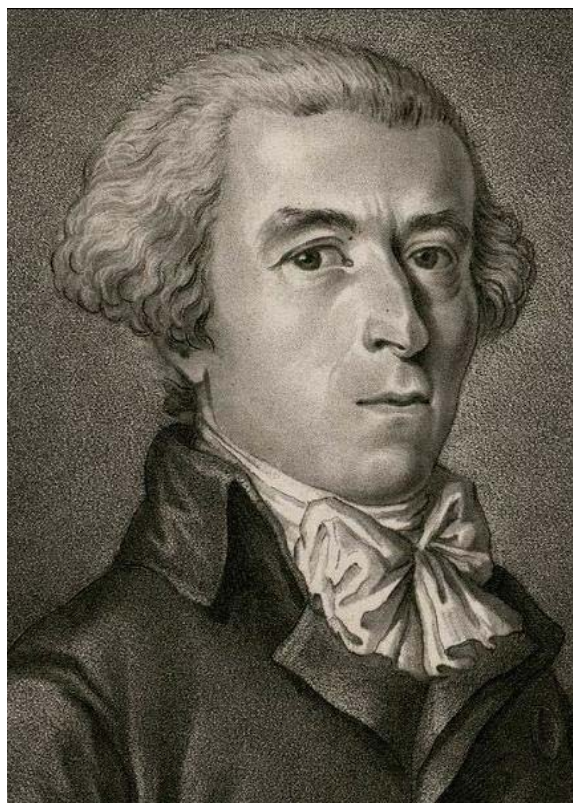
Élu en septembre 1792 membre de la Convention pour le département du Puy-de-Dôme, il fut ensuite de toutes les assemblées parlementaires de la période de la Révolution, siégeant dans le parti des modérés (la Plaine).

Lors du procès de Louis XVI, il soutint d'abord une motion visant à soumettre la décision à un vote populaire, avant de voter pour «*la réclusion de Louis jusqu'à la paix et pour le bannissement ensuite à perpétuité de toute la famille* ».

<sup>1</sup> Son frère, nommé aussi Maurice, était chanoine du Broc

<sup>2</sup> Jean-Gaspard BOUCHET (+ 24/9/1672, le Broc) était grand-père de François BOUCHET et trisaïeul de Jeanne FOURNIER; assez curieusement l'acte de X de ces derniers ne porte pas mention d'une dispense d'empêchement (2/4).

Après la chute de Robespierre il fut envoyé en mission par la Convention dans les départements du Gard et de l'Hérault où étaient apparu des troubles.



Il y réussit assez bien pour être nommé en l'an IV, sous le Directoire, représentant de ce dernier département au Conseil des Anciens, mais il préféra opter pour le département du Puy-de-Dôme, son pays natal, qui l'avait également élu.

En l'an V il était secrétaire de cette assemblée.

L'année suivante, il fut élu au Conseil des Cinq-Cents, toujours pour le Puy-de-Dôme.

En l'an VIII Jean-Baptiste GIROT-POUZOL, qui avait soutenu le coup d'État de Bonaparte, fut choisi comme député au nouveau corps législatif dont il fut un temps Président. Il quitta cette assemblée le 8 frimaire 'an XI, pour être aussitôt promu sous-Préfet d'Issoire. Il exercera cette fonction jusqu'à la chute de l'Empire.

Après la Restauration J-B GIROT-POUZOL fut candidat, en 1816, à la chambre des députés pour l'arrondissement d'Issoire; mais il échoua.

Il abandonna alors la vie politique et se retira au Broc où il décéda le 30 janvier 1822 à 69 ans.

### Sa descendance et la politique

De son union avec Jeanne FOURNIER (+ 1843) Jean-Baptiste GIROT-POUZOL avait eu trois fils.

- L'aîné, Jacques Sylvain G-P, ° au Broc le 16/04/1787, lieutenant au 16ème Rég't d'infanterie légère, + à Madrid le 23/9/1809, suite de blessure. (extrait du registre mortuaire du « Grand Hôpital temporaire de Madrid », enregistré en mairie du Broc le 1/4/1812, à la requête de son père, sous-Préfet d'Issoire).

- Maurice G-P, ° au Broc 3/12/1791, + au Broc 5/2/1862, x Antoinette, Josephine RIXAIN, nommé sous-Préfet d'Issoire après les journées de juillet 1830; il exerçait toujours cette fonction au décès de sa mère (20/10/843 le Broc).

- Maurice, Camille G-P, ° au Broc 2/2/1796, + Issoire 14/1/1857, x Anne-Lucie LASTEYRAS, député de 1831 à 1834, membre de l'assemblée constituante de 1848 (cf AMA! N°140 p. 86).

Ce dernier eut lui-même pour fils François-Jean-Amédée GIROT-POUZOL (° 1832 au Broc; + 15/6/1898 au château de Sansac, Cne. de Chalus), conseiller général de St Germain Lembron, fil ut successivement député du Puy de Dôme de 1865 à 1869 (opposition démocratique), préfet du même département après la chute du second Empire, député républicain d'Issoire 1871 à 1885 et sénateur de 1885 à 1891.

Ainsi durant plus d'un siècle le nom de GIROT-POUZOL fut-il étroitement lié à la vie politique du département du Puy-de-Dôme .

### Ascendance de ses enfants (dans laquelle figure un ambassadeur de Maximilien d'Autriche)

(Complément à la note publiée dans AmA! n° 140)

- 1- GIROT-POUZOL, Maurice Camille, député, ° 02.02.1796 le Broc (63), + 14.01.1857 Issoire
- 2- GIROT-POUZOL Jean-Baptiste, député aux Etats généraux, conventionnel, ° 19.01.1753 Vodable, + 30.01.1822 le Broc; x le Broc 18.07.1786,
- 3- FOURNIER Jeanne, ° 19.06.1757 Brioude (43), St Prejeix (« Jeanneton » FOURNIER) , + 20/10/1843 le Broc;  
[Veuve (x1 le Broc 5.05.1778) de BOUCHET François, Conseiller en Parlement, Châtelain du Broc (1695-1785), petit fils du n° 100; Jeanne Fournier a 20 ans , son 1<sup>er</sup> époux 82 ans].
- 4- Jacques GIROT notaire royal à Vodable (+ ap. 1786);
- 5- Magdeleine MANLHOT (MAULHAT, MANLHIOT<sup>3</sup> ?)
- 6- FOURNIER Maurice ° 13.09/1731 le Broc, marchand à Brioude, puis propriétaire du domaine de Civerac (le Broc), lieutenant de justice du Broc en 1788, maire de la commune en 1791, + 25.11.1821 Le Broc ; x Brioude 12.02.1755
- 7- ROUX Marguerite.

Ce couple eut au moins 9 enfants, dont Maurice FOURNIER de COUZE , ingénieur des Ponts et Chaussées. 1760-1828.

- 12- FOURNIER Guillaume, chirurgien juré, ° 02.09.1698 Le Broc, y + 30.05.1746;  
x Boudes 28.02.1729 ,
- 13- de LA ROCHE Antoinette (Françoise)  
Sur 10 enfants, 6 au moins eurent pour parrain un oncle (ou grand-oncle) FOURNIER, ecclésiastique.
- 14- ROUX Jean, + 17.05.1775 Brioude St Prejeix; x Brioude St Pierre 19.01.1723
- 15- DELCHER Marie, + 27.11.1731 Brioude, St Prejeix.
- 24- FOURNIER Honoré, chirurgien juré, ° 03.02.1662 le Broc, y + 13.02.1709 le Broc; y x 01.02.1693
- 25- BOUCHET Jeanne , ° ca 1661, + 27.11.1750 le Broc.
- 26- de LA ROCHE des Angles Jean, écuyer seign. des Angles et de Maura, + < 1729 ; x vers 1691,
- 27- ALBANEL (du VILLER) Antoinette, + ap. 1731.
- 28- N. ROUX
- 29- Marie Jacqueline TRIOULLIER
- 30- Jean DELCHER, bourgeois, ° ca 1661, + 2.03.1727 Brioude St Pierre, x ca 1690
- 31- Gilberte MONIER, ° ca 1670, + 12.10.1750, Brioude St Pierre
- 48- FOURNIER Bertrand, chirurgien, + 02.07.1691 le Broc ; x Cm 15.02.1661,
- 49- BAYET Jacqueline, + 09.04.1706 le Broc.
- 50- BOUCHET François, marchand, + 14.08.1709 le Broc; x 29.10.1669, le Broc,
- 51- VEYSSIERE Claude, + 25.02.1730, le Broc.
- 52- de LA ROCHE François II, Seigneur de Maura en Vivarais, + ap. 1693 ; x Cm. 09.01.1651,
- 53- Du MEYNIAL Catherine, Dame des Angles (Egliseneuve d'Entraigues).
- 98- BAYET Honorat, notaire royal, + ap. 1668;  
x av. 06.05.1622 (donation par Honorat à son épouse)
- 99- MONDET Gabrielle, + ap. 1664.
- 100- BOUCHET Jean Gaspard, bourgeois, + Le Broc 24.09.1672, x ap. 1661,
- 101- BONNAVE Jeanne, + 02.01.1679 le Broc.
- 102- VEYSSIERE Jean,
- 103- DENUIT Catherine.
- 104- de LAROCHE François I, écuyer sgr de Dardes (la Chapelle Marcousse) et de la Garde, ° 21.02.1601 St-Hérent, + av. 1644 ; x Cm. 16.03.1637
- 105- de TOUTEVILLE Anne.  
x2 1644 Jacques de GRIFFON
- 106- Du MEYNIAL Jean, x 30.12.1607;
- 107- de BAPT Quintienne.
- 200- BOUCHET Jean, châtelain du Broc, + 27.03.1689 le Broc; descendant de la famille du BOUCHET , seigneurs du Broc et du Bouchet de Tours-s-Meymont , remontant à Agne 1<sup>er</sup> du BOUCHET (1.439), sans qu'il soit possible de le situer exactement dans cette famille; il est probablement frère de Jean du BOUCHET (1599-1684) Maître d'hôtel du Roi...  
x avant 1630
- 201- Marie ESPARVIER.

<sup>3</sup> NDLR : TARDIEU indique 3 notaires MANLHIOT aux Martres-de-Veyre de 1743 à 1813 – Pas de minutes aux AD63

208- de LA ROCHE Charles, Ecuyer sgr. de la Garde (St Hérent), +15.10.1600 St Hérent;  
x Cm. 18.10.1583 Ardes,  
209- de MAURA Marguerite.  
210- de TOUTEVILLE Claude sgr. de Soullié Vounette et Chalouze (St Hérent) x  
211- de CHAUMES Peyronnelle.  
212- DU MEYNIAL Pierre (le jeune) x  
213- de BAJONNET Charlotte.  
416- de LA ROCHE (de WELTES) Jehan, Sgr de la Garde (Saint-Hérent), originaire d'Allemagne, Ambassadeur en France de l'empereur Maximilien qui l'anoblit le 2 janvier 1501. Se fixa en France. Louis XII lui accorda en octobre 1513 des lettres de naturalisation et de

noblesse. Nom francisé à la suite de sa naturalisation (cf REMACLE T.II) x Cm. 21.08.1534  
417- SARRAZIN Catherine (Antoinette ?)  
418- de MAURA Charles,  
419- de DARDES Marguerite  
420- Du MEYNIAL Antoine, +>1571.  
432- de WELTES Adam  
434- SARRAZIN Jacques ?, Ecuyer, sgr. de Bonnefont  
435- de MALLERET? Antoinette ?

#### Sources :

- Notice biographique de M. GIROT-POUZOL dans la Revue Générale Géographique, Politique et Littéraire (1846)  
- Base de données des députés français (Assemblée-nationale.fr).  
Pour l'ascendance : REMACLE ; Généalogie de P.F. FOURNIER.  
Remerciements à Mme Elisabeth DEPIN et M. Michel COLAS

## LA CARRIÈRE POLITIQUE TOURMENTÉE DU BRIVADOIS Jean-Joseph CROZE (1753-1836)

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

« *Royaliste sous les Jacobins, républicain sous Bonaparte, bonapartiste sous le Roi* », c'est ainsi que le dépeint le préfet de SARTIGNY dans un rapport au Ministre de l'Intérieur en 1816, en forçant à peine le trait.

Jean-Joseph CROZE est né à Brioude le 9 novembre 1753 de Jean François CROZE, avocat au Parlement, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, et de dame Antoinette ROCHETTE.

Comme son père, il choisit la profession d'avocat qu'il exerce à Brioude au moment de la Révolution. En 1789, il est élu procureur-syndic du district de Brioude ; à ce titre, il représente le pouvoir exécutif à l'assemblée de district avec seulement voix consultative.

### « *Royaliste sous les Jacobins* »

Le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795), Jean Joseph CROZE est élu membre du Conseil des Cinq Cents, l'une des 2 assemblées créées, avec le Conseil des Anciens, par la Constitution de l'an III en vigueur sous le Directoire. Mais plusieurs de ses adversaires estiment que « *pour convaincre les républicains de Haute-Loire qui craignent le retour de la tyrannie et de la terreur royale, il convient que le député CROZE cesse de siéger aux Cinq Cents* ».

Les Jacobins de Brioude l'accusent de tomber sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV en tant qu'oncle d'un émigré. Dans le cadre de l'enquête déclenchée à la suite de cette accusation, le commissaire de l'administration du département transmet au Ministre de l'Intérieur « *trois pièces* :

- un extrait du premier supplément à la liste des émigrés sur lequel figure LABORIE, fils aîné
- l'extrait de naissance de cet immigré dont il résulte que sa mère est Madeleine CROZE, sœur du député
- un extrait de l'Assemblée électorale du district de Brioude du 8 novembre 1792 destituant ledit CROZE, alors procureur-syndic, à cause de son incivisme.

Ce dernier document détruit l'allégation qui pourrait être faite que le député est dans l'exception de la loi comme ayant, sans interruption, rempli des fonctions publiques au choix du peuple. »

Il prétendait, pour sa part, que conformément à la loi, il avait signalé son neveu comme « *souçonné d'émigration* » et, à sa demande, une commission fut nommée pour statuer sur son cas ... mais elle n'avait pas encore rendu son verdict à l'expiration de son mandat en l'an VIII.

### « *Républicain sous BONAPARTE* » ?

C'est cette assertion qui est la plus difficile à étayer, car Jean Joseph CROZE paraît avoir été un fidèle serviteur de l'Empereur. Vise-t-elle la période du Consulat ? C'est peu probable puisque dès le 9 vendémiaire an XIII (2 octobre 1804) il est nommé sous-préfet de Brioude. Il ne fut remplacé dans cette fonction que par un décret impérial de mars 1813. Durant cette période, en 1809, il fut élu candidat au Corps Législatif par le collège électoral de l'arrondissement de Brioude, mais il rencontra beaucoup d'oppositions au collège départemental et ne siégea pas dans les Assemblées de l'Empire. Dans le même temps, son fils aîné fut sous-préfet à Gènes et son second fils fonctionnaire dans l'administration de l'Enregistrement.

Il est vrai qu'à compter de mars 1813, aucune fonction officielle n'a été confiée à Jean Joseph CROZE. Son remplacement à la tête de l'arrondissement aurait-il été lié à des rapports avec des milieux républicains toujours actifs dans la région ?

### « *Bonapartiste sous le Roi* »

En tout état de cause, la flamme bonapartiste n'était pas morte. En 1816, la dissolution de la « *Chambre Introuvable* », élue en 1815 après la seconde Restauration, relança l'agitation politique qui était alimentée par de nombreuses rumeurs sur la famille royale et sur un nouveau retour de l'Empereur.

A Brioude, l'action de CROZE fut à l'origine de troubles importants dans le déroulement des élections. Le collège d'arrondissement, réuni le 27 septembre 1816 pour présenter au collège départemental deux candidats à la Chambre dut se « saborder » afin d'éviter des nominations qui auraient fait « la honte de l'arrondissement » selon le Président du collège, « un scandale public pour l'opinion et un outrage pour le Roi » selon le sous-préfet. Les monarchistes étaient divisés (notamment vis-à-vis de la Charte) et incapables de s'opposer à la forte pression des « révolutionnaires » qui soutenaient la candidature de CROZE et celle de l'un de ses affidés. Ils quittèrent en nombre l'assemblée les uns après les autres de sorte que celle-ci s'est trouvée dissoute en application de l'ordonnance relative à ces élections, qui veut que toute élection où n'assiste pas la moitié plus un des membres soient nulle. Le collège départemental ne reçut donc pas de candidature de l'arrondissement de Brioude et n'eut à choisir qu'entre les candidats présentés par les collèges du Puy et d'Yssingaux ; il envoya à la Chambre Georges CHABRON de SOLEILHAC, ancien député, chevalier de Saint-Louis et Gaspard CHEVALIER, procureur du Roi près le tribunal d'Yssingaux.

Les principaux alliés de CROZE à Brioude étaient, selon le préfet :

- le sieur BONNE, « banqueroutier, le premier à arborer les signes de la Révolution lors du retour de l'usurpateur »
- le sieur GRENIER-DUSSUC, « prêtre marié, décrié pour son immoralité »
- le sieur VIDAL-LAVODIEUX, « ex-prêtre, jacobin furieux de 1793. C'est lui qui écrivit que le 20 mars 1815 (jour de Pâques) serait à jamais fameux puisqu'il était le jour de la résurrection du doux Jésus, sauveur du monde, et celui du retour dans Paris du fier Napoléon, le sauveur de la France ».

Quant à la vision globale portée par le préfet sur le pays, elle est clairement exprimée : « La maladie générale du pays de Brioude est de ne point aimer les nobles. Nulle part en France, les préventions contre la noblesse ne sont aussi vives, aussi fortes et aussi générales ; et nulle part la noblesse est moins nombreuse et offre autant de nullité »

#### Son fils, le baron Jules Alexandre

Le fils de Jean Joseph, Jules Alexandre Pierre Joseph CROZE, bénéficia aussi des faveurs de l'Empereur. Il est nommé en 1807, à 20 ans, auditeur au Conseil d'Etat, puis, en 1809, sous-préfet à Gènes. C'est en quittant son poste, en mars 1815, pour regagner Paris qu'il rencontre sur sa route NAPOLEON de retour de l'île d'Elbe. Il se joignit au cortège qui le mena jusqu'à la capitale, et fut réintégré au Conseil d'Etat.

Contrairement à son père qui refusa toutes les invitations à rallier la Restauration, Jules Alexandre, après avoir été révoqué du Conseil d'Etat, – et après avoir épousé Virginie LEMERCIER, fille d'un comte d'Empire – reprit progressivement place dans la haute administration. Il fut d'abord nommé juge suppléant au tribunal de la Seine, puis sous-préfet à Corbeil, et enfin préfet des Hautes-Alpes, poste qu'il occupa jusqu'à la Révolution de Juillet 1830.

Le 6 novembre 1829, Charles X l'avait fait baron à titre personnel. D'où cet ex-libris de gueules à une rose au naturel, tigée et feuillée de sinople, au chef de sable chargé d'un croissant d'argent (il semble l'avoir très peu utilisé car la couronne est ducal !)

Selon Ambroise TARDIEU (Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne), il aurait été ensuite camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté le pape Pie IX.



Ex-libris de Jules-Alexandre baron de CROZE (in *Essai de répertoire des ex-libris et fers de relieur* (Dpt Haute-Loire) par Dr. P. Olivier)

#### Ascendance et descendance de Jean Joseph CROZE

- I- Joseph CROZE, ° ca 1663, + 5.02.1723 Brioude St Prejeix, fils de + Jean-François, bourgeois, avocat, x 27.01.1711 Brioude St-Jean Madeleine MAR(I/Y)E, veuve Jean VINET, ° ca 1670, + 1.03.1758, .88 ans, Brioude St Jean
- II- Jean François Ignace CROZE, ° 08.06.1713 Brioude ND, + 1.10.1771, Brioude St Jean
  - x1 Brioude St-Jean 24.11.1739 Anne TORRILHON (+ 9.06.1746) fa Jean Ignace, bourgeois, et Antoinette DUPUY
  - x2 Brioude St-Jean 20.10.1748 Antoinette ROCHETTE
 Jean-François est dit écuyer dans certains actes de naissance ou de mariage de ses enfants (confusion avec la famille de CROZE ?), bourgeois dans d'autres.
- IIIa- Madeleine CROZE, du x1, ° 21.08.1740 Brioude St-Jean, y x 16.08.1769 Pierre Laurent de LA BERIE (ou plutôt de LOBERIE, lieutenant civil et criminel du bailliage de Mercoeur en 1768 – cf. G. PAUL *Armorial du Velay*), écuyer, fils de + Yves, 30 ans, hab. Saugues. C'est certainement leur fils aîné qui émigra et dont Jean Joseph CROZE était un oncle.
- IIIb- Marie Madeleine CROZE, du x2 ° 06.10.1749 Brioude St-Jean, y x 25.11.1771 Julien DEJAX
- IIIc- Jean Joseph CROZE, ° 09.11.1753 Brioude St-Jean, x Sophie Julie MENARD, + 27.01.1830, d'où
- IV- Julien Alexandre Joseph, baron de CROZE, ° 22.02.1787 Brioude St-Pierre, + 22.06.1869 au château

de Chassagnes (près Paulhaguet), x 27.01.1818 Marie Virginie LEMERCIER (fa Louis Nicolas, 1755-1849, comte de l'Empire, Gd-croix LH, et Marie-Anne PANNETIER, + 1845),

Va- Jean Gustave de CROZE, ° 23.03.1820, + 17.05.1882 à Fontager (26), x 24.08.1848 Louise de GUIRAUD d'où un fs Georges et 4 pt enfants.

Vb- Jules Charles de CROZE, ° 24.09.1822, x 28.08.1846 Marie GRÉGOIRE de BLÉSIMARE, + 27.05.1903, d'où 3 enfants dont

VI- Pierre « baron de CROZE » comte LEMERCIER (par arrêt d'adoption du 16.03.1697) x Orléans 20.10.1877 Berthe de LA SELLE, d'où trois filles

### **Notes sur Antoinette TORILHON 1<sup>ère</sup> épouse de Jean François Ignace CROZE**

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Antoinette TORILHON fut la mère de Madeleine (3 autres filles sont mortes en bas âge), elle ° 28.05.1715 Brioude St Pierre, fa Jean Ignace, bourgeois, et Antoinette DUPUY, fa + Claude, notaire

Jean Ignace TORILHON, originaire de Craponne/Arzon, fs Ignace (Maurice) et Marie LEBLANC x1 Craponne 17.04.1711 Antoinette DU FAYET, et x2 Brioude 19.11.1719 Antoinette DUPUY, fa + Claude (notaire à Brioude) et Agnès DEREYROLLES (+ 4.10.1727), sœur de Julien DUPUY, dit « maire de Brioude » ca 1720.

On ne sera pas étonné de trouver à Craponne le mariage le 01.09.1711 de Julien MARTINON, Conseiller du roi, avec Marguerite TORILHON, sœur de Jean Ignace. De ce couple, descend par un Jean Ignace x 24.11.1739 Agnès DUPUY, Amédée (MARTINON de) St FERREOL, que nous avons rencontré à propos des élections de 1849 et de leurs suites. (AmA ! n°140, p.88).

On raccorde bien Antoinette et Marguerite à la famille TORILHON, originaire de Paulagnat (paroisse de Craponne) qui a donné matière au livre « *Le Maître de Craponne* » de Jean TORILHON, qui en fait l'histoire, à partir de documents originaux, jusque vers 1700.

Ignace (Maurice) TORILHON dit « du Crozet », est le fils aîné de Me Jean TORILHON, dit « Vacherolles » et de Marie DENIS du Puy (x ca 1651 avec 15.000 livres de dot). Il épouse au Puy, le 21.10.1686, Marie LEBLANC, fa de « noble François LEBLANC, seigneur de Villeneuve et de dame Gabriel IRAILH, du Puy » qui lui apporte 18.000 livres de dot. (op. cité pp. 73 et 102).

A la génération précédente, le premier Jean dit « Vacherolles » avait épousé à St Paulhien, av. 1614, Marguerite CHABRON (4.000 livres de dot), sœur aînée de Gaspard, qui épouse (Cm 6.04.1620, cf REMACLE T.II, p.172) Gabrielle, fa aînée d'André de FRETAT, et qui est lieutenant particulier en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom (Jean TORILHON est témoin). Marguerite et Gaspard sont neveux de Gaspard CHABRON, bailli, secrétaire et homme de confiance du vicomte de Polignac, et auteur de l'« *Histoire manuscrite de la Maison de Polignac* »

De nombreux descendants de cette famille TORILHON se sont installés alentour, en particulier à La Chaise Dieu. L'un d'entre eux fut le créateur d'une usine de caoutchouc à Clermont-Ferrand. (cf. AmA ! 119, pp.28-29 ; 120 pp.119-120 et 123 p.36)

### **EUGÉNIE DAUZAT, Deux fois Doyenne des Français par intérim, pendant 12 jours et 10 jours.**

par Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

Le 29 août 2012, Eugénie DAUZAT, née Eugénie LICHERON, le 6 décembre 1900 à Neuville (63), devient la doyenne des français. Elle a vécu toute sa vie à Bort-l'Etang (63), dont son mari Gabriel a été maire pendant 40 ans. Cette ancienne agricultrice a eu deux fils, aujourd'hui décédés, et sept petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Mme DAUZAT, une femme « au caractère bien trempé », est en bonne santé générale mais elle n'a plus toute sa tête, et est malvoyante et malentendante. Elle vit depuis 1997 à la maison de retraite Saint-Joseph de Lezoux.

Pauline BRONZINI, la doyenne des Français qui aimait répéter que « *le Bon Dieu l'avait juste oubliée* », née le 7 juillet 1900 à Marseille, venait de mourir dans la nuit du

29 août 2012 à la maison de retraite de Robion (Vaucluse), âgée de 112 ans, 1 mois et 22 jours. Elle laisse quatre enfants encore en vie, âgés de 76 à 94 ans. « *C'est toujours extrêmement douloureux pour un fils de perdre sa mère, même à 112 ans* », a expliqué, l'un de ses enfants, Barthélémy BRONZINI, 92 ans (!).

Le 10 septembre 2012, Eugénie DAUZAT perd son titre, 12 jours après l'avoir conquis. Il avait été très vite précisé qu'une autre « super-centenaire » pourrait lui disputer le titre : Maria RICHARD, née neuf jours plus tôt, le 28 novembre 1900 à Florenville en Belgique, mais résidant en France. Vérification faite, Maria RICHARD est bien naturalisée française, et donc déclarée doyenne des français. Ayant vécu à Sedan, dans les Ardennes, puis à

Gignac, dans l'Hérault, pendant la Seconde Guerre mondiale, avant de s'installer dans le Midi en 1961, elle était pensionnaire depuis 2010 de la maison de retraite « La Méridienne ».

Le 11 octobre 2012, Eugénie DAUZAT est à nouveau déclarée doyenne des Français, Maria RICHARD étant décédée dans la nuit, à Béziers, à l'âge de 111 ans, 10 mois et 12 jours.

Le 21 octobre 2012, Eugénie DAUZAT perd pour la seconde fois son titre, reconquis seulement 10 jours, au profit cette fois, d'Irénise JEAN-BAPTISTE. Celle-ci, née Irénise MOULONGUET, le 6 novembre 1900 à Basse-Pointe (Martinique), vit en Guadeloupe. Sa famille avait jusqu'à présent demandé que l'information ne soit pas donnée à la presse. Eugénie DAUZAT se trouve donc aujourd'hui juste derrière Mme JEAN-BAPTISTE, son aînée d'un mois.

Rappelons que Jeann CALMENT, née Jeanne Louise CALMENT — elle avait épousé son cousin issu-de-germain — née le 21 février 1875 à Arles (13) et morte le 4 août 1971 dans la même ville à l'âge de 122 ans, 5 mois et 14 jours, est la personne ayant vécu le plus longtemps au monde et dont la naissance a pu être établie de manière certaine. Elle a été doyenne des Français à partir du 20 juin 1986 et doyenne de l'humanité du 17 septembre 1989 jusqu'à sa mort. La doyenne connue du monde est aujourd'hui Besse COOPER, une Américaine de 116 ans, née le 26 août 1896. En Europe, il s'agirait d'une Italienne de 113 ans, Maria REDAELLI-GRANOLI, née le 3 avril 1899.

Du côté des hommes, jusqu'au 10 novembre 2006, date de son décès, le doyen des Français était Maurice FLOQUET, ancien poilu, né le 25 décembre 1894, et décédé à l'âge de 111 ans 10 mois et 16 jours. Il était aussi l'homme français le plus âgé ayant jamais vécu, l'européen le plus âgé, et le troisième homme le plus âgé au monde. Il n'existe pas d'information sur le doyen actuel.

### Quartiers d'Eugénie LICHERON

1. Eugénie Marguerite LICHERON, ° 06.12.1900, Neuville. Elle x Neuville le 01.03.1923, Jean-Gabriel Joseph DAUZAT ° Bort L'Etang, 25.05.1900, y + 20.12.1975, fils de Louis, cultivateur, et de Annette DUCROS, ménagère.

#### 2<sup>e</sup> génération

2/3 Jean LICHERON, cultivateur aux Rodiers (Neuville), °13.07.1863, Neuville. Il x Bongheat 22.06.1894, Marie AUZANCE, y ° 16.11.1863, + 18.02.1954, Neuville.

#### 3<sup>e</sup> génération

4/5. Jean LICHERON, cultivateur aux Rodiers (Neuville), ° 14.08.1836, Neuville + après 1894. Il y x 14.11.1858, Marguerite PARROT, ° 28.03.1835, Bongheat, + après 1894.

6/7. Jean AUZANCE, cultivateur, Herment (Bongheat), ° 25.10.1834, Bongheat, + après 1894. Il y x 17.01.1863 Marie DUGNE, y ° 11.04.1838, + ap. 1894..

#### 4<sup>e</sup> génération

8/9. Guillaume LICHERON, cultivateur aux Rodiers

(Neuville), ° 27 brumaire an XI, y + 31.12.1851. Il x avant 04.1831, Marguerite TIALLIER, ° 26.07.1802, Neuville, y + 08.11.1851.

10/11. Gilbert PARROT, maçon et cultivateur, Herment (Bongheat), y ° 25 ventôse an XI, y + 13.03.1850. Il y x 20.01.1827, Jeanne COUPAT, ° 10.05.1811, Sermentizon, + après 1858.

12/13. Jean AUZANCE, cultivateur, Herment (Bongheat), ° 22 pluviôse an XI, Bongheat, y + 27.03.1849. Il x 13.10.1833, Bongheat, Marie PARROT, °26.02.1813, Bongheat, + après 1863.

14/15. Jean DUGNE, cultivateur, la Chadeyras (Bongheat), ° 2 frimaire an XII, Trézioux, + après 1863. Il x 06.09.1829, Trezioux, Jeanne BELLAN, °12.10.1808, Bongheat, + après 1863.

#### 5<sup>e</sup> génération

16/17. Gabriel LICHERON, ° 09.03.1784, Neuville. Il x 20 frimaire an VIII, Ravel-Salmerange, Michelle PIREYRE, ° 23.09.1780, Neuville.

18/19. Joseph TIALLIER, ° ca 1765, + 23.05.1811, Neuville. Il x sans-doute Neuville (lacune BMS greffe) Antoinette CHALARD, ° ca 1766, + 08.11.1833, Neuville.

20/21. Michel PARROT, cultivateur, Herment (Bongheat), ° ca 1765, + après 1827. Il y x 25 nivôse an V Marie DAUZAT, ° ca 1769, Egliseneuve-près-Billom, + après 1827.

22/23. Jean COUPAT, cultivateur au Cheix (Sermentizon), puis à Courpière, ° ca 1781, + après 1827. Il x 22.06.1807, Sermentizon, Françoise ESPIRAT, ° ca 1782, + après 1827.

24/25. Jean AUZANCE, cultivateur, Herment (Bongheat), ° ca 1781, + après 1833. Il x 20 pluviôse an VIII, Mauzun, Jeanne DEMIOLE, + 25.08.1814, Bongheat.

26/27. Germain PARROT, cultivateur, la Chadeyras (Bongheat), ° 10.11.1786, Bongheat, + après 1833. Il x 01.09.1807 Isserteaux, Antoinette ROCHETTE, ° ca 1783, Isserteaux, + après 1833.

28/29. Jean DUGNE, de Trézioux, ° ca 1780, + après 1829. Il x 10 pluviôse an VII, Mauzun, Françoise AUZANCE, ° ca 1781 +31.05.1811, Trézioux.

30/31. Antoine BELLAN, cultivateur, la Chadeyras (Bongheat), ° ca 1777, + après 1829. Il x 10 floréal VII, Mauzun, Marie BUISSON, ° ca 1780, +25.01.1822, Bongheat.

#### 6<sup>e</sup> génération

32/33. Guillaume LICHERON, cultivateur, Neuville, ° ca 1764, + 02.06.1830 (72 ans). Il x avant 1783 sans-doute, Neuville (lacune BMS greffe) + 28.10.1825, Neuville, Marie DESSALLES, + après 1799.

34/35. Guillaume PIREYRE, + avant 1799. Il x sans-doute, Neuville (lacune BMS greffe), Marie PINTRAND, + avant 1799.

38/39. Jean CHALARD. Il x 17.11.1767 Glaine-Montaigut, Jeanne PYLAIRE(1767), alias PILEYRE, de Bort.

40/41. Jacques PARROT, ° ca 1741, + après 1797. Il x 16.01.1758 à Bongheat, Marie CHADEYRAS, de Trézioux, + après 1797.

42/43. Jean DAUZAT, + avant 1797, de Escolore. Il x1



- Françoise CHEMINAT. Il x2 23.01.1776, Egliseneuve-près-Billom, Marguerite THIERS, de Montmorin, + avant 1797.
- 44/45. Antoine COUPAT, ° ca 1754 + 13.03.1787, Sermentizon. Il x 19.02.1776, Trézioux, Anne DEPAILLAT (1776), alias DEPAILLAT, ° ca 1750, + 15 frimaire an XII, Trézioux.
- 46/47. Martin SPIRAT (1781), alias ESPIRAT, du Cheix (Sermentizon), ° ca 1761, + après 1811. Il x 19.02.1781, Courpière, Courteserre, Jeanne (1781), alias Anne, MALLET, + après 1807.
- 48/49. Gabriel AUZANCE, b 2 avril 1750, Bongheat, + 26 février 1817, Herment - Bongheat, (66 ans), cultivateur. Il x 02.03.1772, Bongheat, Thérèse BOISSERET ° ca 1750, Saint-Dier-d'Auvergne, + 17.01.1826, Herment - Bongheat, (76 ans).
- 50/51. Jean DEMIOULE, alias DEMIOLE, ° ca 1753 (24 ans en 1777), + après 1800. Il x 04.02.1777, Trézioux, Jeanne DEPAILLAT, alias DEPALLIAT, ° ca 1747, + après 1800.
- 52/53. Joseph PARROT, + après 1807. Il x 1772, Bongheat, Jeanne PRULLIERE, + avant 1807.
- 54/55 Jean ROCHETTE, cultivateur aux Aizis (Isserteaux), + après 1807. Il x Elisabeth N.N., + avant 1807.
- 56/57. Jean DUGNE, ° ca 1742 (35 ans en 1777), + après 1799. Il x 1) Marie DEPAILLAT. Il x 2) 27.01.1777, Trézioux, Marie TIAILLER, alias TIALIER, de Neuville ° ca 1747 (30 ans, 1777) ,+ après 1799.
- 58/59 = 48/49.
- 60/61. Jean BELLAN, cultivateur, la Chadeyras (Bongheat), ° ca 1744, + après 1799. Il x Louise BERNARD, + après 1799
- 62/63. Bertrand BUISSON, + avant 1799. Il x 18.09.1770, Bongheat, Marie DUVERT, ° ca 1751 + après 1799.
- 7<sup>e</sup> génération**
- 64/65. Guillaume LICHERON. Il x 1756 (cm, 06.01.1756, Me Joseph Foulhouze, Neuville) Jeanne DEGOELLE.
- 76/77. Mary CHALARD, + av. 1767. Il x Anna DRESSON.
- 78/79. Antoine PYLAIRE. Il x Françoise BRUNEL.
- 80/81. Joseph PARROT + avant 1758. Il x Bongheat 19.02.1726, Peyronelle VIGIER de Trézioux.
- 82/83. Antoine CHADEYRAS. Il x Trézioux 21.02.1732, Marie DUGNE.
- 84/85. Antoine DAUZAT de Escolore, + avant 1776. Il x Egliseneuve près Billom 11.02.1754 Marguerite, alias Marie (1776) CHOMETTE.
- 86/87. Guillaume THIERS, + avant 1776. Il x Louise DELAVET.
- 88/89. Jean COUPAT. Il x Marguerite COSTE + av. 1776.
- 90/91. Georges DEPAILLAT(1734), alias DEPAILLAT. Il x Trézioux 02.03.1734, Marie GAMELON, de Mozun, + avant 1776.
- 92/93. Antoine SPIRAT, alias ESPIRAT, ° ca 1735 (21 ans en 1756), + après 1807. Il x Courpière, Courteserre, 09.02.1756, Anne VIGNAL, ° ca 1730 (26 ans en 1756) de Courpière.
- 94/95. Benoît MALLET. Il x Courpière, Courteserre, 23.01.1745, Antoinette BRUNEL, + avant 1781.
- 96/97. Simon AUZANCE, ° ca 1699, + 04.12.1774, Herment - Bongheat (75 ans), charpentier. Il x 19.11.1743, Bongheat, Antoinette PRULIÈRE, ° ca 1718, + 08.03.1774, Herment - Bongheat (56 ans).
- 98/99. Gilbert BOISSERET, + avant 1774. Il x 11.01.1735, Estandeuil (63) Michelle CHAVAROT, ° 1716, Isserteaux (63), + avant 1772.
- 100/101. Jean DEMIOULE. Il x 1) Antoinette GIDON. Il x Trézioux 27.02.1753, Marie BOUDAL.
- 102/103. = 90/91.
- 114/115. Jean TIAILLER. x Marie ISSARTIE.
- 124/125. Antoine BUISSON. x Trézioux 01.08.1724, Françoise FAURE, de Courpière.
- 126/127. Antoine DUVERT + avant 1770. x Bongheat 06.07.1745, Marie LEOVINGUT, domestique.
- 8<sup>e</sup> génération**
- 128/129. François LICHERON. x Jeanne IMBERT.
- 160/161. Michel PARROT ° ca 1677 (25 ans, 1701), avant 1726. Il x Bongheat 01.02.1701, Angélique MURE, ° ca 1679 (22 ans en 1701).
- 162/163. Antoine VIGIER. Il x Michelle GIRODIAS.
- 164.165. Gilbert CHADEYRAS. x Trézioux 18.01.1701, Antoinette DECOMBAS.
- 166/167. Antoine DUGNE. x Trézioux 14.02.1702 (dispense 3e.4e c) Gabrielle PIREYRE.
- 168/169. Jean DAUZAT, de Escolore. Il x Egliseneuve près Billom 28.01.1723, Marie DAUZAT, de Escolore, + avant 1754.
- 170/171. Jammet (en 1754) CHOMETTE. Il x Jeanne MOULY. Les mêmes (?) que 170/171? Jean CHOMETTE, du bourg. Il x Egliseneuve près Billom 08.12.1712 Jeanne MOULY de Tlnhat Billom.  
Si Ok , alors 340/341 ? Jacques CHOMETTE + avant 1712. x Michelle BOISSIERE et 342/343 ? Joseph MOULY. x Jeanne ESCOT.
- 180/181. Pierre DEPAILLAT, + avant 1734. Il x Trézioux 24.05.1707, Jeanne BONHOMME.
- 182/183. Blaise GAMELON. Il x Charlotte CHARBONNIER
- 184/185. Annet SPIRAT + avant 1756. x Estienne CHABRIER.
- 186/187. Gilbert VIGNAL. x Courpière 17.02.1727, Jacqueline VAURY.
- 188/189. Estienne MALLET + avant 1745. x Françoise PRADAT.
- 190/191. Jean BRUNEL. x Courpière, Courteserre, 25.01.1717, Marie FOUR, + avant 1745.
- 192/193. Jean AUZANCE, de Herment ° ca 1659, inhumé le 22.12.1734, Herment - Bongheat (75 ans), charpentier. Il x Françoise MONTORIER, + 11.01.1708
- 194/195. Estienne PRULHIÈRE, + avant 1758, peigneur de chanvre. Il x 30 août 1706, Saint-Dier-d'Auvergne (63), Alix DELERETTE , ° ca 1686, inhumée le 27 janvier 1758, Audigier - Bongheat (72 ans).
- 196/197. Jacques BOISSERET + avant 1734. Il x 26.02.1691, Estandeuil (63) Marie VAURE, de Saint Flour, + avant 1734.
- 198/199. Etienne CHAVAROT, + avant 1762. Il x 08.10.1711, Isserteaux, Jacqueline BOUSSICHE, ° ca 1693, inhumée le 23 mars 1743, Varenas - Isserteaux (50 ans).

200/201. Pierre DEMIOULLE + avant 1753. Il x Anne BERARD.  
 202/203.. Guillaume BOUDAL, de Trézioux. Il x Saint Dier d'Auvergne 01.09.1725, Marguerite ECHALIER, de Trézioux, + avant 1753.  
 250/- . Gaspard FAURE.  
 252/253. André DUVERT, de Cunlhat, ° ca 1689 (30ans en 1719). x Bongheat 19.01.1719 Benoîte CHABANES, ° ca 1694, de Mauzun (25 ans en 1719).  
 254/255. Pierre LEOVINGUT. Il x Marie COUDERT, + avant 1745.

#### 9<sup>e</sup> génération

320/- .Antoine PARROT  
 322/- .Joseph MURE  
 328/- .Jean CHADEYRAS  
 330/- .Guillaume DECOMBAS  
 332/333. Jean DUGNE + avant 1702. Il x Antoinette RAYNARD.  
 334/335. Etienne PIREYRE. Il x Marie DESFERRIER.  
 336/337. Michel DAUZAT de Escolore ° ca 1667 (23ans en 1690), + avant 1723. Il x Egliseneuve près Billom 06.02.1690. Anna OUVRIL, de Escolore ° ca 1670 (20 ans en 1690)  
 338/339. Antoine DAUZAT 30 a, de escolore + av. 1723. x Egliseneuve près Billom 08.02.1685, Jeanne BESSADET 19a ,de Montmorin + avant 1723 ?  
 360/361. Jean DEPAILLAT, + av. 1707. Il x Marie MONTELEON.

362/363. Benoit BONHOMME, + av. 1707. Il x Jeanne MERCIER.  
 372/373. Guillaume VIGNAL. x Jeanne DESSILANGES.  
 374/- .Raymond VAURY.  
 380/381. Louys BRUNEL. Il x Françoise HERE ? + av. 1717.  
 382/383. Jean FOUR. Il x Françoise LACHAS.  
 388/389. Jean PRULHIÈRE + avant 1706, Auzelles (63). x Benoit COURTINE.  
 390/391. André VILLERETTE. Il x Jeanne HIRODIE.  
 392/- Gilbert BOISSERET + avant 1691.  
 404/405. François BOUDAL, + av. 1725. Il x Marie PILEYRE.  
 406/407. Charles ECHALIER + av. 1725. Il x Michelle COUDERT.  
 504/505. Jacques DUVERT, voiturier de vin (1672), ° ca 1647 (25 ans en 1672), + av. 1719. Il x Cunlhat 25.02.1672, Louise JALADIS ° ca 1654 (18 ans en 1672).  
 506/507. Jean CHABANES ° ca 1652 (27 ans en 1679). Il x Bongheat 12.09.1679 Marie LABOUREYRAS ° ca 1654 (25 ans en 1679).  
 672/- Antoine DAUZAT + avant 1690.  
 674/- Antoine OUVRIL.  
 676/- Jacques DAUZAT + avant 1685.  
 678/- Etienne BESSADET.

## GÉNÉALOGIE ASCENDANTE de Gilbert CERCY sosa n°28 de Claire CHAZAL

par Pascal MAZUEL (cghav-1423)

*NDLR : la généalogie de Claire CHAZAL a été publiée dans le numéro 139 de « A moi Auvergne ! » de février 2012*

#### 5<sup>e</sup> Génération

28. CERCY Gilbert, ° 11.08.1834 Chapdes-Beaufort, maçon (rue de La Tour à Thiers),

#### 6<sup>e</sup> Génération

56. CERCY Pierre, ° 04.08.1786 Montaigut (63) x 22.05.1822 Chapdes-Beaufort,, Cultivateur au bourg,  
 57. CERCY Marguerite, ° 06.05.1793 Chapdes-Beaufort y + 18.05.1859,

#### 7<sup>e</sup> Génération

113. CERCY Michèle, ° ca 1771 Chapdes-Beaufort y + 11.01.1822,

114. CERCY Jean Gervais, ° Chapdes-Beaufort, y x 26.02.1781 y+ 14.07.1813, cultivateur à Létréille (Chapdes-Beaufort),

115. MIOCHE Anne, ° 27.05.1761 Chapdes-Beaufort y + 15.12.1834,

#### 8<sup>e</sup> Génération

226. CERCY Hugues, x 01.03.1745 Chapdes-Beaufort,  
 227. CERCY Michèle, ° ca 1725 Chapdes-Beaufort  
 228. CERCY Marien, ° ca 1727 Chapdes-Beaufort y x 03.02.1750 y + 19.11.1767, cultivateur à Bellechard

229. SABY Marie Anne, ° ca 1730 Comps (63) + 09.04.1763 Chapdes-Beaufort,  
 230. MIOCHE Gilbert, ° 19.04.1735 Chapdes-Beaufort y x 31.01.1756 y + 24.04.1773, cultivateur à Létréille,  
 231. MAIGNE Charlotte, ° ca 1733 Montfermy (63) + 18.12.1800 Chapdes-Beaufort,

#### 9<sup>e</sup> Génération

452. CERCY Gilbert, x 27.02.1702 Chapdes-Beaufort  
 453. DUPRÉ Jeanne,  
 454. CERCY Marien, x 18.02.1727 Chapdes-Beaufort,  
 455. RIGAUD Anne,  
 456. CERCY Jean, ° Chapdes-Beaufort y x 12.02.1725, laboureur à Bellechard,  
 457. JAMES Prieste, ° Manzat (63),  
 458. SABY Jacques, ° 18.01.1701 Comps y x 12.02.1725, meunier/marchand Chez Saby à Comps,  
 459. LASSAUZÉE Louise, ° ca 1705 Comps y + ca 1783,  
 460. MIOCHE Antoine, ° Chapdes-Beaufort y x 15.10.1726, laboureur à Létréille,  
 461. COUCHARD Anne,  
 462. MAIGNE Benoît, ° ca 1700 Montfermy x 19.02.1738 St-Priest-des-Champs (63), bourgeois de L'Étreille,  
 463. de SERVIÈRES Anne, ° ca 1710 St-Priest-des-Champs,



### 10<sup>e</sup> Génération

904. CERCY Etienne,  
905. de MONTPEYROUX Marie,  
906. DUPRÉ Charles, x 16.11.1677 St-Georges-de-Mons (63)  
907. COQUIS Anne,  
908. CERCY Antoine, x 17.01.1701 Chapdes-Beaufort, huissier,  
909. PRADIER Antoinette, ° Montfermy,  
910. RIGAUD Antoine, ° Chapdes-Beaufort x ca 1697, laboureur à Fontaube (Chapdes-Beaufort),  
911. MATHIEU Marie, ° Chapdes-Beaufort,  
912. CERCY Philippe, laboureur à Bellechard,  
913. FAURE Marie,  
914. JAMES Benoît, ° ca 1660 Manzat y x 08.02.1684 y + 05.04.1719, laboureur à Blanchet (Manzat),  
915. DUMAS Jeanne, ° ca 1660 Charbonnières-les-Varenes (63) + 20.04.1735 Manzat,  
916. SABY Jean, ° ca 1670 + 09.09.1742 Comps, meunier Chez Saby,  
917. GORSSE Marguerite, ° ca 1678 + 19.09.1713 Comps,  
918. LASSAUZÉE François, de Comps  
919. PERETHON Gabrielle, de Comps,  
920. MIOCHE Marien, ° ca 1675 x 01.02.1706 Chapdes-Beaufort y + 04.02.1747, marchand de Létreille,  
921. MOULIN Marguerite,  
924. MAIGNE Jean, ° ca 1680, bourgeois de Montfermy,  
925. du PEYROUX Louise, ° ca 1680,  
926. de SERVIÈRES Gilbert, ° ca 1670 St-Priest-des-Champs, x 08.02.1700, Sr. du Teilhot et de Chez-Saby,  
927. d'AURIÈRE Catherine, ° 25.11.1674 Artonne (63) x 08.02.1700, dame du Teilhot et de Chez-Saby,

### 11<sup>e</sup> Génération

1820. RIGAUD Pierre,  
1821. LADENT Isabeau,  
1822. MATHIEU Annet,  
1823. TIXIER Sébastienne,  
1828. JAMES Barthélémy, ° 01.01.1626 Manzat y x 19.01.1648, + ap. 1689, maréchal-ferrant à Blanchet,  
1829. RIGAUD Bonne, ° ca 1630 Manzat y + 08.09.1680,  
1830. DUMAS Annet, ° ca 1630 Manzat, laboureur,  
1831. DEVAL Françoise, ° ca 1630 Charbonnières-les-Varenes,  
1832. SABY Gervais, ° ca 1650,  
1833. MASSIS Françoise, ° ca 1850,  
1840. MIOCHE François, ° ca 1630 Chapdes-Beaufort x ca 1655, laboureur à Bellechard,  
1841. SARDIER Marguerite, ° ca 1635,  
1850. du PEYROUX Gilbert, ° 1640 x 03.04.1659, Sgr de Saint-Hilaire (près-Pionsat),  
1851. d'ASTORG Gasparde, ° ca 1640,  
1852. de SERVIÈRES Henry, ° ca 1625 St-Priest-des-Champs, x 31.07.1641, Sgr de Couronnet (St-Priest-des-Champs),  
1853. LARDY Anne, ° 1625, dame du Teilhot,  
1854. d'AURIÈRE Gilbert, ° ca 1640 x 01.03.1661, + 30.09.1694 Artonnes, Sgr de Malmouche (Charmes,- 03),  
1855. de CHAMPS Anne, ° ca 1640 Manzat,

### 12<sup>e</sup> Génération

3656. JAMES Annet, ° ca 1600 x 1625 Manzat, + av. 1648, laboureur les James (Manzat),  
3657. MAZUEL Benoîte, ° ca 1600, + ap. 1648,  
3658. RIGAUD Louis, ° ca 1600, laboureur à Blanchet.  
3659. PRANAL Gasparde, 1610 Chapdes-Beaufort, + 23.10.1632 Manzat,  
3666. MASSIS Ligier, ° ca 1620, de Comps,  
3667. RIVALIER Jeanne (° ca .1625 ) (Comps)  
3680. MIOCHE François, ° ca 1590 Chapdes-Beaufort, laboureur,  
3681. MESCLIER Claudia, ° ca 1590,  
3704. de SERVIÈRES Jean II, ° ca 1600 St-Priest-des-Champs x 07.02.1622 Ambrugeat (19), Sr de Couronnet,  
3705. du VALON Ysabeau, ° ca 1600,

### 13<sup>e</sup> Génération

7312. JAMES Georges, ° ca 1575 Mazat,  
7313. MASSON Marguerite, ° ca 1575,  
7314. MAZUEL Benoît, ° ca 1575, laboureur de Manzat,  
7315. PERMENAULD Françoise, ° ca 1570 Charbonnières-les-Varenes,  
7316. RIGAUD Jammet, ° ca 1570 Manzat, Laboureur de Manzat,  
7317. DELACROIX Michelle, ° ca 1570 Vitrac,

### 14<sup>e</sup> Génération

14624. JAMES Michel,  
14625. BROSSON Michelle,  
14628. MAZUEL Antoine, ° ca 1550, laboureur de Manzat,  
14629. RIGAUD Louise, ° ca 1555 Manzat,  
14632. RIGAUD Jehan, ° ca 1545 Manzat, Laboureur,  
14633. SARDIER Françoise, ° ca 1545 Manzat,  
14634. DELACROIX Gervais, ° ca 1550, laboureur de Vitrac,

### 15<sup>e</sup> Génération

29256. MAZUEL Annet, ° ca 1515 Manzat y + 1570, laboureur,  
29258. RIGAUD Annet, ° ca 1520 Manzat y + < 1578, laboureur,  
29264 = 29258  
29266. SARDIER Anthoine, ° ca 1520 Manzat y + 07.09.1575, laboureur,  
29267. PARRETON (F), ° ca 1520 Vitrac,  
29268. DELACROIX Pierre, ° ca 1520, laboureur Manzat

*NDLR : des compléments sur plusieurs générations dans REMACLE (Familles) pour les sosas :*

- 1850 : du PEYROUX : T.III pp.108-110 (il ignore le destin de Louise (925))
- 1851 : d'ASTORGUE ; T.I, pp.74-76
- 1854 : d'AURIÈRE : T.I, p. 107
- 1855 : de CHAMPS : T.I, p. 422
- 3704 : de SERVIÈRES : T.III pp.356-357
- 3705 : REMACLE donne Ysabeau du BOUCHERON, fa de + François II et de Suzanne de ROCHEFORT de St Angel.

## COMPLÉMENT À LA GÉNÉALOGIE DES CONCHON DE VOLVIC

par André THOMAS (cghav-1663)

Ce modeste complément à l'étude de Marie-Brigitte CHARRIER et Henri PONCHON parue dans le n° 140 de « *A Moi Auvergne !* » vise à préciser les liens familiaux entre les ROUHER et les SOUCHARD, alliés tous deux aux CONCHON de Volvic.

Originaires d'Aubusson, les SOUCHARD ont été propriétaires du château de Val à Lanobre, dans l'Artense, près de Bort-les-Orgues, de 1865 à 1898. [1]

Parmi les nombreux descendants de l'ancêtre Philibert CONCHON, voiturier à Volvic, la généalogie tirée de l'étude précitée nous indique un certain Jean CONCHON (II.11 p.108) qui épouse, le 4 février 1788 à la paroisse Sainte-Croix d'Aubusson, Marguerite DUMONTEIL, fille d'Etienne, bourgeois. Jean CONCHON se fixa alors à Aubusson, où il exerça la profession de feudiste. Pendant la Révolution, il sera « agent national », puis, revenu à Clermont, géomètre. Comme l'a bien montré J.L.MARSSET dans ce même numéro de « *À Moi Auvergne !* », le feudiste d'avant la Révolution devenait souvent géomètre après la Révolution.

Le couple CONCHON-DUMONTEIL eut au moins 3 enfants. Le premier, Etienne, né le 2 février 1789, fait apparaître que son père Jean était feudiste. La 20 prairial an II (7 juin 1794), nous trouvons le futur avocat Hippolyte CONCHON, alors prénommé Déiste. Cette fois, son père est agent national, comme indiqué ci-dessus.

Deux ans plus tard, le 16 avril 1796 (27 germinal an IV), naît une fille prénommée Marie-Coralie qui nous intéresse ici. Cette sœur d'Hippolyte épouse un certain Alexandre SOUCHARD originaire d'Aubusson, où il est né le 26 septembre 1784 et où il est avocat. Je n'ai pu retrouver l'acte de mariage ni à Clermont, ni à Aubusson, mais les actes concernant les enfants du couple [2] et les décès sont incontestables. Sur l'acte de mariage de 1819 où Alexandre est le témoin de son beau-frère Hippolyte, on peut lire la signature de sa femme « *Souchard née Conchon* »

Hippolyte CONCHON et son épouse eurent deux filles, Marie et Marie Cornélie. Les deux sœurs se marièrent le même jour à Riom. La plus jeune, Marie-Cornélie, épousa Eugène ROUHER, alors jeune avocat à Riom, lui-même issu d'une lignée de notaires royaux. Eugène ROUHER [3] était d'ailleurs cousin de sa future épouse par sa mère Marie BOUTAREL. Un schéma simplifié des ascendances montre que Philibert CONCHON et Marie BEHORARD étaient deux ancêtres communs aux époux [4]. Dans les actes de mariage des deux jeunes filles en 1842, on retrouve la présence d'Alexandre SOUCHARD, leur oncle. Je présume que leur tante SOUCHARD, née Marie-Cornélie CONCHON, a été la marraine de sa nièce de même prénom que l'on appelait Léontine.

Parmi les enfants du couple SOUCHARD-CONCHON figure Jules Etienne SOUCHARD né le 20 novembre 1818, cousin germain des deux sœurs et, par alliance, d'Eugène ROUHER. Jules Etienne devint en 1856, donc sous le Second Empire, consul de France à Boston [5], où il avait épousé en 1855 une américaine, Charlotte SMITH. En 1865, le couple décida de s'installer en France et acquit le château de Val sur la commune de Lanobre dans le Cantal. Le lecteur intéressé pourra se reporter à l'ouvrage précité du Commandant JUILLARD sur le château de Val.

Les liens familiaux entre les SOUCHARD et les ROUHER devaient se resserrer encore après le mariage en 1864 d'une des filles d'Eugène ROUHER, Léonie, avec Samuel WELLES de LA VALETTE, né à Boston en 1834, fils adoptif de Charles Jean Marie Félix de LA VALETTE, diplomate puis Ministre de Napoléon III. La mère de Samuel, née Adeline FOWLE [6] était la sœur d'Elisa FOWLE, épouse SMITH et mère de Charlotte qui avait épousé en 1855 Jules SOUCHARD. Ainsi, Charlotte SMITH était-elle la cousine germaine de Samuel WELLES de LA VALETTE.

Malheureusement, au moment même où ils achetaient le château de Val, Jules SOUCHARD et Charlotte SMITH perdirent leur unique enfant Etienne SOUCHARD. A la mort de Madame SOUCHARD en 1898, le château devint la propriété de leurs héritiers et resta dans la famille jusqu'à l'expropriation par l'EdF en 1946 pour la construction du barrage de Bort-les-Orgues.

### Notes

[1] *Le Château de Val* par le Commandant Marcel JUILLARD. Office du tourisme de Bort-Artense.

[2] Il semble que Françoise Mélanie SOUCHARD née à Aubusson le 21.10.1814 soit le premier enfant du couple. Marie-Coralie avait alors 18 ans. Elle devait donc être très jeune au moment de son mariage.

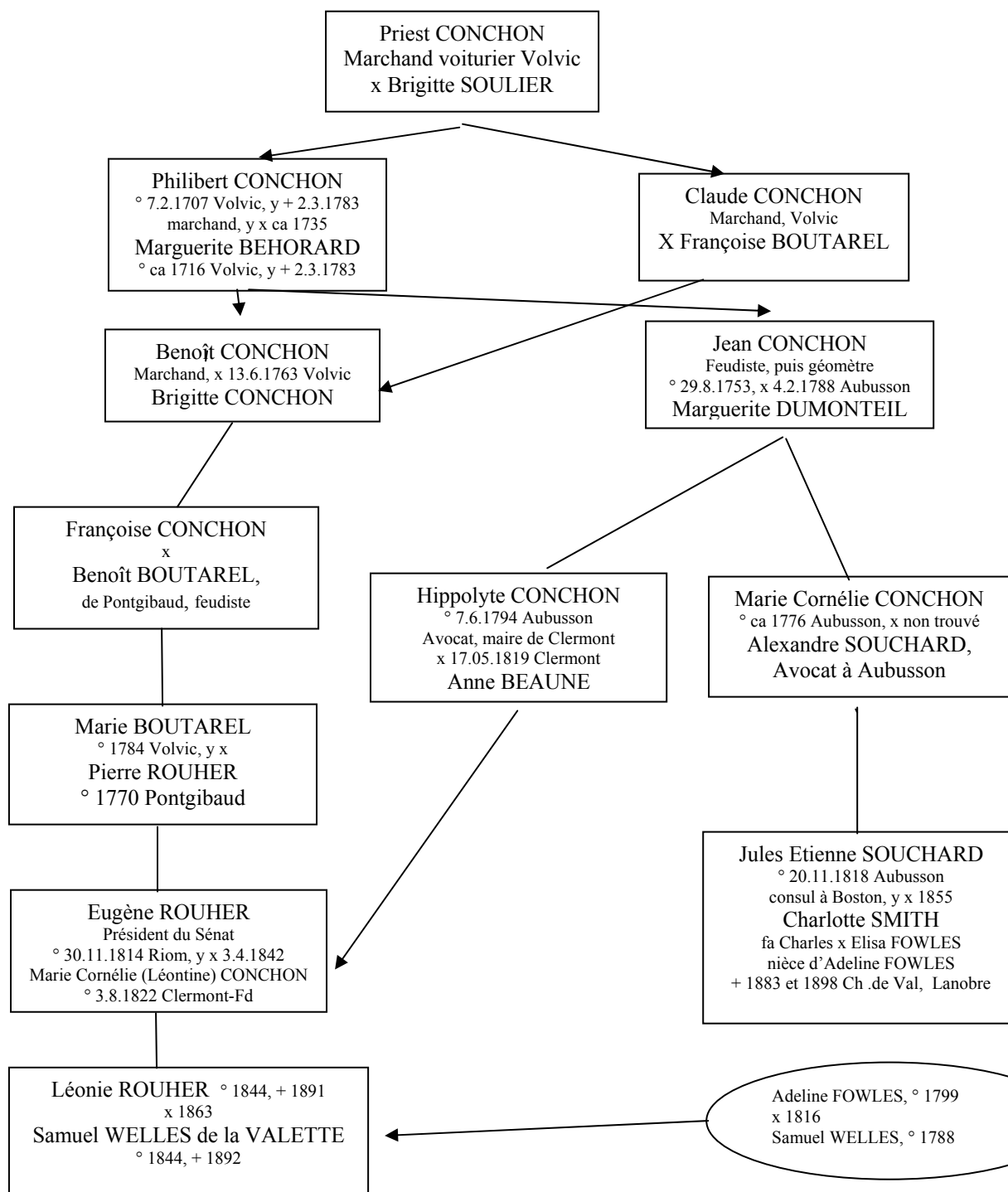
[3] *ROUHER et le Second Empire*, par Robert SCHNERB, 1949

[4] Les BOUTAREL se sont alliés plusieurs fois aux CONCHON et aux ROUHER. Dans l'ouvrage collectif d'Alain MALGLAIVE, Eugène ROUHER (1814-1884), un Ministre de Napoléon III et Broût-Vernet, Philippe CARRE donne un schéma de l'ascendance de cette famille.

[5] Voir *l'Almanach Impérial*.

[6] Adeline FOWLE (1799-1869) fut d'abord l'épouse de James WELLES, banquier, père de Samuel. Après sa mort, elle se remaria avec C.F. de LA VALETTE qui adopta Samuel

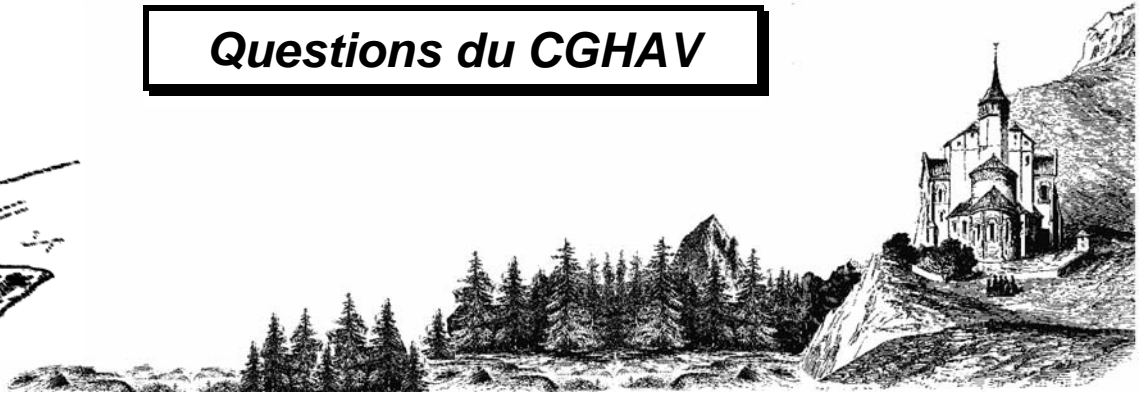
## LIENS ENTRE LES FAMILLES CONCHON, ROUHER ET SOUCHARD



**PS.** : M. Guillaume de TOURNEMIRE propose au lecteur intéressé par les familles ROUHER, de LA VALETTE, etc. de contacter le site [tournemire@tournemire.net](mailto:tournemire@tournemire.net)



## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à  
**Jean-Pierre BARTHÉLEMY**  
 14 rue Broca 75005 Paris  
 Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

|   |                            |
|---|----------------------------|
| ° = né(e) le  | <b>b</b> = baptisé(e) le   |
| + = décédé(e) le ou feu(e)  | <b>x</b> = marié(e) le     |
| <b>fs</b> = fils de   | <b>fa</b> = fille de       |
| <b>asc.</b> = ascendance  | <b>desc.</b> = descendance |
| <b>av.</b> = avant  | <b>ap.</b> = après         |
| <b>psse</b> = paroisse  | <b>pr.</b> = présent(s)    |
| <b>ca</b> = environ pour une date ou un lieu  |                            |
| <b>y</b> = évite la répétition du lieu précédemment cité.   |                            |
| Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département. |                            |

Le sigle « \* » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **25 janvier 2013** ont été reprises dans ce numéro.

### QUESTIONS GÉNÉRALES

\*143-16217 Luminiers

Que signifie « luminiers » « lumineaires » ? S'agit-il de l'éclairage de l'église et de la vente des cierges ?

Jean BEAUVOIR (cghav- 3005)

\*143-16218 Tastevin à dater

Après le décès de ma mère originaire d'Allanche (15), j'ai récupéré cet objet. Pourriez vous me dire de quelle époque il date et à quelle occasion pouvait-on le recevoir ?

L'inscription G(aspard) BRESSONT correspond bien à un ancêtre né à Marcenat au début du 19<sup>e</sup> siècle. L'objet est certainement passé ensuite à l'un de ses fils, Pierre, puis au fils de ce dernier, Jean, le grand-père de ma mère

Colette MORELON (cghav-3431)



### QUESTIONS PARTICULIÈRES

143-16219 ANDRÉ-GERENTON (43)

x ou cm Barthélemy ANDRÉ – Marie GERENTON av. 1660, ca Laussonne.

Paul VERDIER (cghav-1333)

143-16220 AVEL-NOYER (63)

° et x Jean AVEL, ° ca 1715 Cébazat, y x av. 1754 Anne NOYER.

Claude AGIER (cghav-1701)

143-16221 BERNARD-JUILLARD (63)

Asc. du couple Jean BERNARD – Marguerite JUILLARD x ca 1740 Cros.

Pierre CHAMBON (cghav-1499)

143-16222 BERTONNECHE-PORTE (63)

x Gabriel BERTHONNECHE, ° ca 1744 ca St Bonnet près Riom, et Marie PORTE, av. 1764, ca St Bonnet près Riom  
Claude AGIER (cghav-1701)

143-16223 BOIREL-CHAPELAT (63)

x ca 1788, ca Entraigues, Antoine BOIREL, ° Entraigues, fs François et Marguerite BERTRAND avec Marie CHAPELAT, ° 11.04.1768 Entraigues, fa Marien et Luce COURSEYRE,

Claude AGIER (cghav-1701)

143-16224 BOURBON-COURTAUDON (03)

+ du couple Martin BOURBON (° 02.10.1783 Viplaix) – Marie COURTAUDON (° 08.11.1788 Mesples)

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

143-16225 BOURBON-THIBAUT (03, 63)

x et + du couple Antoine BOURBON (° 03.06.1814 Viplaix) – Françoise THIBAUT (pas d'info. sur elle).

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

143-16226 BOYER-NEBOIT (43)

x ou cm Jean BOYER – Marie NEBOIT ca 1660-1670, ca St-Front, Freycenet-la-Cuche.

Paul VERDIER (cghav-1333)

143-16227 BRENAS (43)

+ Henri Félix Emile BRENAS, ° 14.10.1895 Le Puy en Velay, fs Joseph, Ferdinand (° 6.06.1867 Le Puy) et Marie, Emilie ROCHE (° 21.06.1870 Le Puy). Henri BRENAS a fait toute sa carrière comme surveillant dans les services pénitentiaires à la prison principale à Tunis. Avez-vous ces renseignements dans vos archives ou bien des conseils à me donner pour trouver cette info.

Fernand BRENAS (cghav-1766)

143-16228 BRUGIERE-RAYMONT (63)

x ca 1800, ca St-Jean-d'Heurs ou Lezoux, Jean BRUGIERE, ° 10.02.1772 à St Jean d'Heurs, fs de Pierre et Marie GUERIN avec Anne RAYMONT, ° ca 1772, fa Annet et Anne CHARPILLE, + 30.11.1820 à St Jean d'Heurs.

Claude AGIER (cghav-1701)

143-16229 CANONICAT-BRENAS

° et asc. Alexis CANONICAT x 09.09.1918 Paris 20° Germaine Justine BRENAS, ayant résidé 6 Av Gambetta, dont Suzanne, leur fa unique, ° 12.08.1919 Paris 20°

Fernand BRENAS (cghav-1766)

143-16230 CHANIAL (SANIAL)-ROSSINIOL (43)

x ou cm Michel CHANIAL - Marguerite ROSSINIOL ca 1680, ca St-Arcons-de-Barges

Paul VERDIER (cghav-1333)

143-16231 CHARITAT-GAIGNE (43)

x ou cm Mathieu CHARITAT – Claudette GAIGNE ca 1660-1670, ca Chadron.

Paul VERDIER (cghav-1333)

143-16232 CHAUMEIL-MALBEC (15)

Asc. du couple Jehan CHAUMEIL – Catherine MALBEC x ca 1659 St-Etienne-de-Chaumeil ou env.

Pierre CHAMBON (cghav-1499)

143-16233 CHAVAROUX-DARGON (03)

° et x du couple François CHAVAROUX (+ 21.10.1879 Montaigut) – Marie DARGON (+ avant lui)

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

143-16234 CROS- ROUSSET (43)

o, x, +, ca 1750/1780 et asc. du couple Antoine CROS - Antoinette ROUSSET ca St-Haon. (9 enfants 1779/1794)

Danièle APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

143-16235 CROS-RICHARD (43)

o, x, +, ca 1730/1780 et asc. du couple Jean CROS – Jeanne Marie RICHARD, ca St-Haon. (9 enfants 1769/1790)

Danièle APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

143-16236 DECHERY-MATHONAT (03)

° Gabriel DECHERY, + 20.04.1832 Chamblet, x Deneuille 1.07.1783 Marie MATHONAT (° ?, + 14.08.1788 Deneuille)

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

143-16237 DELAIGLE-RAMBAUD (63)

° et x (après 1781ca Cellule) Guillaume DELAIGLE, ° ca 1751, fs Antoine et Pétronille PORCHER, veuf de Anne INTIER, et Amable RAMBAUD, fa Gilbert et Amable MARCHEIX

Claude AGIER (cghav-1701)

143-16238 DERRET-CHAVAROUX (63, 03)

x Gabriel DERRE(T) (° 08.08.1834 Montaigut)- Françoise CHAVAROUX (° ca 1839 et + 13.02.1898 Montaigut)

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

143-16239 DUBOIS-DUBOIS (15)

Asc. du couple Louys DUBOIS – Jehanne DUBOIS x ca 1645 St-Etienne-de-Chomeil ou env.

Pierre CHAMBON (cghav-1499)

143-16240 DUPIN-ENJOLRAS (43)

x ou cm Claude DUPIN – Anne ENJOLRAS ca 1660, ca St-Martin-de-Fugères.

Paul VERDIER (cghav-1333)

143-16241 FAYOLLE (63)

+ Antoine FAYOLLE, x Magdeleine CHARBONNIER, av. 1759 Lapeyrouse

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

\*143-16242 FONLUPT (63 ?)

Ts rens. sur Jean Joseph FONLUPT, + à la guerre 14/18, inconnu sur la commune de Sauvessanges où son nom figure pourtant sur le monument aux morts.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

143-16243 GOUZAILLE (43)

°, x et + av. 1752 Jacques GOUZAILLE, laboureur de Chaumille, psse du Puy-en-Velay, x Marie LEBON.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

143-16244 GUERIN-DOZAT (ROYAT) (63)

x Joseph GUERIN – Marie DOZAT (ROYAT) ca 1750 dans les environs de Glaine ou Montmorin.

Claude AGIER (cghav-1701)

143-16245 JALADON-SEMONSUT (63)

°, x et + av. 1570 à Pionsat du couple Antoine JALADON – Anne SEMONSUT.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

143-16246 JOUFFRET (63)

° et asc. Georges JOUFFRET ca 1668 Charbonnières-les-Vieilles.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

143-16247 LONDICHE (63)

° et asc. Jeanne LONDICHE, + 19.03.1697 ca 60 ans, x ca 1664 Pierre GROLET, village de Celeyre, La Chapelle-Agnon.

Josette PORTAL (cghav-1953)

143-16248 MARMY-PUYFOUILHOX (63)

x vers 1795 aux alentours de Bort l' Etang. (63) d' Antoine MARMY, ° 02.03.1765 à Ravel, fs de Simon et Antoinette PUYFOUILHOX avec Magdeleine DUCROS, ° ca 1774, fa Etienne et Anne VACHER,

Claude AGIER (cghav-1701)

## FORUM

### QUESTIONS GÉNÉRALES

#### 143-16249 MARTIN (63)

+ Michel MARTIN, x Marie IMBERT, av. 1774 à Saint-Pardoux

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

#### 143-16250 MAURY-RAOUX (15)

°, x et + du couple Claude MAURY – Marguerite RAOUX dont Catherine x 27.02.1745 St-Vincent-de-Salers Jean SARRET.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

#### 143-16251 MEALET-RANVIER (63)

Asc. du couple Jean MEALET – Jeanne RANVIER, ca 1698 Trémouille-St-Loup.

Pierre CHAMBON (cghav-1499)

#### 143-16252 MORILLAS-DISSARD (63)

°, + et asc. du couple Pierre MORILLAS x 30.10.1775 Cunhat Marie DISSARD.

Christian VALLA (cghav-3260)

#### 143-16253 PIQUARD-DEFFARGES (63)

Asc. du couple Léger PIQUARD – Toinette DEFFARGES x ca 1730-1734 Larrode.

Pierre CHAMBON (cghav-1499)

#### 143-16254 POULON-GOUTEVIELLE (63)

°, + et asc. du couple Antoine POULON x 14.01.1761 Marie GOUTEVIELLE St-Gervais-s-Meymont

Christian VALLA (cghav-3260)

#### 143-16255 POUZOL-LAMBERT (43)

°, x et + de Jean François Charles Frédéric POUZOL – Julie LAMBERT, région Le Puy-en-Velay, St-Paulien, 1795/1836

Pierre RAOULT (cghav-3837)

#### 143-16256 RAY (63)

° ca 1700 St-Hilaire-la-Croix et asc. de Marie RAY, y + 29.03.1770, x Marien LAROCHE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

#### 143-16257 RAOUX-ESPINOUBE (15)

°, x et + du couple Pierre RAOUX – Barbe ESPINOUBE dont Françoise x 07.02.1758 St-Vincent-de-Salers Jean VALARCHER.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

#### 143-16258 REGERAT-GUILLET (03)

+ du couple Jacques REGERAT (° 02.10.1783 St-Bonnet-du-Four) – Marguerite GUILLET (y ° 13.02.1759)

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

#### 143-16259 ROUDY-DEBAS (63)

x Amable ROUD av. 1783 ca Cellule avec Bonette DEBAS ° ca 1762, + ca 1821 au Moulin du Cheix

Claude AGIER(cghav-1701)

#### 143-16260 SAUVESTRE (63)

° Anne SAUVESTRE ca 1725 Champs, fa Antoine et Françoise RICHARD.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

#### 143-16261 SEMONSUT-GAULIER (63)

°, x et + av. 1817 Le Quartier du couple Pierre SEMONSUT

x Anne GAULIER.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

#### 143-16262 VALARCHER-PAYTIEU (15)

°, x et + Antoine VALARCHER x Françoise PAYTIEU (+ 09.12.1759 St-Vincent), dont Jean x 07.02.1758 St-Vincent-de-Salers Françoise RAOUX.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

#### \*143-16263 Dispense du 2° degré d'affinité charnelle

A quoi correspond une dispense du 2° degré d'affinité charnelle ? (Voir Pierre CHARNY x Anne PINTRAND le 16.01.1776 à Lezoux côte 6 E 195/8)

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

#### \*143-16264 Réhabilitation de mariage

La « réhabilitation de mariage » est-elle une procédure courante ?

Christiane FILLEUL (cghav-3581)

#### \*143-16265 Majorité matrimoniale

En 1843 à quel âge une jeune femme pouvait-elle se marier sans le consentement de ses parents ? La majorité matrimoniale était-elle la même pour le garçon et pour la fille ?

Yves CARTIER (cghav-3314)

#### \*143-16266 Age parfait

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, je rencontre un acte de mariage (Jean GOUNICHE x Françoise BATISSE, Aix la Fayette 1753) qui précise que le marié a « l'âge parfait » et la mariée « l'âge nubile ». Quelle est la signification exacte de ces termes ?

Line LEMAITRE (cghav-3560)

#### \*143-16267 Inter misparum solemnna

Avez déjà rencontré et interprété la mention « *inter misparum solemnna* » trouvée dans plusieurs actes de mariage à Desges (43) (Ex : x du 4 février 1744)

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

#### \*143-16268 « Enfants naturels de la Patrie »

Dans mes recherches en 1818 sur la commune de Thiel sur Acolin (03), j'ai trouvé des naissances d'enfants naturels dits « *enfant naturel de la patrie* ». Etaient-ils le fruit de rencontre avant le départ à la guerre ou de permission ?

Simone DARCILLON (cghav-1547)

#### \*143-16269 Engagement « conditionnel »

La consultation des Registres Matricules du Puy-de-Dôme m'a permis d'apprendre que mon grand-père Alphonse Pierre FOURNIER, né le 02.01.1866, matricule 1097, a été « *engagé conditionnel* » durant un an au 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à cheval (du 6.11.1884 au 12.11.1885, date à laquelle il est passé dans la disponibilité).

A quoi correspondait cet engagement « *conditionnel* », dont la durée me semble être plus réduite que celle du service de droit commun de l'époque ?

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

#### \*143-16270 Arabes en Auvergne

On m'a parlé de camps d'Arabes (sans préciser l'époque) dont on trouverait la trace dans des descendance dans la région d'Ambert. Quelqu'un a-t-il des infos à ce sujet ? Existe-il des ouvrages ayant traité ce sujet ?

Helène PLANTARD (cghav-1414)

#### \*143-16271 Plaques commémoratives de l'église Jeanne d'Arc

Qui pourrait me renseigner sur les plaques commémoratives regroupant les Morts du diocèse en 14-18 (815 noms) dans l'église Jeanne d'Arc à Clermont-Ferrand ? : historique succinct, date approximative, auteur ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

## QUESTIONS PARTICULIÈRES

### 143- 16272 BARRADUC-BARBAT (15)

x Jean BARADUC ( + 30.07.1853 Marcenat à 86 ans)  
fs Jean et Anne COURSOLLES – Marie BARBAT  
(° 07.04.1772 Marcenat, y + 01.03.1836) fa Jean  
BARBAT et Jacqueline SERRE.

Ils ont eu 2 enfants à Artiges en l'an XI et XII, puis 4 à  
Marcenat entre 1808 et 1814.

Isabelle CHRISTOPHE-OUANNADI (cghav-3765)

### \*143- 16273 BARRIERE-PIRAYRE (63)

Mon problème est de savoir s'il y a un ou deux couples  
Antoine BARRIERE x Antoinette (Antonia) PIRAYRE  
(plusieurs orthographes possibles)

Je trouve 10 enfants à ce couple de 1743 à 1767 à Fayet le  
Château, mais le mariage trouvé sur Généabank est du 20  
nov 1759, sans filiation. En cherchant avec des variantes,  
je trouve Antoine BARRIERE x Antonia PIREAYRE le  
30 janvier 1742 avec filiation Ce sont vraisemblablement  
eux les parents, peut être pas des 10 ... mais l'ancêtre qui  
m'intéresse, Jean BARRIERE, est né le 22 juin 1759, donc  
en principe fils du couple le plus ancien.

En cherchant plus avant, il y a 3 Antoine BARRIERE nés  
à Fayet le Château en 1711, 1714 et 1717 et ils sont  
frères ! Les parents de ces Antoine, Pierre BARRIERE x  
Catherine DUTEIL ont eu 16 enfants dont 3 Antoine, 3  
Jean, 3 Marie ... de quoi y perdre son latin !!!

Les deux Antoine sont-ils frères ? Ont-ils eu à 17 ans  
d'intervalle des épouses portant le même nom ? Est-ce le  
même Antoine qui s'est remarié, le fait qu'il n'y ait pas de  
filiation au 2<sup>e</sup> mariage peut le laisser penser ... (Les années  
1702 à 1796 sont en lacune sur les archives en ligne de  
Fayet le Château.

Christiane FILLEUL (cghav –3581)

### 143-16274 BERNUS (63)

Parmi les enfants d'Antoine BERNUS (ou BERNU), mon  
sosa 342, cabaretier à Pontgibaud, originaire du Cantal  
(° 20.07.1703 à Valjouze, x Pontgibaud 22.03.1738  
Françoise BERNARD), je recherchais, vainement jusqu'à  
présent, la date de naissance de leur fille Marie x  
Pontgibaud 9.02.1768 avec Antoine MEYZONIER.

Or, sur le registre des BMS de Pontgibaud 1738/1747, je  
trouve (p. 84/253): « Marie Catherine (pas de patronyme) née  
ce jour (04.02.1744) fille légitime d'Antoine (pas de  
patronyme) et de Françoise BERNARD, aubergistes en  
cette ville ». Il pourrait s'agir de ma Marie BERNUS.  
Merci pour ceux qui auraient des infos. ou un avis à ce  
sujet.

Michel OLLIER (cghav-3580)

### 143-16275 BORDES-DALMAS (15)

° François BORDE ca 1757 à Condat. Il est fs Pierre  
BORDE et Jeanne GREGOIRE (x le 21.12.1757 à Condat),  
et s'est x Marie DALMAS (° 20.12.1753, + 24.10.1826) le  
01.10.1776 à Condat. Il + 23.09.1803, vers l'âge 47 ans

Isabelle CHRISTOPHE-OUANNADI (cghav-3765)

### 143-16276 CAVARD-CHANEMBEAU (63)

x et asc. de Jean CAVARD et Antoinette CHANEMBEAU  
dont Marie mariée en 1744 à Vernet-la-Varenne.

Frédérique BALLERAY (cghav-2385)

### 143- 16277 CHAPUS-BOUSSICUT (63)

x Marc CHAPUS - Anne BOUSSICUT, d'où au moins 4  
enfants ° à Busséol entre 1762 et 1778. Je pense que Marc

était de Busséol et que le mariage a eu lieu dans la paroisse  
de Anne BOUSSICUT... que j'ignore !

Gilles HERRIER (cghav-3757)

### 143-16278 CHARDON-DUFAUD (63)

° et x Jean CHARDON–Antoinette DUFAUD (voir ci-après)  
dont Michèle ° 1763 et x 21.02.1786 Montferrand.

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

### 143-16279 CHATEAUNEUF-NIGON (63)

x Jean CHATEAUNEUF - Antoinette NIGON dont  
Marie ° ca 1705 et x 04.03.1726 à Champagnat le Jeune  
avec Antoine BISCUIT

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

### \*143-16280 CHOMETTE-BOISSIERE (63)

Est-il possible de trouver le même mariage mentionné dans  
les communes des deux époux ? Dans les registres  
d'Egliseneuve près Billom, on trouve

- Jacques CHOMETTE fs Louis x 06.02.1664 Michelle  
BOISSIERE fa Annet et

- François BOISSIERE fs Annet x Halips CHOUMETTE  
fa feu Jean (Michelle et François probables frère et sœur).

Dans les registres de St Julien de Coppel, on trouve ce  
même 06.02.1664 Jacques CHOMETTE (d'Egliseneuve) x  
Michelle BOISSIERE.

Je cherche aussi la parenté entre Jacques CHOMETTE et  
Halips (Halix) CHO(U)METTE, peut-être oncle et nièce ?

Christiane FILLEUL (cghav-3581)

### \*143-16281 COLLAY, scieur de long (63)

J'ai un problème avec un scieur de long décédé hors de son  
domicile : il s'agit de Louis COLLAY, ° 28.01.1718 au  
Monestier, y x 02.12.1741 Claudine CHENU, ayant eu 11  
enfants tous nés au Monestier. Sur l'acte de baptême de la  
dernière née, Jeanne le 06.08.1765, son père est dit décédé.  
Louis COLLAY est donc décédé entre décembre 1764 et  
le mois d'août 1765, mais pas au Monestier.

Quelqu'un pourrait-il me donner une piste pour trouver les  
lieux les plus fréquentés par les scieurs de long ?

Daniel PONASSE (cghav-2325)

### \*143-16282 DUFAUD, DUFOUR, DURAND

Je bloque depuis longtemps sur la mère de mon sosa 43,  
Michelle CHARDON ; il se présente 3 solutions :

- Mariée à Montferrand (St-Robert) le 21.02.1786 à Annet  
BONABAUD sa mère se nomme « Antoinette  
DUFAUD ».

- A son décès (à 41 ans) à Montferrand, le 11 germinal an  
XII, sa mère est prénommée « Antoinette DURAND »

- A la ° de son fils Etienne BONNABAUD le 26.06.1789  
la marraine « grand-mère maternelle » se nomme  
« Antoinette DUFOUR »

- Au + de son père Jean CHARDON le 4 pluviôse an IV il  
est précisé « mari d'Antoinette DUFOUR »

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

### 143-16283 FANTAUGET-DRULHE/DROUILLE (63)

x Jean FANTAUGET - Marie DROUILLE ou DRULHE  
qui pourrait être née à St Beauzire le 05.02.1700 et y +  
31.10.1747. Premier enfant connu, Jean, °15.07.1722 à St  
Beauzire.

Jean FANTAUGET est-il celui qui x Jeanne GARDE le  
03.07.1681 à Chappes ? Enfants nés entre 26.10.1706 et ca  
1713. Est-ce le même Jean qui x Marie MORANGES ou  
MAURANGES le 18.02.1716 à St Beauzire et dont le fils  
Jean y ° le 26.02.1718. Je n'ai pas trouvé le + de Jeanne.  
Marie est + le 29-6-1720 à St -Beauzire

Yves FRANCOISEAU (cghav-3766)

143-16284 FOURVEL (63)

+ Jean FOURVEL, °1794 à Sallèdes, fs Guillaume et Marie ISSARTY, veuf de Marguerite CHEMINAT. Il s'est marié à Sallèdes, ses enfants y sont nés, son épouse y est + en 1855  
Gilles HERRIER (cghav-3757)

143-16285 GOUTTEBESSIS-DUGNE (63)

x Jean GOUTTEBESSIS – Pironne DUGNE dont Antoine  
° 15.03.1844 Ceilloux, le père ayant 41 ans. Mariage non trouvé à Ceilloux, à Domaize, à St DIER ni à Trezioux .  
Marie ARNAUD (cghav- 2955)

143-16286 GRIMARDIAS-GANNAT (63)

x et asc. du couple Jean GRIMARDIAS - Antoinette GANNAT, x à Maringues entre 1720 et 1730 ?  
Martine de CLERCQ (cghav-3754)

143-16287 HUGON (43)

J'essaie de reconstituer la (les) familles(e) HUGON de Paulhaguet aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, à partir des registres de Paulhaguet, des registres d'insinuations de la sénéchaussée de Riom (AD 63) et de diverses sources manuscrites. Un vrai maquis que cette famille prolifère !  
Quelle est l'asc. de Pierre HUGON, seigneur de Promeyrat, Censac et autres lieux ca 1633 (Remacle, Dictionnaire des fiefs, tome 1, article Censac) époux d'Isabeau (de) CHARDON, d'où Isabeau HUGON qui épouse, le 26.07.1673, Pierre LE POUPET. La « Nouvelle revue héraldique, historique et archéologique » de mars-avril 1936 en fait l'oncle (en 1616) d'Anthoine HUGON, marchand de Paulhaguet, fils de feu Jean HUGON, bien identifiés ; mais les dates ne me semblent pas bien coller...  
Xavier LOCHMANN (cghav-400)

143-16288 LAURENT-MEYNAVEL (43)

x et asc. d'Etienne LAURENT et Antoinette MEYNAVEL dont un fils François marié à Darne en 1761  
Frédérique BALLERAY (cghav-2385)

143-16289 LAVIGNE (63)

°, x et asc. de Françoise LAVIGNE, ° ca 1777, + 09.11.1817 St Dier d' Auvergne, x Jacques ÉCHALIER, fs Annet ÉCHALIER et Françoise ÉCHALIER, x2 St Dier le 06.06.1826 avec Antoinette COUPAT.  
Jean Noël MAYET (cghav-657)

143-16290 MARNAT-BLANC

° ca 1766 et x avec Anne BLANC de Jean MARNAT, + 22.02.1812 Charbonnières les vieilles  
Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

\*143-16291 QUINTY (63)

° et asc. de Jean QUINTY x 05.06.1821 Gelles Marie BEAUMONT.  
Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

143-16292 RANDON-SARDIER (63)

x Guillaume RANDON – Marguerite SARDIER ca Charbonnières les vieilles, Manzat, Combronde, dont Anne (ou Jeanne ) RANDON x 09.02.1751 Charbonnières les vieilles Jean MARNAT, fs Gilbert et Michelle BATTEUX  
Jean Marc FAYOLLE(cghav-2340)

\*143-16293 de REYNAUD (43)

+ Balthazar de REYNAUD, écuyer, seigneur de la Coste, fs + Michel et Marie de LA ROQUE du Croiset, x 1761 Noze(y)rolles Marie de ROCHEMURE.  
Yvette JUMEL (cghav-1536)

143-162594 ROUX-DUCHAMP (43)

x Louis ROUX - Anne DUCHAMP avant 1724. à La Chaise-Dieu. Il manque un registre pour la période 1698 à 1736, concernant la paroisse N-D de Laire.  
Nathalie ROUX (cghav-3441)

143-16295 TARRIT-BEAL (63)

Dans le livre de M. POUZET sur les BEAL (p. 89 et 139-140, T 2), on trouve Jean BEAL-PREVOST fs Jean et Anna TOURNEBIZE x Françoise TARIT, fa Sébastien le jeune et Jeanne DELACHAMPS. Or dans l'acte de x, le 16.01.1676 à Vertolaye je lis fa Sébastien et Jacqueline PELISSON. Où est l'erreur ?  
Josette BLINEAU (cghav-2985)

143-16296 VERNET (63)

° Guillaume VERNET (ou VARENAS) fils de Guillaume et Anne HERIER, probablement ca 1735 Manglieu.  
Gilles HERRIER (cghav-3757)

---

## NOTES SUR LA FAMILLE VESSELY,

par Pierre CAVARD (cghav-3405)

*Suite à l'article de Michel COLAS (AmA ! 142, pp.220-1), je voudrais apporter des précisions pour la famille VESSELY.*

Georges VESSELY est né le 24.01.1798 à Issoire. Son père Joseph, originaire de Kogetin en Moravie, a précisé lors de son mariage qu'il ne pouvait pas fournir ses papiers car l'empereur était en guerre avec la république française. Georges s'est marié à Françoise Marie PECHADE le 24.11.1825 à Clermont-Ferrand.

Françoise Marie PECHADE est née le 07.09.1791 à Chastreix, fa François PECHADE (fs Antoine et Françoise

GOIGOUX, mariés à Chastreix le 09/02/1750) et Marie SEPCHAT (fa François et Catherine GAY). François PECHADE et Marie SEPCHAT x Chastreix le 15.11.1785.

Les premiers enfants de Georges VESSELY et Marie PECHADE naîtront à Clermont-Ferrand : Antoine (23.03.1828), André et Marie (31.05.1830). Le quatrième, Pierre, naîtra à Issoire 08.03.1832 (sa mère décèdera le 30.05 suivant) et x1 Issoire en 1855 Marguerite BARBECOUX, puis, en 1862, x2 Marie ORTIGIER, fa Guillaume et Elisabeth BARDY. Marie était femme de chambre au château de Hauterive à Issoire.





## RÉPONSES DES ADHÉRENTS

### 141-16128 DUPOUZADOUX (63)

Complément à la réponse donnée dans Ama 142 :

- Antoine DUPOUZADOUX (6) est né le 08.02.1704 et décédé le 06.11.1771 (les 2 actes à Jozerand)
- Marie BRUN (7) est née le 26.04.1705 et décédée le 18.04.1776 (les 2 actes à Jozerand)
- l'acte de mariage en 1704 entre Annet BRUN (et non BRU) et Marie LESCURE (14 et 15) est filiatif pour Marie qui est fille + Michel et Marie DUPOUZADOUX  
Pascal PAPEREUX (cghav-2407)

### 142-16184 MARTIN (63)

J'ai aussi recherché vers 1720 la naissance de mon ancêtre Antoinette MARTIN x en 1749 Sebastien LESCURE à Saint Pardoux. Les registres des AD sont lacunaires pour cette période et j'ai parcouru les registres en mairie. Pour la période 1713-1730 (année 1717 absente), on trouve une seule Antoinette MARTIN ° 13.09.1722, fille de Michel et Marie POUZOL alors que l'on attend (mariage de 1749 filiatif) « fille de Michel et Marie IMBERT ». S'agit-il d'une erreur du curé qui a noté pour la mère POUZOL (nom de la marraine d'ailleurs) au lieu de IMBERT ?

On trouve plusieurs enfants de Michel MARTIN x Marie IMBERT à cette époque à St Pardoux mais le couple Michel MARTIN x Marie POUZOL semble inconnu.

Une piste qui plaide pour l'erreur : le 09.09.1702 est née à St Pardoux une Marie POUZOL fille de Gabriel IMBERT et Antoinette POUZOL ! La encore le curé a confondu IMBERT (nom du père) et POUZOL (nom de la mère) lorsqu'il a fallu nommer l'enfant. Marie IMBERT et Marie POUZOL sont peut-être la même personne et Antoinette née en 1722 celle que nous cherchons ...

Pascal PAPEREUX (cghav-2407)

Il est possible que le curé ait commis une erreur à la naissance d'Antoinette MARTIN

Premier élément : trois enfants de Michel MARTIN et Marie IMBERT se marient à St Pardoux (Antoinette, le 11.02.1749, François le 08.02.1752, Isabeau le 05.02.1760) ce qui assure l'existence du couple Michel-Marie IMBERT

- Deuxième élément : le 26.08.1701 à St Pardoux se marient
- Gabriel IMBERT, veuf de Marcillat, avec Antoinette POUZOL, de Marien et Sebastianne MOSNIER
  - François IMBERT, de + Quintian et Toinette CHAMALET de St Quintin, avec Catherine POUZOL (mêmes parents) (Gabriel, originaire de St Quintin x Marcillat en 1697, Gilberte PLANE : il est probablement frère de François)

J'aurais tendance à penser qu'à la naissance d'Antoinette, le curé à inscrit le patronyme de la grand mère au lieu de celui de la mère (aux baptêmes, les mères qui n'ont pas encore atteint le temps des « relevailles », sont toujours absentes)

Sans avoir consulté les registres de St Pardoux (en mairie) je pourrais prendre le pari que la marraine d'Antoinette IMBERT est Antoinette POUZOL, que celle-ci soit précisée ou non comme sa grand-mère, à moins que ce ne soit Catherine POUZOL, la gd-tante)

Alain ROSSI (cghav-2140)

Pari gagné : la marraine d'Antoinette est bien Antoinette POUZOL (gd mère probable donc) - Parrain : Guillaume MARTIN

Dans les registres de St Pardoux, le 1<sup>er</sup> enfant du couple est Françoise (° le 21.01.1721). Parrain : Gabriel IMBERT (gd-père probable) - Marraine : Françoise POUZOL

Pour compléter les infos sur la famille Michel MARTIN x Marie IMBERT, le dernier enfant, Françoise, est née le 30.08.1745 à St-Pardoux soit 24 ans après la Françoise de 1721. On peut donc supposer que le mariage a eu lieu peu avant 1721. Il n'est pas trouvable à St Pardoux. Peut-être à St-Quintin ?

Pascal PAPEREUX (cghav-2407)

Le mariage MARTIN-IMBER(T) n'est pas à St Quintin, au vu des dépouillements réalisés, et en dépit de l'efflorescence des IMBERT (avec ou sans T final).

Alain ROSSI (cghav-2140)

Michel MARTIN est mon sosa 170 et 354, et 2 de ses filles, Antoinette et Elisabeth, sont dans ma généalogie.

J'ai noté qu'il est originaire de Jozerand ... mais je ne me souviens plus de l'origine de cette note.

Michel MALCOURANT (cghav-2597)

### 142-16193 Femme délaissée

J'ai fréquemment rencontré ce terme dans les registres paroissiaux des environs de Viverols : il s'utilise au masculin et au féminin, et signifie veuf ou veuve .

Christiane CONVERT (cghav-2547)

### 142-16210 MICHALOT-FOURNET (63)

Clauda MICHALOT + 12.11.1722, 38 ans, à La Rousse (Le Monestier), femme d'Etienne FOURNET.

Il me semble qu'il s'agit de celle ° 25.03.1683 à St Ferréol-des-Côtes (StFdc), fa Jean et Michelle COLLAY, x Le Monestier 18.02.1675

- Jean MICHALOT, de La Roche (StFdc), fs Guillaume (y + 4.07.1683, 60 ans) et Marie FAYE
- Michelle COLLAY, de La Thiolerie (Monestier), fa François et NN.

Présents au mariage : Damien COLLAY, frère épouse, Louis TISSERON, beau-frère épouse (x Le Monestier 11.02.1670, Michelle COLLAY, + 21.08.1692 à Layre (Monestier)

Enfants du couple MICHALOT-COLLAY :

- Clauda ° 15.02.1683 StFdc, p/m Guillaume MICHALOT, Clauda FLORENSON x Le Monestier 9.04.1670 François COLLAY de La Thiolerie, fs + Annet
- Marie ° 19.04.1685 StFdc, p/m François COLLAY, Marie FAYE
- Etienne ° 18.09.1687 La Roche (StFdc), bapt Monestier, p/m Etienne MICHALOT (x StFdc 24.09.1686 Benoite VISSEYRIAS), fs + Guillaume, Damiane COLLAY
- Damien ° 5.06.1689 La Roche, bapt Le Monestier, p/m Damien COLLAY, Benoite VISSEYRIAS x Etienne MICHALOT
- Antoinette ° 19.06.1692 La Roche, bapt Le Monestier, p/m Julien QUEILLE, Antoinette COLLAY
- Clauda ° 10.03.1694 Le Theil (Le Monestier), p/m Guillaume ROCHE, Clauda MICHALOT

Enfants du couple FOURNET-MICHALOT (lacunes dans les registres du Monestier) :

- Clauda ° 27.02.1709 La Rousse (Le Monestier), p/m Jean MICHALOT, Clauda FOURNET
- Vital ° 21.10.1710 La Rousse, p/m Vital FOURNET, NN
- Marie ° 30.12.1713 La Rousse, p/m Pierre FOURNET, Marie SAUVAGE
- Marie ° 4.11.1717 La Rousse, p/m Martin GRANET, Marie MICHALOT
- Pierre ° 4.03.1719 La Rousse, p/m Pierre GRANGE, Marie GAMONET

Etienne FOURNET x2 Le Monestier 24.10.1723 Anna DESCOTTES, de La Renaudie (Le Monestier), veuve d'Etienne CHARTOIRE, fa Pons DESCOTTES( + 6.02.1703 La Renaudie, mari de Benoite BESSEYRIAS)

René RODARIE (cghav-3045)

Les infos recueillies sur GeneaNet donnaient pour parents à Catherine MICHALOT, François MICHALOT et Clauda GIRARD. Leur mariage est trouvé sur GeneaBank :

François MICHALOT, originaire de Bertignat, x Vertolaye 21.02.1689 Clauda GIRARD, fa Jean l'aîné et Pironne MONNET.

Cette ascendance ne colle ni avec l'âge de Clauda MICHALOT à son décès, ni avec les lieux de vie des personnes. Dominique BOIS avait raison de se méfier.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 142-16215 TERRAULES (63)

- Joseph GIRAUD, fs François et Louise PERRIN, de Sauviat x 08.02.1727 Domaize Jeanne TERRAULES fa + Antoine et Jacqueline LOMBARDIE de la Grange, Domaize
- Joseph TERRAULES fa + Antoine et Jacqueline LOMBARDIE, la Grange, x 20.02.1727 Domaize Jacqueline PUISSOCHET fa + Charles et Françoise PINE de Puissochet, Domaize

Déficit les registres des années 1691, 1692, 1693, 1694, 1723, 1724,,1728, 1729, 1730

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

#### 143-16217 Luminiers

Le terme de luminiers - synonyme de marguilliers ou de fabriciens - désignait les membres de la « fabrique » qui assurait l'entretien de l'église et la gestion des biens et des revenus de la paroisse (qui étaient indépendants des biens et revenus du curé).

Il faut dire que les cierges représentaient généralement 35 à 40% du budget de fonctionnement de l'église.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

#### 143-16218 Tastevin à dater

Il n'est pas rare d'hériter d'un tastevin venant d'un aïeul ayant vécu au XIX<sup>e</sup> siècle et marqué à son nom, même s'il n'est pas toujours aussi travaillé que le vôtre qui est probablement en argent (il en est aussi en étain). C'était un accessoire assez courant dans une région qui était alors, rappelons-le, une grande région viticole. Le Puy-de-Dôme est le 3<sup>e</sup> département producteur de vin en 1885.

J'ai récemment vu un tastevin auvergnat du XVIII<sup>e</sup> en buis.

Il était magnifique, son prix aussi !

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

#### 143-16263 Dispense du 2<sup>e</sup> degré d'affinité charnelle

Je pense qu'il s'agit de la parenté d'une épouse ou d'un époux avec le premier conjoint de son nouveau conjoint ; par exemple, un veuf ne pouvait sans dispense épouser la sœur de sa première femme.

Xavier LOCHMANN cghav-400)

C'est exactement cela mais peut être un peu plus distant puisqu'il s'agit ici du 2<sup>e</sup> degré : il doit exister une relation familiale entre l'une des premières femmes de Pierre CHARNY qui est veuf en "dernières noces" de Jeanne CHABROT et le premier époux d'Anne PINTRAND, Taurin BELIGAT

La dispense paraît d'un degré "peu sensible" puisqu'elle est donnée par le « vicaire général » du lieu (appelé aussi l'archiprêtre) comme le serait un 4<sup>e</sup> degré de consanguinité, alors qu'un 2<sup>e</sup> degré remonterait jusqu'à la curie romaine.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 143-16264 Réhabilitation de mariage

Les réhabilitations de mariages étaient indispensables quand intervenait tardivement la découverte d'une consanguinité nécessitant dispense. Cette dispense était nécessaire pour la validité du mariage entre cousins jusqu'aux « issus-issus de germain » (4<sup>e</sup> degré). Même si nos braves ancêtres se méfiaient de ces alliances familiales qui les obligeaient à payer la dispense, ils se laissaient prendre parfois, d'où les réhabilitations.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Dans la première version de l'encyclopédie de Diderot, il est précisé qu'il s'agit d'une nouvelle célébration de mariage que l'on fait pour réparer le vice d'un premier mariage. *« Cet acte est qualifié improprement de réhabilitation; la nouvelle célébration de mariage est le seul acte que l'on considère et elle n'a point l'effet de valider le premier mariage qui était nul. Le parlement ordonne quelquefois qu'un mariage sera réhabilité lorsqu'il ne pêche que par quelque défaut de forme et que les parties consentent de demeurer unies ; mais le juge d'église ne peut ordonner une telle réhabilitation »*

Dans les registres paroissiaux de l'époque le signalement d'un second mariage en marge du premier est rarement fait. Et parfois même, le premier mariage invalidé n'est

pas signalé dans l'acte du deuxième mariage ... telle est la dure réalité de la généalogie ! De plus, bien que normalement, le mariage ait lieu dans la même paroisse ... ce n'est pas toujours le cas !

Pour trouver l'explication de la réhabilitation, il faut chercher dans la série G des Archives départementales ou aux archives diocésaines.

En ce qui concerne les enfants nés entre le premier mariage et sa réhabilitation, ils redeviennent légitimes par « la mise sous le voile ».

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

Il y a aussi beaucoup de curés, dont le sens pratique n'est pas affecté par des considérations théologiques, qui annoncent, en marge, « Réhabilitation de mariage » et précisent dans l'acte les démarches ayant abouti à cette réhabilitation (voir ci-après, page 60)

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

#### 143-16265 Majorité matrimoniale

Évolution de la majorité légale depuis la Révolution  
source : Daniel DEGEORGES in revue A.M.A. n° 67

| textes applicatifs         | homme/femme     |
|----------------------------|-----------------|
| . loi du 29.9.1792         | 21 ans / 21 ans |
| . loi du 30 ventôse an XII | 25 ans / 21 ans |
| . loi du 21 juin 1907      | 21 ans / 21 ans |
| . loi du 5 juillet 1974    | 18 ans / 18 ans |

#### Les Dispenses

| textes applicatifs                             | âges pour les hommes / femmes   |
|--|---|
| loi du 20 prairial an XI (1803)                | 19 ans / 15 ans (révolus)   |
| 20 juin 1806                                   | pour les moins de 25 ans  |
| 21 juin 1807                                   | pour les moins de 30 ans  |
| 26 mars 1808                                   | consentement obligatoire  |
| à partir de 1917 (art. 161 & s. du Code Civil) | empêchement à partir du 6 <sup>e</sup> degré civil (3 <sup>e</sup> canonique = cousins issus de germains) |
| loi du 28 avril 1922                           | avant 25 ans : consentement des parents obligatoire (selon les lois précédentes)                          |

Quant aux remariages entre beaux-frères et belles-sœurs, ils deviennent interdits. Lire à ce sujet le très intéressant article intitulé « Les dispenses civiles au mariage en France depuis 1800 » par Claude LEVY et Jean SUTTER, in revue *Population* 1959, vol. 14, n°2 pp.285-304

L'article 162 du Code Civil stipule alors que « en ligne collatérale le mariage est prohibé entre le frère et la sœur légitimes ou naturels et les alliés aux mêmes degrés ».

Des dispenses sont possibles (loi de 1832) si l'ex-marié(e) est célibataire pour cause de :

- divorce (remariage envisagé avec le beau-frère ou la belle-soeur)
- décès (dans le cas beau-père/bru et inverse)

Ce n'est qu'en 1914 qu'il n'y a plus besoin de dispense sauf pour les divorcés.

Mais surtout ne pas oublier les **actes respectueux** qui seront maintenus avec le Code Civil jusqu'en 1909

Si malgré cette majorité qui lui permet de passer outre, les parents s'opposent au mariage, le ou la futur(e) époux(se) devra respecter la formule de l'acte respectueux, car il ou elle doit informer officiellement de son intention de se marier ses parents ou tuteurs par cet acte, sous peine de courir le risque d'être déshérité (exhérédation)

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la liberté en matière de mariage était loin d'être atteinte avec la Révolution puisque le Code Civil inclut l'usage des actes respectueux. Ceux-ci seront maintenus par les décrets du 20 juin 1896 et du 2 juin 1907. Abel POITRINEAU souligne que s'ils sont utilisés par toutes les classes sociales, ils n'en demeurent pas moins d'une extrême rareté. Ce qui explique s'en doute qu'en 1919 la loi du 9 septembre 1919 mette fin à la légalité de ces actes devenus ainsi enfin inutiles.

« Si le consentement était refusé une première fois, l'acte de respect devait être renouvelé deux autres fois, de mois en mois

. pour les hommes âgés de 25 à 30 ans,

. pour les femmes âgées de 21 à 25 ans.

Pour les futurs plus âgés, un seul acte respectueux suffisait

Le mariage pouvait alors avoir lieu un mois après le dernier ou le seul acte respectueux selon le cas notifié par notaire »

source : *L'acte respectueux*, Gaby ANDRIEU, revue Le Gonfanon n° 35, 3e trim. 1990, p. 6 à 9

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

#### 143-16267 Inter misparum solemnia

J'ai la réponse à ma question : Inter misparum solemnia signifie simplement que le mariage a été célébré pendant la messe !

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

#### 143-16268 « Enfant naturel de la Patrie »

Cette appellation n'a rien à voir avec la guerre : le 4 juillet 1793, la Convention Nationale avait décrété que les enfants désignés sous le nom « d'enfants trouvés » porteront à l'avenir le nom « d'enfants naturels de la patrie ».

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

#### 143-16269 Engagement « conditionnel »

Voir la loi CISSEY sur Internet.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

En effet, sous la loi CISSEY, de 1872 à 1889, « les jeunes bacheliers peuvent devancer l'appel et ne faire qu'un an de service comme engagés volontaires en versant une somme de 1.500 francs pour frais d'équipement » (avec possibilité d'obtenir du Préfet un dégrèvement)

Cela semble correspondre à la situation de mon grand-père qui était bachelier, cas assez rare chez les paysans de l'époque. Je détiens d'ailleurs une copie de son diplôme signé par Jules Ferry, ainsi qu'une photo en uniforme dont il semble assez fier pour l'avoir payé ...

Joseph MAUBERT (cghav-1722)

#### 143-16270 Arabes en Auvergne

Traditionnellement la technique de la fabrication du papier, bien implantée dans la région, aurait été amenée par des croisés qui seraient restés prisonniers des arabes plusieurs années. Auraient-ils amenés leurs « geôliers » ? Existe-t-il des textes parlant de cette présence ? A explorer.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

A part les papetiers GOURBEYRE dont le nom pourrait venir d'un Bey qui aurait installé une papeterie d'où gour bey, ce qui à mon avis relève de la légende autant que la version des croisés, aucune certitude ! D'après Henri Pourrat on pourrait dire que le Bey est venu en premier, suivant St-Louis, qui a marié son fils à Clermont et les croisés se sont installés ensuite.

Plus sérieusement je me pose cette question, d'arabes ayant été il y a très longtemps à Ambert, car je connais une fratrie dont le n°3 et le n°9 avaient les cheveux frisés et les lèvres plutôt lippues, tandis que les autres avaient des yeux clairs et des lèvres fines ! Peut-être que les Sarrazins sont allés jusque là ?

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

Cela fait partie des histoires totalement légendaires que les chroniqueurs régionaux aimaient broder. Selon l'époque, la mode a été la recherche d'ascendances romaines, grecques, étrusques, troyennes, hébraïques. La fin du Moyen-Age a été fertile en généalogies très farfelues et très idéologiques qui prétendaient faire la jonction entre les familles royales des peuples juif, troyen, franc ...

Les arabes (qui étaient d'ailleurs surtout des descendants d'hispaniques !) ne se sont jamais installés en Auvergne. Il ne faut pas oublier que la défaite wisigothe n'a pas été absolue, et que les Pyrénées ne sont pas passés sous la domination des émirs, puis califes, de Cordoue. Il y a eu certes des installations arabes sur la cote méditerranéenne, mais limitées à des garnisons et à leurs familles.

Il y a effectivement en Auvergne des bruns trapus et des grands châtains, des yeux bridés ou pas, des cheveux raides ou frisés. Mais ce sont des traits génétiques qui remontent plutôt aux époques préhistoriques, l'Europe occidentale ayant été peuplée d'abord par des rares populations de chasseurs-cueilleurs, puis par des migrations de peuples agriculteurs, venant en plusieurs vagues à la fois de l'Est, du Nord-Est, du Sud-Ouest. Ces mélanges se sont fait et au fil des millénaires et se font encore, avec des tendances démographiques et génétiques qui font évoluer nos apparences physiques au fil des générations :

- les populations de chasseurs ont moins d'enfants que les populations sédentarisées ;
- la mortalité était plus forte en ville qu'à la campagne ;
- les enfants des pauvres meurent, les classes sociales aisées limitent les enfants pour éviter la dispersion des patrimoines, les classes moyennes comblent les trous ;
- les esclaves vivent et meurent seuls, les rois peuplent leur cours et leurs châteaux de descendants légitimes ou non ...
- les petits costauds survivent mieux que les grands efflanqués en période de disette, etc.

L'évolution démographique de l'humanité, fait que (heureusement !), l'arbre généalogique de chacun de nous est unique.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

143-16271 Plaques commémoratives de l'église Jeanne d'Arc  
D'après les renseignements d'une dame de Clermont (dont j'ai égaré les coordonnées), correspondante de l'association « Ceux de Verdun », l'église Jeanne d'Arc a été construite après la grande guerre, en mémoire des morts du diocèse.

En face des plaques commémoratives, il y a les plaques où sont portés les noms des donateurs ainsi que les paroisses qui ont participé à la construction.

Jacques GOMOT (cghav-2318)

#### 143-16273 BARRIERE-PIRAYRE (63)

Sans avoir tous les éléments, on peut dire tout d'abord que la succession des 10 enfants du couple est tout à fait harmonieuse et régulière, les naissances intervenant tous les 2 ans pendant les 12 premières années, puis environ tous les 4 ans pour les 3 dernières, et ceci sur un total de 24 ans. Si la mère des 10 est la même, cela voudrait dire qu'elle eut son premier enfant vers 18/19 ans et le dernier vers 42/43 ce qui est « normal » pour l'époque.

Dans le mariage de 1742, où les parents des mariés sont cités, Antoinette PIREYRE, fa de Bertrand, est originaire d'Egliseneuve-près-Billom, comme les autre PIREYRE, enfants de Bertrand comme elle, et mariés à Fayet. (les deux bourgs sont distants de 5 km)

Dans le mariage de 1759, aucune indication n'est donnée que ce soit sur les parents ou sur l'origine des mariés.

De façon naturelle, j'aurais tendance à penser que cette absence est liée au peu d'intérêt du curé pour ces informations concernant un couple qu'il connaissait bien et qu'il s'agirait alors d'une « réhabilitation de mariage », obligatoire pour un couple dont on aurait découvert qu'ils présentaient un certain degré de consanguinité (même 17 ans après le premier mariage !)

Mais, car il y a un mais ... : à cette époque et pendant une vingtaine d'années, il semble que les filiations et autres informations sur les mariés n'aient pas été notées par le curé. C'est du moins ce qui apparaît sur les dépouillements. Et quant on sait que les BMS de Mauzun (à mi-chemin entre Fayet et Egliseneuve), au pied du château de l'évêque de Clermont, sont en déficit quasi complet, l'espoir de trouver quelque chose par la consultation directe de l'acte de 1759 est bien mince.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 143-16280 CHOMETTE-BOISSIERE (63)

La recherche sur les familles BOISSIERE et CHOMETTE m'intéresse beaucoup. En effet :

Louis CHOMETTE et Michelle PALE (+18.04.1684 Egliseneuve) sont mes 1782/1783, parents d'Anne x ca 1670 Jean LASTEYRAS

François BOISSIERE, fs Annet et Jeanne DOPLAT, + 09.09.1709 St-Julien x Egliseneuve 06.06.1664. Alix CHOMETTE fa Jean, + 16.01.1707 St Julien sont les parents de Michelle x Jean COSTE et Antoinette x Jean PRADIER (mes 710/711 et 970/971)

Je ne suis pas allé plus loin, j'avais été gêné parce qu'il y a des BOISSIERE et des CHOMETTE (CHOMETTE) dans les 2 paroisses mais dans notre problème les BOISSIERE sont de St Julien et les CHOMETTE d'Egliseneuve.

Louis et Jean CHOMETTE pourraient être frères, alors Jacques et Alix seraient cousins germains.

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

#### 143-16281 COLLAY, scieur de long (63)

Les destinations des scieurs de long étaient très variées et même parfois assez lointaines (jusqu'en Bretagne). Mais ils partaient rarement seuls, souvent en groupe du même village Il faudrait voir si d'autres scieurs du Monestier sont décédés ailleurs et où, même plusieurs années avant ou après, car les habitudes étaient prises Voir aussi si des garçons du Monestier n'ont pas faits souche, ce qui pourrait donner une indication

Pierre VACHER (cghav-1255)

Pensez à la Franche Comté (Jura, Doubs, Haute-Saône).  
Beaucoup de scieurs de long originaire des environs  
d'Ambert y ont eu des descendances. Il y a des COLLEY  
qui sont des « COLLAY » à l'origine. (pour l'exemple,  
extrait de GENEABANK : Louis COLLEY, scieur de long °  
28.07.1810 Grandval, + 01.04.1854 Lyoffans, 70)

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

#### 143-16282 DUFAUD, DUFOUR...(63)

Pour avoir de nombreux DU(F)FAUD, DUFOUR, dans  
ma généalogie, je peux vous dire que ce sont trois formes  
indifféremment utilisées pour la même famille dans les  
nombreux actes que j'ai dépouillés. Quand à DURAND, on  
peut imaginer que c'est la mauvaise lecture d'un document  
par le rédacteur de l'acte de décès ?

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

#### 143-16291 QUINTY (63)

Les éléments de la réponses sont présents dans l'acte de  
mariage du 05.06.1821 : Jean QUINTY, fils naturel de  
Marguerite QUINTY, cultivateur à St Ours, né le  
8.01.1797 ou 19 nivôse an V

Les registres de St Ours sont en déficit sur les archives en  
ligne de l'an IV à l'an VII, mais Jean QUINTY ne figure  
pas sur la table décennale 1793-1802 de St Ours, pas plus  
que sur celle de Gelles. Par conséquent, si Jean QUINTY,  
habite bien à St Ours à son mariage, il est né « ailleurs »

Pour aller plus loin, il faut reconstituer sa famille, voir si  
dans les recensements du milieu du 19<sup>e</sup> on ne trouverait  
pas un lieu de naissance de Jean QUINTY, voir de même  
les « tables de succession et absence »

Éventuellement, voir du côté du baptême de ses enfants  
(archives ecclésiastiques) si, par hasard, les baptêmes ne  
donnaient pas d'information sur les parrains et marraines.

Il y a du travail en perspective !!!

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 143-16293 de REYNAUD (43)

Michel de REYNAUD est ° le 05.03.1672 et + le  
03.10.1748 à Pinols. Il s'est remarié avec Marie DUCROS.  
Je ne connaissais pas Balthazard.

C'est un de mes sosa (avec incertitude !), je suis très  
intéressé par ses ascendants et descendants. Voici ce que  
j'en sais aujourd'hui (à prendre avec précaution !)

Ascendance connue de Michel de REYNAUD :

- 1- de REYNAUD Michel, ° 05.03.1672 Pinols, y +  
03.10.1748
- 2- de REYNAUD David, x 28.04.1671 Pinols
- 3- VISSAC Marguerite

- 4- de REYNAUD Antoine
- 5- DAÏS Marie
- 8- de REYNAUD Antoine x 12.02.1632
- 9- de ROCHEFORT Louise
- 16- de REYNAUD Austremonie + 1578/....
- 17- de BOISSIEUX Marie
- 32- de REYNAUD Jean x 20.11.1558, + 1558/....
- 33- CONSTANT Claude, + 1558/....
- 34- de BOISSIEUX Thibaut ° la Chapelle-Geneste , x  
cm 12.01.1558 Desges (43)
- 35- BRUN des TAILLADES Anne ° Desges (43)
- 64- de REYNAUD Jehan , verrier
- 65- CHABANNES Françoise
- 66- CONSTANT Claude
- 68- de BAYLE DE BOISSIEUX Jean, ° et x la  
Chapelle-Geneste, Verrier
- 69- du GRANOLHET Anne
- 70- BRUN des TAILLADES Claude Ecuyer verrier
- 71- de LODIÈRES Louise

Descendance de David de REYNAUD :

- I. de REYNAUD David, (1556) x Pinols 28.04.1671  
x VISSAC Marguerite, (1557):
- II. de REYNAUD Michel, (778) °:5.03.1672 Pinols, y +  
3.10.1748  
de LA ROQUE du CROIZET Marie (779), + 1.12.1740
- IIIa. de REYNAUD Jean-Baptiste, ° 27.05.1719 Pinols
- IIIb. de REYNAUD Catherine, (389) ° 1733, + 11.02.1768  
x DUFOUR ; DUFAUD Claude, (388), ° 12.04.1734  
Marcigny (71), + 09.03.1766 Maître Chirurgien
- IVa DUFAUD Dominique, ° 05.05.1757 Cerzat  
.x CHARBONNIER Jeanne , d'où  
- DUFAUD Jean Baptiste, ° 21.08.1776 Cerzat  
- DUFAUD Jean, ° 03.03.1779 Cerzat  
- DUFAUD Jean, ° 09.11.1781 Cerzat  
- DUFAUD Marianne, ° 27.05.1784 Cerzat  
x 15.04.1812 Cerzat SERYS Jean, ° Cerzat,  
- DUFAUD Joseph N : 22/10/1784 Cerzat
- IVb DUFAUD Marie ° 12.05.1759 Cerzat, y + 2.10.1759
- IVc DUFAUD André ° 18.05.1760 Cerzat, y + 29.05.1760
- IVd DUFAUD Jean-Baptiste, ° 01.05.1761 Cerzat
- IVe DUFAUD Jean-Baptiste, (194) ° 20.07.1764 Cerzat,  
+ 1830/.... Vigneron  
x Cerzat 15.02.1791 CHARBONNIER Marie-Anne  
(195) ° 07.10.1756 Cerzat+ 1813/....

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

## Un acte de « Réhabilitation de mariage » bien documenté

cf. Réponse 143-16264, dans ce numéro, p. 57

par Jean Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

L'acte de réhabilitation ci-dessous et l'acte du mariage original sont issus des registres du bourg de Ydes (15) de l'année 1698 (AD 15, série communale E Dep 265 / 1-3, pp. 179 et 176 du registre en ligne)

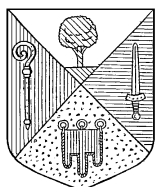
La « réhabilitation », qui n'indique malheureusement pas l'ascendance menant au 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré de consanguinité.

Rehabilitation de mariage  
Après avoir dieument publié le mariage de Francois Volpiliere et de Anne Barrièr tous deux de la paroisse d'Ydes sans qu'il y aye eu opposition, ny empêchement de leur mariage, le six. fevrier 1698. Le onze fevrier 1698. Ce n'avoit par l'acte qui se trouve au troisième page du prest Registre, depuis il s'est trouvé que les deux parties sont parant au troisième au quatrième degré de consanguinité, ce qui ayant été dit et m. de vant Monsieur Estain Juy fait moy même l'information du degré de parenté et ayant présentée Requête à Monseigneur l'Evêque de Clermont en sa sainte assemblée de la paroisse d'Ydes, j'ay obtenu la dispense du Seigneur Evêque ou de Monsieur son Vicairie Général. J'ay fait du six. degré de parenté et ay réhabilité leur mariage en reprenant l'acte de mariage dans l'église, en soy. J'ay écrit et signé le présent Certificat et acte le six. juillet 1698. En date du 22. may 1698. Laquelle demeure attaché à l'acte du mariage écrit à la page 13 du prest Registre. Chausse Curé -

Le mariage original, avec le renvoi à la réhabilitation, ajouté en « mention marginale »

Mariage Rehabil  
Après avoir dieument publié le mariage de Francois Volpiliere et de Anne Barrièr tous deux de la paroisse d'Ydes sans qu'il y aye eu opposition, ny empêchement de leur mariage, le six. fevrier 1698. Le onze fevrier 1698. Ce n'avoit par l'acte qui se trouve au troisième page du prest Registre, depuis il s'est trouvé que les deux parties sont parant au troisième au quatrième degré de consanguinité, ce qui ayant été dit et m. de vant Monsieur Estain Juy fait moy même l'information du degré de parenté et ayant présentée Requête à Monseigneur l'Evêque de Clermont en sa sainte assemblée de la paroisse d'Ydes, j'ay obtenu la dispense du Seigneur Evêque ou de Monsieur son Vicairie Général. J'ay fait du six. degré de parenté et ay réhabilité leur mariage en reprenant l'acte de mariage dans l'église, en soy. J'ay écrit et signé le présent Certificat et acte le six. juillet 1698. En date du 22. may 1698. Laquelle demeure attaché à l'acte du mariage écrit à la page 13 du prest Registre. Chausse Curé -

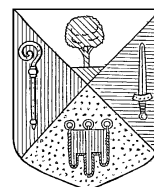
# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2012-2013 :** Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

**Membres Fondateurs :**

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

**Adresses des correspondances :**

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;  
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr) ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;  
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens :  
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 : 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114,  
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr) ,

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

**Internet** : Site Internet : <http://www.cghav.org>

**Contact général par le site** : « Contactez-nous »

**Forum** : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, [jfcrohas1@orange.fr](mailto:jfcrohas1@orange.fr))

**Nimègue** : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET  
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Puy de Dôme** : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Bibliothèque** : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

**Région Parisienne** : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr) ;  
Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : [j.n.bienvenu@wanadoo.fr](mailto:j.n.bienvenu@wanadoo.fr)

**Cantal** : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Groupes d'échanges : Livradois-Forez** : M. Henri PONCHON ; Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Volcans-Val d'Allier** : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Combrailles et Limagne** : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

**Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :**

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

**Bibliothèque** : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

**Provence**, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET,

10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : [fayet.j-c@wanadoo.fr](mailto:fayet.j-c@wanadoo.fr).

**Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))**





Deux images autour de la généalogie de Bernard ARNAULT (cf. art. pp. 28-35) : en haut, la grande maison le long de la route à gauche, la première à l'entrée du bourg de Marsac (avec 6 fenêtres de face), est celle des GACHON, où est née la mère de B. Arnault. En bas, devant l'église de Beurrières, vers 1900, les dentellières qu'a certainement rencontrés Etienne Célestin SAVINEL, grand père de B. Arnault (coll. Michel DUBESSET)

**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

**CPPAP : 0916 G 85293**

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre

**N° 143 - février 2013 (1<sup>er</sup> trimestre)**